### Bulletin trimestriel $n^{\circ}$ 49 / 1995

#### Histoire et mémoire des crimes et génocides nazis

Congrès International Bruxelles, 23-27 novembre 1992

#### **ACTES VI**

5	Paul HALTER : Présentation des Actes VI du colloque.
7	Josette ZARKA (Université de Paris X) : Comparaison entre les témoignages recueillis en France et aux Etats-Unis (Commission «Témoignages et Archives»).
17	Marek ORSKI (Historien - Pologne): Les Récits et les témoignages comme source d'histoire. L'exemple du camp de Stutthof. Evolution et formes. (Commission «Témoignages et Archives»).
45	Krystyna OLEKSY (Vice-Directeur du Musée d'Etat d'Auschwitz - Pologne): Die tragische Wirklichkeit des zweiten Weltkrieges hat die Humanisten und unter ihnen die Schriftsteller vor eine neue, ungewönliche Situation gestellt (Commission «Littérature»).
57	<b>Albert FAUST</b> (Président FGTB-Bruxelles) : <i>Urgence de la Pédagogie anti-fasciste en milieu syndical</i> (Commission «Pédagogie»).
67	<b>Hermann LANGBEIN</b> (Comité International des Camps - Autriche) : <i>Erfahrung der Diskussion als Zeitzeuge in Schulen</i> . (Commission «Pédagogie»).
71	<b>Arthur HAULOT</b> (Président de l'Amicale nationale de Dachau) : <i>L'Amicale belge de Dachau : un Bilan d'avenir</i> (Commission «Milieux et Mémoire»).
77	<b>André CHARON</b> (Vice-Président de la Fraternelle des Amicales de Camps et Prisons nazis - Belgique) : <i>La Fraternelle des Camps : un trop long silence</i> (Commission «Milieux de Mémoire»).

Jacques DE BRUYN (Président de la Confédération Nationale des Prisonniers Politiques et Ayants droit de Belgique) : Le maintien d'une mémoire réelle des événements de 39-45 face à la disparition des survivants (Commission «Milieux et Mémoire»).	81
Mariana SAUBER (Agrégée de Lettres, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) : <i>Un enjeu de Mémoire dans la cité : les plaques commémoratives</i> (Commission «Monuments et Commémorations»).	85
<b>Josette ZARKA</b> (Université de Paris X) : <i>Les effets déstabili-</i> sateurs des témoignages à la vidéo : leurs aspects anxiogènes et/ou reconstituants (Commission «Aspects Psychologiques»).	103
Sommaire des Actes I, II, III, IV ET V	119
Supplément au Bulletin n° 49/1995	
Editorial du Président	127
Informations	129
Services pédagogiques: - Encadrement - Dossier pédagogique - Conférences pédagogiques - Voyage d'étude - Journées pédagogiques - Visites à Breendonk - Concours de dissertation - Vidéothèque - Bibliothèque spécialisée - Conférences pédagogiques - Prix Fondation Auschwitz - Prix de la Paix	129
- Edition Vidéo: Les camps de concentration nazis 1933-1945.	141
Une distinction significative: Entretien avec le Président de la Fondation Auschwitz Paul HALTER.	143

155

163

174

#### Notes de lecture:

Rebekka GÖPFERT, Ich kam allein. Die Rettung von zehntausend jüdischen Kindern nach England 1938/39 (G. Moonens); Léon ARDITI, Vouloir vivre, deux frères à Auschwitz (H. Neiszaten); Hermann GRAML, Widerstand im Dritten Reich. Probleme, Ereignisse, Gestalten (G. Moonens); André LEYSEN, Derrière de miroir, Une jeunesse dans la guerre (P. Halter); Alain ERLANDE-BRANDEBOURG, Brigitte BLANC, Henry ROUSSO, Chantal DE TOUR-TIER-BONAZZI, La Seconde Guerre Mondiale. Guide des sources conservées en France 1939-1945 ; Martin SCHU-MACHER, Die Reichtagsabgeordneten der Weimarer Republik in der Zeit des National-sozialismus. Politische Verfolgung, Emigration und Aus-bürgerung 1933-1945; Wolfgang BENZ et Barbara DISTEL (Ed.), Erinnern oder Verweigern; Christoph STUDT, Das Dritte Reich. Ein Lesebuch zur Deutschen Geschichte; Ziva AMISHAI-MAISELS, Depiction and Interpretation, The Influence of the Holocaust on the Visual Arts: Hans SAFRIAN, Eichmann und seine Gehilfen: Jean-Philippe SCHREIBER, Politique et Religion, Le Consistoire Central Israélite de Belgique au 19eme siècle ; Peter SCHÖTTLER (éd.), Lucie Varga, Les Autorités invisibles. Une historienne autrichienne aux Annales dans les années trente : Hervé MAURAN, Les lieux de Mémoire de la Résistance Espagnole.

Dernières acquisitions de la Bibliothèque

In Memoriam

# Paul Halter Président de la Fondation Auschwitz

# Présentation des Actes VI du Congrès de novembre 1992

Après la publication de notre enquête sur le *deuil per-pétuel*<sup>1</sup> et celle des Actes de la Rencontre Internationale Audio-visuelle de septembre 1994 à Paris <sup>2</sup>, nous voilà à nouveau sur le chantier pour éditer, après une assez longue interruption, le VIème volume des Actes du Congrès International sur l'Histoire et la Mémoire des crimes et génocides nazis.

Regrettant le retard que nous avons pris dans ce domaine, plusieurs de nos lecteurs et amis nous ont contactés pour nous encourager à poursuivre cette publication déjà fort volumineuse. Fidèles à notre engagement, nous continuerons sans relâche cette réalisation à laquelle nous tenons particulièrement.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> voir A. W. Szafran et Y. Thanassekos, *Un deuil perpétuel*, Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz, N° spécial 46, janvier - mars 1995.

Voir Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz, N° spécial 47
 48, avril - septembre 1995.

# Josette ZARKA Professeur de Psychologie sociale Université Paris X (France)

# Comparaison entre les témoignages recueillis en France et aux Etats-Unis (\*)

L'objet de mon exposé comme l'indique le titre est de proposer une comparaison des témoignages de survivants juifs des camps nazis, recueillis à la vidéo en France et aux Etats-Unis durant la dernière décade, selon les mêmes méthodes et dans le même but (être archivés). J'en ai visionnés 83 (55 en France et 28 aux Etats-Unis) cf tableau<sup>1</sup>.

La disparité de l'échantillon (pays d'origine et résidence actuelle) est un élément essentiel à la recherche. En effet l'existence de *similitudes* chez des gens d'origine différente, mais vivant dans le même pays et *de différences* entre des gens de même origine mais vivant dans des pays différents permet de faire des hypothèses concernant l'influence du contexte (après la guerre) sur ces témoignages.

Dans cette perspective, donc après des observations et lectures de l'ensemble du corpus, j'en ai retenu 42. J'ai procédé à deux sortes d'analyse. La 1ère porte sur la *structure* et le *déroulement* des récits et la seconde relève des études de cas. J'ai donc fait une analyse exhaustive (structure et contenu) de 23 témoignages de Juifs d'origine polonaise (12 ayant émigré aux U.S.A. et 11 s'étant établis en France).

(1)						
RÉSIDENCE ACTUELLE	FRANCE			U.S.A.		
	Femmes	Hommes	T	Femmes	Hommes	T
PAYS D'ORIGINE	*	*	*	*	*	*
France	18	18	36	5	3	8
Pologne	7	4	11	6	6	12
Allemagne						
Grèce/Hongrie	5	3	8	4	4	8
	30	25	55	15	13	28

<sup>(\*)</sup> Communication prononcée le 25 novembre 1992 à la Commission «Témoignages et Archives» (Président de séance : Mr. J. Nagels, Prof. U.L.B.)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Je tiens à remercier les Equipes du «Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies» de l'Université de Yale (Etats-Unis) et de son Antenne en France «Témoignage pour Mémoire» de m'avoir autorisé à travailler sur leurs documents.

A la suite de quoi, j'ai revu l'ensemble du corpus pour repérer la présence ou l'absence de certaines thématiques (chance, incommunicabilité, impuissance) afin d'approfondir mes réflexions sur les points communs et les différences, et d'étayer mes interprétations.

Mon postulat était que ces différences relèveraient moins de l'expérience concentrationnaire elle-même que de la manière dont on la considère à l'heure actuelle (c'est-à-dire de la signification qu'elle a pu prendre après coup). Cette perception actuelle de son passé se rétracte sur la manière dont *on le relate*. C'est pourquoi, j'ai accordé une telle importance à l'analyse *des processus* mis en oeuvre dans le déroulement du discours. Ils permettent de comparer deux populations non comparables sur le plan des contenus.

D'une manière générale, nous n'avons pas noté de différence quant à la nature des faits. La cruauté des conditions de vie au camp apparaît partout avec la même intensité. La dénonciation de l'horreur et la fidélité à la mémoire des disparus constituent d'ailleurs les motivations essentielles des témoignages, les craintes relatives au révisionnisme/négationnisme renforcent ces motivations.

#### I. Comparaisons des structures des récits

#### 1. Aux Etats-Unis

On constate une certaine homogénéité entre les récits dont le déroulement *fluide* présente une certaine continuité. Le narrateur très *concentré* procède par auto-investigation *progressive*. Il semble se *parler à lui-même* davantage qu'il ne s'adresse à l'interviewer ou à la caméra sauf à certains moments «forts» ou quand il répond à des questions.

La Direction de son regard et de ses gestes, le son de sa voix et ses postures sont révélatrices de cette forme *d'intériorisation* d'un discours qui n'exclut pas, bien au contraire, l'émergence d'affects intenses.

#### 2. EN FRANCE

On constate une hétérogénéité bien plus marquée entre les récits<sup>1</sup>. Ces différences les plus notables sont les suivantes :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cf ma communication sur les effets déstabilisateurs de la vidéo où je décris la diversité des structures en France.

- A. Les récits plus laborieux et moins fluides ne présentent pas la même continuité ni la même unité que précédemment.
- B. On constate davantage de rupture, de retours en arrières, de digressions, de généralisations, d'anecdotes et de détails «à côté». Il y a plus de longueurs et plus d'essoufflements aussi. Certaines séquences semblent faire office de «remplissage».
- C. On observe des différences beaucoup plus nettes entre les témoins dans la Maîtrise du langage. L'aisance ou les difficultés verbales qui reflètent des différences d'appartenance socio-culturelle jouent souvent un rôle prédominant dans le déroulement du récit.
- D. Les redondances sont bien plus fréquentes, ce qui peut dénoter soit une certaine viscosité par rapport à un thème donné (une femme répète 14 fois son refus d'être Kapo) soit un phénomène de *sidération*.
- E. Le narrateur s'adresse davantage à l'interviewer et/ou à la caméra. Mais cela n'exclut pas des moments de forte concentration.

En résumé le témoignage prend plus souvent une tournure de *dialogue intérieur* aux Etats-Unis, alors qu'en France, il demeure (sauf à certains moments) très intense, un *dialogue sur soi, avec quelqu'un d'autre*. Aussi les témoins apparaissent-ils moins défensifs Outre-Atlantique. Ils ne semblent pas essayer de protéger une image d'eux-mêmes ni de défendre leur identité.

Aux U.S.A. c'est le récit d'un témoin et en France une interview de témoignage.

On ne saurait imputer ces différences à la seule équation personnelle des enquêteurs. Car tant aux Etats-Unis qu'en France, on retrouve les mêmes constantes avec des interviewers différents dans chaque pays.

# <sup>2</sup> Il faut entendre cette seconde partie, avec toutes les réserves qui s'impo-

J'ai analysé cas par cas 23 récits de personnes originaires de Pologne. 11 (7 femmes et 4 hommes) vivent en France et 12 (6 femmes et 6 hommes) aux Etats-Unis. Ce travail montre des différences, non seulement dans la structure des discours, mais aussi dans les contenus. Certains

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il faut entendre cette seconde partie, avec toutes les réserves qui s'imposent étant donné la faiblesse de mon échantillon. De toute façon du point de vue des contenus, les différences sont moins nettes que précédemment.

thèmes sont soit totalement absents des récits en France, soit traités avec prudence.

Parallèlement, les affects se manifestent de manière bien plus diversifiée qu'aux Etats-Unis. Les thèmes «délicats» qui distinguent les deux populations concernent plus spécifiquement la vie dans les ghettos et les relations entre les déportés.

#### 1. LA VIE DANS LES GHETTOS

#### A. LA POLICE JUIVE

Les témoins installés en France ont de grandes réticences à évoquer le rôle de la police juive, à l'exception d'une femme qui dit avoir éprouvé du *dégoût* à l'égard de ces policiers, les autres se gardent de tout jugement à leur endroit. Certains même nous avaient prévenus avant l'interview qu'ils ne *voulaient pas* en parler. Aux Etats-Unis, les témoins en parlent très librement, les uns la dénoncent, les autres tentent de l'expliquer ou de l'excuser et d'autres enfin conviennent que certains de leurs proches ou euxmêmes en faisaient partie pour protéger leur famille.

Les témoins aux Etats-Unis semblent plus détachés, mieux distancés, peut-être, de cette question qui reste assez épineuse en France.

#### B. LES RELATIONS FAMILIALES

Une autre question que l'on aborde quelques fois aux U.S.A. mais jamais en France est celle des relations à l'intérieur de la maison.

Dans les deux pays, on décrit les conflits qui ne manquent pas de se produire *entre* les familles entassées dans des logements trop petits pour les contenir toutes.

Les conflits entre ces familles créent des *tensions* à l'intérieur d'une même famille et entachent un climat déjà fortement *éprouvé* par la *promiscuité*. A mesure que la famine et la terreur s'installent, les «petits conflits» interpersonnels feront place à une espèce de *dilution* de l'unité familiale. Ce phénomène apparaît à *mots couverts* dans certains textes américains. Il arrive que les membres d'une même famille deviennent des *étrangers* les uns pour les autres. Quand on ne se reconnaît plus soi-même, comment reconnaître les autres que l'on découvre sous un autre jour ?

Quoiqu'il en soit, on ne peut pas isoler les relations familiales de l'ensemble de la vie dans le ghetto où *l'étrange devient familier* et *le familier étrange*. Avec la disparition des *rites religieux* la famille perd ses supports les plus solides.

L'intérieur de la maison n'est plus un abri, on cherche à éviter, à fuir les rues jonchées de cadavres mais le «foyer» (home) a perdu à son tour sa fonction sécurisante par rapport au monde extérieur.

L'absence de cérémonie quand il y a un mort à la maison, dont on doit abandonner la dépouille à un ramassage impie et/ou irrespectueux accable tout le monde et accentue l'isolement de chacun. La douleur et le malaise créent la plus grande *confusion* dans les esprits. Les rapports intrafamiliaux deviennent assez confus. L'attachement persiste même si l'on n'attend plus rien les uns des autres. On est terrifié à l'idée que les siens puissent disparaître, mais en même temps on se sent parfois moins proches.

La perte de toute pratique religieuse supprime donc les occasions de rapprochements, et dans certains cas les liens se disloquent totalement.

Quelqu'un aux U.S.A. raconte comment chez son oncle chacun cachait sa nourriture et cherchait désespérément à découvrir la ration des autres pour s'en emparer. Même si de telles cassures sont exceptionnelles, elles sont citées aux U.S.A. alors qu'elles n'apparaissent jamais dans les récits français. Une seule fois quelqu'un mentionne sa mésentente avec son père mais elle ne résultait pas de ces conditions de vie infernales.

Quand la détérioration du tissu familial est mentionnée en France, elle concerne les familles des *autres*, pas la sienne. Cependant l'*image du père* apparaît dans certains récits français notablement plus *altérée* que dans les récits américains. Les femmes surtout en sont encore très troublées.

De toute façon il est plus facile (ou moins conflictuel) de parler de la douleur et de l'angoisse de voir ses proches souffrir que de la fragilisation des liens, surtout quand l'ensemble de la famille est menacé. Cependant on ose parfois le faire aux Etats-Unis sans avoir l'impression de détruire rétrospectivement une famille à laquelle on demeure très attaché.

Quoiqu'il en soit face à l'imminence du danger (rafles, arrestations), les liens les plus relâchés se resserrent.

En bref, la perte des pratiques religieuses, la confusion dans ses attaches, et surtout la terreur et la faim continuelles (on ferait n'importe quoi pour un bout de pain) donnent à certains sujets aux U.S.A. l'impression d'être devenus de *véritables sauvages*.

#### 2. DÉCHÉANCE PERSONNELLE ET RELATIONS AVEC LES AUTRES DÉPORTÉS

#### A. LA DÉCHÉANCE PERSONNELLE

Le mot français a un caractère de *jugement moral* qui apparaît moins dans les textes américains. En dehors de ces aspects spécifiquement langagiers, la connotation morale est bien plus accentuée en France. Dans les deux pays, on convient en être arrivé à «l'état de bête» depuis la clôture des ghettos.

En France, on attribue sa déchéance à un état physique déplorable, on évoque les humiliations forcées, la souffrance, et la honte de rester passif et impuissant dans des situations atroces.

Aux Etats-Unis, on va beaucoup plus loin dans la description de ses comportements individuels sans toutefois tomber dans l'auto-accusation. Une femme par exemple n'hésite pas à dire sans aucune honte rétrospective qu'elle avait embrassé la main d'un S.S. Parallèlement à l'expression d'une moindre honte aux Etats-Unis, on se montre plus sévère à l'égard de l'ensemble des autres déportés.

#### B. LES RELATIONS ENTRE DÉPORTÉS

En dehors de certaines relations privilégiées, ces rapports apparaissent dans l'ensemble *très durs*. Tous les témoins ont pu observer des changements considérables chez certains camarades. Des sujets, auparavant doux et corrects, se révélaient grossiers, vulgaires, agressifs et méchants. Les témoins aux U.S.A. insistent davantage sur les aspects négatifs et parfois très menaçants des autres déportés.

Au-delà du simple égoïsme, ils dénoncent la cruauté, voire la sauvagerie de certains déportés devenus aussi dangereux que les Kapos. Une femme par exemple décrit la férocité qui sévissait dans son wagon où les gens qui s'envoyaient des excréments à la figure l'avaient battue, mordue et presque étranglée.

En France, on évoque la terreur et/ou la folie pour justifier certains comportements et l'on s'attache davantage à décrire des relations positives surtout chez les femmes. L'entraide joue un rôle considérable dans la survie. Les dangers venant des autres déportés sont contrebalancés par la vigilance de certains camarades.

Parallèlement à une certaine image de soi, on défend aussi peut-être dans les récits français une image de ses compagnons (compagnes) comme si les images étaient à leur tour solidaires les unes des autres, comme si la dégradation des uns pouvait entacher l'image des autres.

#### III. Autre niveau de comparaison

Un 3ème niveau de comparaison de l'ensemble des témoignages dans les deux pays porte sur le style plus souvent *explicatif* en France alors qu'aux U.S.A., les témoins restent presque tout le temps sur le registre du «*narratif - descriptif*» et sur l'apparition de certaines thématiques par exemple :

- 1. Les références à la *chance* se rencontrent parfois aux Etats-Unis. Elles apparaissent dans *presque tous les* témoignages réalisés en France : les nombreuses évocations de la chance dénotent que le récit procède moins d'un dialogue avec soi-même que d'un témoignage adressé à un autre à qui il faudrait presque «justifier» le fait d'avoir survécu.
- 2. Dans les récits en France, on se réfère davantage à *l'impuissance* (surtout les hommes). Cette évocation entrerait dans le registre «explicatif, justificatif» de sa propre déchéance. Alors qu'aux Etats-Unis, on évoque sa propre déchéance et celle de ses proches comme *inévitable* (impossible de faire/d'être autrement).
- 3. Quels que furent leurs comportements, les témoins aux U.S.A. se définissent comme des *victimes non responsables* bien entendu de ce qui leur arrivait, ni surtout de leur propre réaction. Aussi leur récit ne s'apparente-t-il jamais à une «confession»; ils n'avouent pas, ils témoignent. La dimension de «*l'inavouable*» circule plus souvent en France. Le caractère avouable/inavouable porterait sur la *signification après coup* de son expérience concentrationnaire.

4. L'invraisemblable, l'incroyable, l'inimaginable, traversent tous les récits. Cependant, l'idée d'incommunicable fréquente en France est forcément moins présente aux U.S.A. (dialogue avec soi-même) où le caractère «indicible» de l'expérience concentrationnaire apparaît moins souvent.

#### IV. Commentaires / Interprétation

On pourrait attribuer ces différences :

- a) aux conditions d'enregistrement
- b) aux méthodes (talent) de l'interviewer
- c) aux structures linguistiques des deux langues (français et anglais)
- d) à des composantes culturelles (modes d'expression plus affranchis aux U.S.A.).

Ces facteurs jouent sûrement un certain rôle notamment sur des questions périphériques (celle de la police juive par exemple) mais ils ne suffisent pas pour comprendre les différences sur le fond, c'est-à-dire plus «heurté», sinon plus défensif des récits en France.

Avant toute interprétation, je crois utile de rappeler les «modes de recrutement» des témoins dans les deux pays, c'est-à-dire la prise de contact pour qu'ils apportent leur témoignage. Aux Etats-Unis, l'*initiative* appartient aux témoins. En France, ils *répondent à notre demande*.

Lorsque la démarche vient du sujet lui-même un grand pas a été franchi par rapport à un passé dont il a moins peur.

L'ambivalence relative aux témoignages a pratiquement disparu. En France, dans la plupart des cas l'ambivalence persiste. Elle recouvre la peur de réveiller un passé trop douloureux. Je reparlerai demain de cette ambivalence qui, je le répète, semble exceptionnelle aux U.S.A. alors qu'en France elle est monnaie courante.

J'en reviens à mon hypothèse majeure sur ces différences de fond. Elles ne tiendraient pas à la réalité de l'expérience concentrationnaire mais à ce que j'appelle le «remodelage» de cette réalité eu égard à l'impact de l'environnement depuis le retour des camps.

Ce «remodelage» porterait moins sur une distorsion des faits ou une reconstruction «a posteriori» de certains souvenirs que sur *l'essence même* du phénomène, à savoir les *sentiments de déshumanisation*. Il y a une parfaite convergence dans la description de l'horreur et de la cruauté. Cependant même quand il fait état de ses sentiments de déshumanisation, le témoin aux U.S.A. demeure, je le répète, dans le registre du *«dicible»*. Alors qu'en France, il se heurte au noyau dur de *«L'indicible»*, inhérent à ce vécu paradoxal de la déshumanisation.

Ils ont tous subi la *même entreprise de déshumanisation*, mais elle se traduit dans les récits aux Etats-Unis par la plus profonde, la plus cruelle *inhumanité*, alors qu'en France on demeure dans l'ordre du *non-humain*, dans l'ordre du *non-sens*, on constate d'ailleurs des phénomènes de «sidération» dans certaines interviews recueillies en France.

Comme si le témoin ne parvenait pas à réaliser ce qui lui était arrivé. Il en est encore *littéralement stupéfait* (au sens fort du terme) et parfois paralysé.

Je suppose que les témoins résidant en France ont davantage connu la *dénégation* de leur expérience que ceux qui ont émigré aux Etats-Unis. Cette dénégation aurait eu des effets *pervers* en ancrant dans l'inconscient des victimes en France l'idée qu'ils se seraient laissés déshumaniser, alors que les survivants émigrés aux U.S.A. sont restés convaincus d'avoir été déshumanisés. La perception et l'utilisation de l'espace entre «être déshumanisé» et «se laisser déshumaniser» est au coeur du remodelage.

Dans la mesure où l'on est intimement convaincu d'avoir été déshumanisé, le paradoxe disparaît de lui-même et l'on peut librement et sans aucune censure évoquer jusqu'où l'humain peut aller à la fois dans les mauvais traitements et dans l'«avilissement», on ne «s'est pas avili», on l'a été. Mais si le moindre doute persiste, l'idée de s'être laissé déshumaniser s'ancre sournoisement mais solidement. «L'avilissement» devient inavouable et sa perte d'humanité indicible.

Je termine sur la dénégation : elle fonctionne comme un «bâillon» qui fixe et renforce le noyau dur alors que l'indifférence (par ignorance) de la part du milieu permet de dissiper le paradoxe inhérent au non-sens de la déshumanisation. Aux Etats-Unis, les survivants auraient pu davantage qu'en France se libérer du fardeau d'avoir effectivement vécu l'impensable.

#### Marek ORSKI

Historien, Conservateur du Musée de Stutthof. (Pologne)

# Les récits et les témoignages comme source d'histoire. L'exemple du camp de Stutthof. Evolution et formes.(\*)

Il s'agit de démontrer dans cette étude que dans la recherche d'histoire des camps de concentration, les sources indirectes telles que récits véridiques, mémoires et relations des témoins ont une importance à ne pas négliger dans la découverte de la vie et des activités de ces camps ainsi que des crimes qui y ont été commis.

Au fur et à mesure que la situation militaire de l'Allemagne nazie évoluait, le statut des camps de concentration était modifié sous divers aspects, tendant à une politique d'anéantissement (camps d'extermination) et parallèlement cherchant à développer une production militaire. En réalisant une revue des événements survenus au camp de Stutthof on y retrouve bientôt cette évolution des structures et des attitudes de l'administration hitlérienne envers ses camps de concentration.

Ce camp de Stutthof dont l'origine remonte aux débuts de la guerre, n'avait pas, au départ, été reconnu «camp de concentration d'Etat» quoique, étant subordonné à l'administration du Reich, district Gdansk Prusse Occidentale «Reichsgau Danzig-Westpreussen», il ait rempli des fonctions similaires à celles que remplissaient les camps subordonnés à l'Inspection des Camps de Concentration «Inspektion der Konzentrationslager».

Il n'y a pas si longtemps encore, le nom du camp de Stutthof n'était connu qu'en Pologne et dans certains pays de l'ancien bloc de l'Est, presque pas du tout connu dans les

<sup>(\*)</sup> Communication prononcée le 26 novembre 1992 à la Commission «Témoignages et Archives» (Président de séance : Mr. R. Van Aerschot - Voorzitter Vrije Universiteit Brussel).

pays d'Europe Occidentale, ni aux Etats-Unis, malgré qu'il ne fut pas moins important que les autres camps de cette partie d'Europe. Ce fait est dû, surtout, à l'ancien blocage d'informations de part et d'autre, aux relations culturelles et scientifiques très limitées entre les institutions similaires des deux parties d'Europe, réapparues d'une façon extraordinaire dans les années quatre-vingt.

En ce qui concerne le camp de Stutthof et l'institution représentée par l'auteur de cette étude, ce problème nous a suivi pratiquement dès les premières années de notre activité, soit à partir de 1962, lorsque le Musée National de Stutthof a été créé à Sztutowo, à l'initiative des cercles formés par les anciens détenus de Stutthof.

L'approbation formelle des postulats de ces cercles a trouvé son expression dans une décision du Conseil de la Protection des Monuments de Bataille et de Martyres, concernant la création d'une unité spéciale pour s'occuper de la recherche et de l'entretien sur le territoire de l'ancien camp. Le Praesidium du Conseil Populaire de Voiévodie de Gdansk qui administrait à cette époque-là le terrain de l'ancien camp, a décidé de créer le Musée de Stutthof le 12 mars 1962.

L'inventaire des archives du camp, réunies avec beaucoup d'efforts, encore aujourd'hui ne pouvant être considéré comme terminé, avait créé une nécessité dès le début, de confronter les sources d'archives à la documentation fournie par les anciens détenus encore pendant leur séjour au camp aussi bien qu'après la libération. Ceci constituait toujours, et même aujourd'hui, la tâche principale dans les recherches effectuées par notre Musée.

Le nouveau système politique créé après la chute du régime communiste en Pologne et en d'autres pays, rend possible d'entreprendre d'une façon ouverte et sincère, sans être soumis à des rigueurs quelconques, une recherche approfondie dans le domaine de la vie des détenus particuliers, aussi bien que dans l'histoire du camp lui-même, dans le plein sens de ces termes. Bien sûr, ceci ne supprime pas les résultats des recherches faites auparavant et qui reflétaient plus ou moins le savoir actuel sur l'histoire du camp.

Sans doute ces deux problèmes de la recherche : accès limité aux archives des pays de l'Ouest, aussi bien que de l'Est d'ailleurs, ce qui n'a pas toujours été un obstacle

pour des raisons politiques, mais souvent pour la simple raison que les autorités compétentes de l'Ouest avaient fixé des délais pour garder les dossiers au secret, et manque de notoriété dans les relations, ont limité et parfois même rendu impossible de continuer la recherche. Une barrière spécifique émanait des archives gardées en confidentialité sur le territoire de la Pologne, telles que par exemple, les archives du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié, celles de l'Institut d'Histoire Militaire, celles du Ministère de l'Intérieur et autres.

La recherche strictement scientifique sur l'histoire du camp, n'a été inaugurée que vers la deuxième moitié des années soixante. Elle a commencé par la fondation du Musée de la Martyrologie en 1962 et ensuite par le lancement d'une large demande de sources en Pologne et à l'étranger. Un lot de documents appartenant auparavant au camp, a été remis au Musée. Ce lot comportait, entre autres, un grand recueil de dossiers personnels des détenus, des registres, des livres de décès. Un autre lot de documents du même groupe, a été réuni auparavant aux Archives de la Commission Générale des Investigations des Crimes Nazis en Pologne, où il y a encore d'autres dossiers concernant Stutthof, non compris dans ce groupe. Ces autres documents ont servi de base aux premières recherches effectuées par les gens du Musée aussi bien que par les autres qui étudiaient les thèmes apparentés.

Pendant de nombreuses années, les questions se rattachant au camp de Stutthof et à sa genèse, ont été évitées dans les publications scientifiques constituant des synthèses d'histoire des camps hitlériens de concentration aussi bien que dans des études générales concernant les temps de la guerre et de l'occupation en Pologne. A la base de ces faits gisait un manque d'accès aux archives de Stutthof, dû à la décentralisation des recueils existants et faute d'un inventaire, ce qui avait empêché de suivre des recherches scientifiques fondamentales pour l'histoire du camp. Un autre empêchement important a été causé par le manque d'un centre de recherche pouvant coordonner les différents travaux de recherche.

Les premières publications concernant Stutthof étaient basées presque exclusivement sur les relations et dépositions contenues dans la documentation sténographiée lors des procès contre les criminels de Stutthof. Les relations sur le séjour au camp ont une valeur très inégale en tant que source historique. Leur crédibilité doit être envisagée sous deux aspects. D'une part, elles sont chargées d'une subjectivité due à la nature des choses. L'appréciation de leur sincérité dépend beaucoup de facteurs tels que le temps écoulé, la contenance thématique, et surtout de l'auteur, de ces relations orales ou écrites, de son éducation, de sa position sociale et du rôle qu'il a joué dans les événements qu'il présente.

En appréciant cette crédibilité des relations, il ne faut pas mésestimer la forme de leur transmission. Il ne faut pas négliger non plus, de savoir si les informations concernées ont été auparavant sélectionnées par la personne faisant l'enquête ou bien si elles constituent seulement le résultat de ses propres réflexions et de l'autocensure. La forme de transmission (une relation, un souvenir, une enquête, un interview, un récit, etc...) est pour les deux cas, fonction de la nature de transmission, de son objectif, du but auquel les informations recueillies devraient servir.

Autrement dit, la personne qui se prononce au sujet de sa détention au camp de concentration dans le but de remettre son texte à un concours ou pour en faire une publication aura des réflexions différentes de celles d'une personne qui répond aux questions concrètes qui lui sont posées, aux sujets sans contexte historique. Il va sans dire que cette dernière forme de relation que j'appellerai «contrôlée» ou «limitée» constitue un élément fondamental dans le processus de recherche.

Cependant, cette forme-là ne donne pas toujours les résultats espérés. Il arrive souvent que pour différentes raisons (lacunes de mémoire, réactions subjectives, pression du milieu social, contexte politique, etc.), l'information complète n'est pas possible à obtenir. Une forte prédilection témoignée par l'enquêteur, ayant pour but d'obtenir des renseignements déterminés se rattachant à un fait concret, peut complètement empêcher une réponse à la question ainsi posée. Le facteur psychologique joue un rôle bien important et il s'agit souvent de rompre les barrières psychologiques existantes chez l'interlocuteur par rapport à l'enquêteur aussi bien que par rapport au sujet entamé.

Il est évident qu'on ne pourrait espérer, dans une situation politique telle qu'elle existait par exemple en République Populaire de Pologne (RPP), que les anciens détenus de ce camp de concentration, et parmi eux des anciens combattants parmi les organisations conspiratrices du groupe de Londres, considérées par le régime communiste comme réactionnaires et antinationales, puissent vouloir donner leurs confidences de bon gré. La fin de la guerre et la fin de l'occupation hitlérienne n'ont pas du tout résolu le problème polonais dont la suite a été reprise par l'occupation soviétique et par les répressions appliquées par les autorités soviétiques et polonaises envers le mouvement politique clandestin. Ceci concernant également les détenus de Stutthof, constitue à présent un deuxième élément essentiel dans notre activité de recherche.

On peut généraliser en disant que le critère d'origine des personnes séjournant au camp de concentration, le pays de leur origine et celui de leur domicile, ont beaucoup influencé leur critère d'appréciation du camp qui pour les uns est devenu le lieu de leur internement, pour les autres - lieu de détention ou même d'extermination. Le critère adopté a joué sur leur façon de voir les choses et d'apprécier les événements survenus au camp durant leur séjour.

Le système politique créé au printemps de 1989 durant les «débats de la table ronde» en Pologne et les changements politiques en découlant, ont permis de commencer d'une façon intégrale et notoire, sans être limité en quelque sorte que ce soit, une recherche scientifique découvrant la véritable histoire de ce camp. Cette année constitue la date limite entre les deux périodes bien différentes l'une de l'autre en ce qui concerne l'accès à la documentation d'archives et la notoriété dans la propagation des idées. Beaucoup de questions attendent toujours leur procédure de reconnaissance, une partie des personnes est décédée et une partie des documents a été détruite par l'appareil de surveillance. Les archives soviétiques sont toujours fermées aux chercheurs, là où se trouve déposée la documentation des excamps de concentration organisés par l'Allemagne nazie sur le territoire de la Pologne.

Une première documentation de l'ancien camp a été établie par la Commission Nationale Extraordinaire convoquée par le chef de la 48ème Armée du Front Biélorusse qui avait occupé le camp de Stutthof à partir du 9 mai 1945. Ce n'est qu'aujourd'hui que cette question commence à prendre sa vraie version libre des émotions politiques. Le fait que des divisions soviétiques ayant rompu la défense allemande à l'emplacement de la Flèche Littorale de Vistule, soient entrés à Stutthof, a été considéré jusqu'à la moitié des années quatre-vingt comme la «libération du camp», on

accentuait d'une façon exagérée les faits se rattachant à la reprise du camp et à la libération des détenus se trouvant alors sur l'itinéraire de leur évacuation en Poméranie de Gdansk. Ce fait avait sans doute son importance symbolique pour les détenus restant au camp à ce moment-là et qui ne savaient pas encore que l'Allemagne avait signé l'acte de sa capitulation inconditionnelle et que la guerre avait été terminée le 7 mai 1945.

En 1966, le Bureau du Procureur Militaire de l'URSS a remis à la Commission Générale des Investigations des Crimes Nazis en Pologne, les matériaux issus de l'enquête introduite sur des crimes commis sur le territoire du camp. En mai et en juin, à la demande de la Commission Nationale Extraordinaire, des commissions soviétiques émanant de la 48ème Armée ont fait une enquête préliminaire concernant Stutthof. Elles ont, entre autres, effectué l'examen visuel des os trouvés au Nord-Ouest du camp, des chaussures entassées et un dépôt des produits vénéneux. Elles ont fait une expertise technique des locaux du camp partiellement conservés et en même temps, elles ont eu de nombreux entretiens avec des ex-détenus de Stutthof dans le territoire du camp et dans les hôpitaux militaires de la ville d'Elblag où un groupe d'enquêteurs a été envoyé. Mais ce ne fut pas des conversations innocentes ou des interviews comme il pourrait résulter des contenus des rapports concernés mais c'étaient des interrogatoires dirigés par les fonctionnaires du NKWD (le Commissariat National des Affaires Intérieures). Aux travaux de plusieurs de ces commissions assistait également l'enquêteur supérieur du contre-espionnage «Smiersz» (Smierc szpiegom = mort aux espions) 137, Sd le capitaine Ignatow.

Le texte du document fait plus de 200 pages dactylographiées. C'est un recueil de rapports et d'expertises faites par les commissions concernées ainsi qu'une partie des dépositions faites par d'anciens détenus, des Russes en majorité, directement après l'entrée des Russes au camp et en plus il y a des dépositions faites plus tard, comprises dans le volume de la période antérieure à la remise de ces documents à la Pologne. Les faits énoncés par le Bureau du Procureur de l'URSS pendant de nombreuses années, ont servi de base à la recherche concernant la dernière période d'existence du camp. Une partie de ces informations mal interprétées et erronément classifiées, ont été accessibles au public par l'intermédiaire de différentes publications et livres. On parle ici surtout du nombre des groupes existant au camp (les captifs de guerre, les ouvriers forcés et à peine un petit groupe d'anciens prisonniers de Stutthof). Les dépositions d'anciens détenus sont marquées par une généralisation et très peu d'informations concernant la ségrégation des détenus, les structures administratives existantes, etc. Il est indubitable que la forme des rapports, présentée à la partie polonaise, a été soumise à la double censure se rattachant aussi bien à leur contenu qu'au fait même de l'enquête introduite parmi les détenus qui dans leur majorité, étaient d'origine soviétique. Les investigations réalisées bien après, ont démontré que ce point de vue était correct et que les rapports faits par le bureau du procureur russe étaient faux.

Ce n'est qu'en 1983, en complément de ces rapports, que le Musée Stutthof de Sztutowo a reçu un court film de quelques minutes, réalisé pendant l'enquête par les services concernés de la 48ème Armée. La majorité des bâtiments du camp, présentés sur ce film, n'existent déjà plus ayant été liquidés en 1945 ; certains ayant été détruits par les Allemands avant leur départ et avant la prise du camp par les armées soviétiques.

On ignore à ce jour combien de documents d'archives de l'ex-camp de concentration Stutthof ont été repris par Nkwd et évacués à Moscou.

Les travaux essentiels pour la préparation des documents et témoignages au procès contre les criminels de Stutthof, ont commencé vers la fin du mois d'août 1945. Sur demande de l'actuelle Commission Principale pour l'Investigation des Crimes Allemands commis en Pologne, le Tribunal de district de Gdansk a fait des démarches ayant pour but d'assurer et garantir les justificatifs des crimes, se trouvant sur le terrain du camp.

Dans le rapport d'une des commissions soviétiques ayant pour tâche de faire l'inspection du camp, c'est-à-dire, de chercher dans tous ses locaux, des traces d'une activité criminelle, on trouve une information au sujet de la découverte d'une documentation du camp. Et notamment, on y lit : «(...). Presque tous les documents auparavant existant dans des locaux de service, ont été évacués par les Allemands et parmi les documents laissés on a pu trouver : 1. un dossier contenant les rapports journaliers sur l'état actuel et la circulation des détenus ; 2. une feuille contenant la copie d'une dénonciation adressée au commandant du camp

Sturmbannfuhrer Hoppe, et 3. plusieurs centaines de fiches d'enregistrement des détenus»<sup>1</sup>.

La Commission Principale pour Investigation des Crimes commis par les Allemands en Pologne a chargé le Juge Antoni Zachariasiewicz d'engager une enquête concernant le camp de Stutthof. Lors de cette enquête il a pu rassembler quelques dizaines de dépositions d'anciens détenus et des membres du personnel SS. La part prépondérante de ses résultats, concerne le système d'extermination réalisé au camp, la mortalité et la structure d'organisation des services de Stutthof, ce qui était important pour déterminer le degré de responsabilité des personnes concernées pour les crimes commis au camp.

Sans parler de ses souvenirs du temps de son séjour au camp pendant l'occupation allemande qu'il a ramassés sous une publication parue après la guerre<sup>2</sup> et dont les extraits ont paru dans la revue clandestine intitulée «*Les terrains d'Ouest de la République*»<sup>3</sup>, le travail du Juge Zachariasiewicz mérite une réflexion particulière. Réunies sous un volume séparé, les dépositions des témoins des crimes<sup>4</sup> font une première étude aussi large et contenant toute la diversification de la totalité des activités du camp de Stutthof. Certaines relations citées sont uniques, n'existant pas dans d'autres documentations juridiques. Ainsi donc, les premiers travaux de recherche ont été basés surtout sur le travail du Juge Zachariasiewicz, devenu une référence classique pour les chercheurs.

Une autre source d'informations sur le camp, également basée surtout sur le témoignage des participants en tant que témoins du camp, étaient les procès de Gdansk contre les criminels de Stutthof, ayant eu lieu dans les années 1946-1947. Publiés durant les années 1946-1949 dans la presse centrale et celle de Gdansk, les rapports sur les procès concernant les criminels de Stutthof, basés sur les textes sténographiés au cours du procès, orientaient essentiellement les idées de ses lecteurs sur le caractère du procès ayant une portée extraordinaire et pendant lequel les bourreaux personnels des détenus ont été jugés. Ceci impliquait le choix des témoignages à citer, aussi bien de la part des témoins que de celle des accusés. Il faut souligner que les publications de presse futures ainsi que les éditions, pour peu nombreuses qu'elles étaient, copiaient ce modèle sans objections. L'histoire du camp faisait l'objet d'écritures non seulement des anciens détenus, mais aussi des journalistes pro<sup>1</sup> Les «Archives du Musée Stutthof» (nommés dans la suite les «AMS»), Dossier du Bureau du Procureur Militaire de l'URSS, sign. Z-V- 24, p. 22.

<sup>2</sup> W. Gajdus, Nr 20998 opowiada (Le matricule 20998 raconte), Krakow 1962; H. Malak, Klechy w obozach smierci (Calotins dans les camps d'extermination), volumes I-II, Londres 1961.

<sup>3</sup> Les fragments des souvenirs de W. Wnuk, Przemianujmy Stutthof na Boltowo (Nommons-nous autrement Stutthof à Boltowo, édités dans le n°4 en 1943, volumes VII-IX), consacrés à l'abbé de Feliks Bolt qui est mort à Stutthof le 7 avril 1940 ; idem, Sen wieznia (Le sommeil du détenu, éd. probablement en juillet 1943) et To tragiczne aj waj (ce tragique ai wai); Commentaires et textes des souvenirs dans: B. Chrzanowski, A. Gasiorowski. Stutthof w swietle dokumentow (Stutthof sous un jour de documents), «Stutthof. Zeszyty Muzeum» (Stutthof - Cahiers de Musée) n°5, 1984, pp. 180-185; A. Gasiorowski, Pomorze Gdanskie w latach II wojny swiatowej w swietle konspiracyjnego periodyku «Ziemie Zachodnie Rzeczypospolitej» (La Poméranie de Gdansk au temps de la deuxième guerre mondiale selon un périodique de Résistance «Les terrains d'Ouest de la République»), ibidem, n°4, 1981, pp. 81-84; B. Chrzanowski, Organizacja sieci przerzutow z Polski do Szwecji (L'organisation du réseau des rejets de la Pologne à la Suède), ibidem, n°5, 1984 et AMS, Actes du Ministère de l'Intérieur, Londres, sign. Z-V-1.

<sup>4</sup> Les archives de la Glowna Komisja Badania Zbrodni Przeciwko Narodowi Polskiemu (Commission Centrale pour Investigation des Crimes contre la Nation Polonaise, nommés dans la suite CCI); l'ensemble du Tribunal de district de Gdansk, sign. SO Gd., volume 81a. fessionnels qui laissaient glisser des informations peu crédibles et non confirmées.

<sup>5</sup> Z. Lukaszkiewicz, Oboz koncentracyjny Stutthof (Camp de concentration Stutthof), «Biuletyn Glownej Komisji Badania Zbrodni Hitlerowskich w Polsce» (Bulletin de la Commission Centrale pour Investigations des Crimes Nazis en Pologne), Volume 3, Varsovie 1947, pp. 61-90.

La seule exception a été réalisée par Z. Eukaszewicz en 1947<sup>5</sup> par son étude assez vaste, conforme aux sources sur l'histoire du camp. La source principale dont il s'est servi, était fournie par le recueil du Juge A. Zachariasiewicz et le sténogramme du procès de 1946. Vu l'état actuel des archives du camp de Stutthof, on peut constater que cette étude assez généraliste, se rattachait à l'histoire du camp de Stutthof, aux conditions de la vie, à la mortalité des détenus, aux formes d'extermination directe. Les problèmes se rattachant à l'extermination indirecte, exploitation des détenus à des fins économiques, étaient moins observées. D'après les documents actuellement disponibles, il a précisé d'une façon estimative la mortalité globale du camp, y compris son évacuation, confirmée ensuite par d'autres chercheurs.

Dans la même période, dans d'autres pays d'Europe et aux Etats-Unis, le procédé de documenter les crimes s'est déclenché. Il a été différent du modèle polonais sous divers aspects. Le seul fait d'avoir organisé à Gdansk des procès contre les groupes de personnes responsables des crimes commis au camp et le fait de sa localisation dans la Ville Libre de Gdansk, ont décidé du caractère des dépositions et des relations réunies. Leur portée a été limitée par la censure d'Etat qui dictait le choix des sujets contenus dans des études concernées. On n'y abordait pas les problèmes de la responsabilité de l'URSS pour le partage de la Pologne en septembre de 1939 et l'image véritable du conflit entre les groupes de détenus soviétiques et les détenus polonais. Les crimes commis par les Soviétiques contre les détenus du camp de Stutthof n'ont fait l'objet d'aucune étude, sans même entamer ce problème après la liquidation du camp et plus tard.

Les récits des anciens détenus étrangers se rattachent dans chaque cas séparé, à différentes périodes de l'histoire du camp de Stutthof, suivant la période passée au camp qui variait de plusieurs mois à deux et trois ans. Le plus souvent, ce sont les publications des détenus de Scandinavie, soviétiques et juifs et pour l'Europe Occidentale, ceux de France et d'Italie. Les premiers de ces récits ont été faits en 1945, d'abord par les détenus d'origine occidentale (Norvège, Danemark, France, Allemagne). A part ceux qui ont été édités, il y a aussi ceux qui font l'objet des dépositions des détenus d'origine allemande et juive et

enfin des manuscrits faits sur la base de notes prises encore au camp ou bientôt après la libération.

Tous ces récits édités ou manuscrits ont un trait commun, ils sont uniformes et véridiques dans leur version sur la vie au camp et démasquent d'une façon indiscutable les actes criminels contre les détenus commis par les fonctionnaires de la SS. Ce qui les différencie, ce sont les événements différents qu'ils décrivent, leur savoir dépassant parfois l'ordinaire et puis la forme et la manière d'envisager l'histoire de Stutthof, balançant entre une subjectivité dépassée et les opinions exagérées dans leur objectivité.

Il ne sera jamais possible d'apprécier les informations au point de vue de leur pleine sincérité historique, ne disposant pas d'assez de sources d'archives, ni de celles créées par les détenus eux-mêmes d'une façon indirecte. La valeur de leurs relations reste fonction de facteurs tels que le type de personnalité de l'auteur, sa culture, ses moeurs, la tradition nationale du pays d'origine et enfin de l'ensemble des circonstances rencontrées personnellement au camp. Donc, leur adaptation a été bien différente l'une de l'autre. Conformément à la politique hitlérienne concernant les populations, les gens d'origine Scandinave, Hollandaise, d'une partie de la Belgique, du Luxembourg (à l'exclusion de la population juive) ont été considérés en tant que population germanique, ce qui décidait de la façon dont on les traitait. Les Juifs et les Gitans se sont trouvés dans la situation la plus difficile. Après eux, les Soviétiques et les autres nations slaves, que les Nazis avaient prévu d'exterminer immédiatement ou échelonnés dans le temps. Cet élément déterminait leur situation au camp et dans la suite. indiquait leur manière de concevoir les choses et leur appréciation des événements survenus à Stutthof pendant leur détention.

En principe, leurs souvenirs ont été décrits dans leurs récits, non sur commande mais par le simple besoin de s'exprimer en prêchant la vérité au nom des victimes.

Cet élément a été souvent souligné dans les écrits publiés pendant les premières années d'après guerre, soit 1945-1947, période antérieure au règlement définitif des comptes avec les Allemands nazis et le début de la «guerre froide» dans les relations entre les pays à régimes opposés. Ceci a été très bien exprimé par les deux Français anciens détenus, employés à partir de la mi-septembre 1944, en tant qu'infirmiers à l'hôpital de camp, les dénommés Alphonse Kienzler

<sup>6</sup> A. Kienzler, P. Weil, A. Stutthof. Document sur le service Sanitaire d'un camp d'extermination. De l'Université aux camps de concentration. Témoignages strasbourgeois, éd. II, Paris, 1954, p. 340.

<sup>7</sup> J. Katz, One who came back. The diary of a Jewish Survivor, New

York, 1973, p. 24.

et Paul Weil: «Nous avons été des témoins; revenus, nous avons le devoir de témoigner. Ce n'est pas sans dégoût ni lassitude que nous rapportons tous ces assassinats mais nous voulions recréer l'atmosphère du camp. Il fallait que cela fût écrit. Nous avons apporté ce document afin qu'on n'oublie pas. Ceux qui sont revenus doivent ces témoignages à la mémoire de ceux qui sont restés»<sup>6</sup>.

Les détenus de nationalité juive qui ont laissé à Stutthof toute leur famille, avaient vécu l'enfer des chambres à gaz et des crématoires, déjà avant d'arriver au Stutthof, ils ont fait d'une façon réaliste et dépourvue d'émotions une analyse très approfondie de la cruauté des Nazis envers les Juifs.

Un dénommé Josef Katz, Juif allemand de Lubeck, dans ses mémoires écrites aux Etats-Unis en 1946 et publiées en 1973, a motivé son retour au passé de la façon suivante : «Pour moi et pour mes amis qui ont vécu le même passé, les cicatrices hitlériennes persisteront. Je ne peux pas oublier et je ne le veux pas. Pour moi, le passé est toujours présent car la tension et l'incertitude continuent»<sup>7</sup>.

Les récits et les relations des anciens détenus de nationalité juive, édités en Allemagne, en France, aux Etats-Unis, en URSS aussi bien que ceux recueillis par les institutions juives concernées, montrent le camp, vu à travers le prisme d'expériences personnelles des détenus juifs.

Ces auteurs juifs étaient originaires de pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la France. Les Allemands les traitaient tous de la même façon. Avant d'arriver à Stutthof, ils furent arrêtés et déportés dans différents lieux isolés tels que des ghettos, prisons, camps de concentration en Lituanie, Lettonie, Estonie et à Auschwitz. Partout, leur vie fut menacée par les fonctionnaires SS et les détenus fonctionnaires de camp. Faute d'assistance médicale, la famine, les mauvaises conditions de vie, la mauvaise résistance aux changements de climat, causée par l'épuisement total et le manque de vêtements d'hiver, tout cela contribuait, beaucoup plus souvent chez les Juifs par rapport aux autres nationalités, à les rendre malades.

Ce sont les problèmes majeurs contenus dans toutes les relations juives, lesquelles sont marquées par une subjectivité très poussée dans leurs appréciations aussi bien que par un manque d'objectivité par rapport aux événements dépassant leur savoir accessible au camp.

Ayant déjà vécu dans des camps et prisons aussi durs que ceux de Lituanie, de Lettonie, d'Estonie, celui de Stutthof leur paraissait être le plus dur de tous. Car depuis l'été 1944 jusqu'à l'automne de cette année, ce camp a pris les fonctions d'extermination de la population juive évacuée des républiques baltes et d'Auschwitz. Les conditions d'existence créées ici pour les Juifs arrivant dans ce camp, au point de vue nourriture, conditions sanitaires, hébergement - ont été incomparablement inférieures à celles créées au camp arven. L'horreur se réalisait par des sélections souvent effectuées dans tous les blocs, qui avaient pour but d'assassiner des détenus faibles et défaillants. Bien qu'un soitdisant hôpital fût organisé dans le bloc 18 et puis 30, destiné aux Juifs, qui en réalité était pour eux une dernière étape au camp, nommé par les détenus «l'exterminateur» (Stinksaal), l'assistance médicale n'existait pratiquement pas. J. Katz, avant de quitter Stutthof au bout d'une dizaine de jours (pour aller dans une de ses filiales) avait marqué sur ses notes : «Chacun de nous n'avait qu'un seul désir : quitter cet enfer pour n'importe où, pas ici». En tant que témoins oculaires des crimes allemands commis au camp et aussi en tant que victimes, dans leurs relations, ils mentionnent les envois arrivant au camp pour être gazés, les bourreaux SS, la brutalité envers les Juifs de la part des fonctionnaires détenus polonais, ce qui est fort accentué par les auteurs de ces témoignages ; ils racontent la famine et le travail qui a permis à certains d'améliorer leur vie au camp et de survivre jusqu'à l'évacuation8.

8 Ibidem; M. Rolnikajte, Ja dolzna rasskazat (Je dois raconter), Moskva 1965; M. Kaufmann, Die Vernichtung der Juden Lettlands, München 1947; J. Unger, Le sang et l'or. Souvenirs de camps allemands, Paris 1946; AMS, Relations et Mémoires, Volumes VII, VIII, X et XIII.

La famine et l'impossibilité de se trouver un travail en dehors du camp, faute d'un support de la part de ses proches, famille et amis, tout ça très souvent cassait leur moral. Seulement une forte volonté de vivre et un fort espoir de survivre, les ont encouragé à se battre. Les cas de cannibalisme sont confirmés, de même que le délire, l'apathie des Juifs désespérés qui se laissaient mourir. Lorsqu'ils écrivent de Stutthof, ils utilisent le plus souvent des expressions telles que : enfer, cauchemar, horreur.

L'image de la mort les accompagnait pendant toute leur détention au camp. Une Juive hongroise, Lajosne Fleicher avait déterminé la situation des Juifs comme processus mortel réparti dans le temps. «Oh, combien de fois étionsnous en train de mourir durant cette période d'un an et demi. Combien de fois avions-nous vécu la terreur de la mort ?»<sup>9</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> L. Fleicher, Fodoboz Grodno (La filiale Grodno). AMS, Relations et Mémoires, Volume XI, p. 33.

La libération, la liberté étaient des notions complètement détachées de leur réalité. Il n'y avait que leur lutte de tous les jours pour la survie, la lutte contre la maladie, contre la famine - ennemis les plus féroces. Ce motif est saillant lorsqu'on lit les mémoires d'une Juive lituanienne, Marie Rolnikajte, éditées en 1965 à Moscou sur la base de notes faites au camp dans son petit journal : «Comment résister à une maladie ? Où trouver assez de forces pour ne pas manger de la soupe, notre seule et unique nourriture ? Comment apprendre à ne rien manger, même à ne pas mettre à la bouche une neige salie ? Mais est-ce que tout ça peut aider ?».

Au second plan restaient normalement les questions concernant le camp lui-même, sa structure, son équipement, sa localisation, les événements changeant le cours de la vie au camp mais qui ne concernaient pas les détenus directement. Une exception est faite par les témoignages de ceux qui travaillaient aux commandos extérieurs ou aux sous-camps mais jusqu'à la limite des faits liés directement avec eux (conditions, travail, évacuation). Elles contiennent en outre beaucoup d'erreurs par rapport aux dates, noms, et certains événements.

Au cours de nombreuses années, les problèmes du camp de Stutthof n'ont pas trouvé leur place dans les études scientifiques se rattachant aux camps de concentration. Et ce n'est qu'en 1960 que la recherche strictement scientifique a été engagée en tant que recherche historique dans le domaine de la Deuxième Guerre mondiale.

L'initiateur principal de cette recherche a été le Musée de Stutthof créé en 1962 et qui a pris le rôle d'un centre de coordination de la recherche et de l'organisation de la documentation. Sa première tâche a été celle de faire l'inventaire des archives éparpillées partout en Pologne. Comme je viens de le mentionner plus haut, cet inventaire n'est pas encore terminé et à ce jour nous ne pouvons pas savoir combien d'archives restent réunies en URSS et dans les pays occidentaux. Les archives actuellement existantes sont très diversifiées. Certaines ont été créées en dehors du camp, dans des institutions liées indirectement avec l'administration du camp de Stutthof, comme par exemple les entreprises de SS et des sociétés juives privées ayant organisé leurs filiales aux alentours du camp. Un grand ensemble d'archives est constitué par la documentation de l'évacua-

tion des détenus en Allemagne, créé par les institutions anglaises, américaines et suédoises.

A présent, le Musée de Stutthof est en possession d'une documentation complète d'un ensemble conservé de Konzentrationslager Stutthof (récemment encore la plus grande partie, sauf le fichier personnel de détenus, se trouvait aux Archives de la Commission Principale pour Investigation des Crimes Nazis en Pologne). D'autres documents n'appartenant pas à cet ensemble, sont conservés sous forme de photocopies ou microfilms. Tous les dossiers du procès du Tribunal de District de Gdansk et d'autres encore, ont été déposés à Varsovie.

Une partie séparée des structures d'organisation des archives du Musée de Stutthof est celle de témoignages et récits d'anciens détenus (aussi bien qu'une partie des copies de sténogrammes des procès, lesquels ne sont pas gardés à Varsovie) aussi bien des Polonais que des étrangers (copies des dépositions au tribunal, réunies par d'autres archives étrangères). Les archives du Musée contiennent à présent les 30 volumes de 9.000 pages et 4 volumes contenant des rapports d'enquête (copies) puisés aux archives de la Commission Régionale pour Investigation des Crimes Nazis de Gdansk. La forme et la portée de ces documents changeaient en fonction du caractère des travaux d'étude. Une partie de ces témoignages (récits) a été écrite d'une façon autonome, sans intervention de la part de tiers, sur commande du Musée ou bien dans le cadre des concours spécialement organisés ou d'enquêtes. Une autre partie comprend les témoignages recueillis par les employés de notre Musée dans le cadre de leur travail de recherche.

Au début - jusqu'à la fin des années soixante -, la recherche scientifique concernant l'histoire du camp s'est trouvée dans une impasse en se basant presque exclusivement sur des témoignages d'anciens détenus, avec un petit brin de documents d'archives. En 1966 paraît une publication constituant la première tentative de traiter le camp du point de vue scientifique. L'auteur de cette monographie - Krzysztof Dunin-Wasowicz<sup>10</sup>, - ancien détenu à partir du 24 mai 1944 a tiré beaucoup de conclusions de son expérience personnelle. Il a travaillé au camp dans plusieurs bureaux, entre autres au bureau de rapports «Rapportabteilung», d'où son étude a puisé beaucoup de matériaux de reconnaissance. Malgré cela, elle contenait beaucoup d'erreurs et d'inexactitudes, et notamment là où il parlait des faits anté-

<sup>10</sup> K. Dunin-Wasowicz, Oboz Koncentracyjny Stutthof (Camp de concentration Stutthof), Gdynia 1966, éd. II. Gdansk 1970.

rieurs à son arrivée au camp. La première partie de son travail basée surtout sur les souvenirs et témoignages recueillis personnellement par lui ou puisés dans les archives étrangères, évoque des doutes. Certaines constatations présentées d'une façon autoritaire, ont évoqué beaucoup de controverses, en ce qui concernait par exemple la double numérotation introduite à Stutthof, la structure d'organisation du camp, sa genèse, et l'attribution du statut du camp de concentration d'Etat. Les recherches futures détaillées, effectuées en Pologne et à l'étranger, prouveront que ces avis étaient erronés. La deuxième version de cette parution, quatre ans après, n'a pas beaucoup changé, malgré la réaction négative de la part du milieu scientifique et d'un groupe d'anciens détenus de Stutthof.

Malgré les défauts de cette première étude monographique, celle-ci a servi de base, pendant une période assez longue, à la recherche approfondie et globale de l'histoire du camp. Beaucoup de problèmes restaient non résolus vu que les archives avaient de grosses lacunes de documentation et vu que souvent, il a été difficile d'avoir des témoignages et des récits. Pour préparer une monographie sur le camp de concentration de Stutthof, il a été nécessaire de faire d'abord plusieurs études détaillées sur les sujets déterminés fondamentaux. Telle était la genèse du camp, sa structure organisée dans différentes étapes de son fonctionnement, ses services et leur personnel, détenus et leurs nationalités, questions se rattachant à une exploitation économique des détenus au camp central et dans ses filiales, formes et portée de l'extermination, évacuation. Mais avant de procéder à ces sujets, il a fallu faire une recherche approfondie des sources.

Le rôle et l'importance des sources indirectes dans la reconstitution de l'histoire du camp, bien qu'une période significative se soit écoulée depuis la fin de la guerre, ont été très bien appréciées par les chercheurs de cette époque. Il s'agit ici surtout de ces questions qui ne peuvent pas être résolues par les documents originaires, comme par exemple, les formes de l'autodéfense des détenus, le caractère de la surveillance au camp par les organisations de détenus, les conditions de vie et de travail, les formes d'extermination, le déroulement de l'évacuation, etc. Les archives conservées ne permettent pas de reconstruire la totalité de l'histoire du camp, faute de documentation complète. Le plus difficile est de concevoir la première période d'existence du camp, à compter de sa création le 1er sep-

tembre 1939 jusqu'au 7 janvier 1942 (c'est-à-dire, jusqu'à la date où le camp a été inclus dans la centrale des camps de concentration d'Hitler).

Les années soixante-dix et les années quatre-vingts peuvent être considérées comme des années de réussite en ce qui concerne la fécondité des mémoires et des récits de la part des anciens détenus. Les événements politiques survenus en Pologne durant les années 1980-1981 et leurs conséquences ont eu ici une certaine influence. Durant ces périodes ont paru deux autres monographies sur Stutthof couronnant les efforts de beaucoup d'années de la part des chercheurs de l'histoire du camp. Cependant, ces travaux ne peuvent pas être estimés comme des succès inébranlables qui puissent clôturer cette étape de recherches.

Durant les années 1969-1970 sur les cinq numéros de la revue «Communiqués du Musée de Stutthof», on a publié plusieurs brefs articles sur les sources existantes et sur l'état des recherches concernant l'histoire du camp de Stutthof ainsi que les problèmes choisis de cette histoire. «Stutthof. Cahiers de Musée» édités à compter de 1976 et dont le dixième numéro en tant que dernier, a paru cette année, font une continuation de «Communiqués» tout en s'orientant plus à leur caractère scientifique (Editions Ossolineum). Parallèlement à la publication des articles concernant l'histoire du camp, les «Cahiers» ont entrepris la tâche de présenter aussi des études traitant des sources et publiant les documents se rattachant aux différents moments de l'histoire du camp.

En 1979, cette édition a publié une nouvelle étude sur l'histoire du camp de Stutthof, faite par le directeur du Musée, Miroslaw Glinsky<sup>11</sup>, y ayant été en place de nombreuses années. L'objectif de cette étude a été de reconstruire la structure organisée de Stutthof pour la période du 1er septembre 1939 au mois de mai de 1945. Jusqu'à l'heure actuelle, cette question a abouti à une «carte blanche». La partie principale de cette étude traite de la période la plus longue et la plus importante dans l'histoire du camp commençant en janvier 1942 et se terminant en janvier 1945, c'est-à-dire, la période pendant laquelle il a été attribué à Stutthof le statut de camp de concentration d'Etat, ce qui a modifié sa structure.

L'auteur de cette étude, M. Glinski, démontre que la genèse du camp est strictement liée à la préparation de l'Allemagne nazie à une guerre avec la Pologne et à l'exter-

<sup>11</sup> M. Glinzky, Organizacja obozu koncentracyjnego Stutthof (1 Wrzesnia 1939 - 9 maja 1945): (L'organisation du camp de concentration de Stutthof - 1 septembre 1939 - 9 mai 1945), «Stutthof. Cahiers de Musée». n°3, 1979.

mination de la population civile demeurant dans la Ville Libre de Gdansk et à la Poméranie de Gdansk. Il présente d'une façon détaillée le rôle de la division «SS-Wachtsturmbann Eimann» responsable des crimes commis au début de la guerre sur le territoire de la Poméranie. Cette question, de même que la première période d'activité du camp (questions concernant le statut du camp), ont été très peu connues jusqu'à présent et ont fait naître pas mal de controverses du côté de différents chercheurs. Ce problème a été traité encore avant par K. Dunin-Wasowicz et aussi par le chercheur français Josef Billig<sup>12</sup> dans son étude au sujet de l'exploitation de la force ouvrière de détenus dans l'économie de guerre du IIIème Reich.

<sup>12</sup> J. Billig, Les camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien, Paris, 1973.

Le problème de la structure du camp et celui de ses liens avec la centrale SS de Berlin ont provoqué jusqu'à présent beaucoup de réticences. Le travail de Glinski a rempli cette lacune en permettant ainsi de continuer une recherche détaillée à ce sujet. Cependant, de nombreux problèmes présentés ici d'une façon superficielle demandaient à être réétudiés et approfondis. Une source d'information très valable est donnée par les survivants du camp dont les témoignages ont beaucoup renforcé les travaux, réalisant une monographie complète du camp. Ils ont beaucoup aidé à traiter les thèmes n'ayant pas leur écho aux archives, tels que par exemple, les formes et la portée de l'extermination. Les années quatre-vingts ont apporté un nombre exceptionnel de témoignages sous forme de témoignages directs ou de récits publiés par d'anciens détenus, en Pologne aussi bien qu'à l'étranger, ainsi que beaucoup d'études scientifiques de recherche, parues en général à l'initiative du Musée de Stutthof.

En 1983, il a été remis à l'Edition Interpress de Varsovie un travail collectif constituant une monographie du camp, effectué par les travailleurs du Musée de Stutthof. Cette monographie a été le résultat de longues années de recherches à partir de la source de l'histoire du camp, prenant en considération tous les aspects de la création, de l'activité et des principes de fonctionnement du camp de Stutthof. Malheureusement, un long procédé d'édition qui, en ce cas, a duré cinq ans, n'a pas favorisé ce travail. De nouvelles recherches et constatations se rattachant aux thèmes qui n'avaient pas été suivis d'analyses très approfondies pourraient rajouter beaucoup de découvertes bien précieuses.

Pendant cette période, plusieurs sessions scientifiques ont été organisées. Pendant ces sessions, on a présenté les résultats des recherches qui n'étaient repris que partiellement dans l'étude publiée par Interpress. En 1985 a eu lieu à Gdansk une conférence au sujet de la dernière étape d'existence du camp de Stutthof, à partir du moment où son évacuation avait commencé, le 25 janvier, jusqu'au 9 mai 1945<sup>13</sup>. En 1987, lors de la session scientifique tenue à Malbork, il a été présenté une communication sur l'état actuel des recherches concernant l'histoire de la Poméranie de Gdansk du temps de l'occupation allemande<sup>14</sup>.

Il a été publié au «Stutthof. Cahiers du Musée» aux numéros 7 et 10, les documents de sources sur les détenus exécutés au camp de Stutthof et sur ceux qui s'étaient évadés du camp<sup>15</sup>. Ces documents englobent tout ce qui existait aux archives et d'autre part, tout ce qui existait en tant que témoignages d'anciens détenus. Ces derniers confirment les faits connus par les documents, même s'ils ne connaissaient pas les noms des victimes, ne se souvenaient pas très exactement des dates, des nationalités, ni du nombre de personnes exécutées. Une étude globale des sources, initiée par le Musée de Stutthof vers la moitié des années quatrevingts, a mis en valeur ces témoignages en tant que source historique inappréciable, confirmant ou rectifiant les faits constatés par d'autres moyens.

Il y a encore beaucoup de problèmes possibles à étudier. Et il faudrait faire cette étude sans plus attendre vu que l'écart de temps augmentant, réduit les possibilités d'avoir des relations de la part des témoins oculaires. Parmi ces problèmes à étudier, il y a surtout l'appréciation de la mortalité au camp et les trajets de l'évacuation des détenus, la structure et l'organisation du camp, histoire de ses filiales l'hôpital du camp et son activité, la structure sociale, le calendrier d'événements et autres.

En même temps que l'informatisation de toutes les archives y compris la seule possibilité d'en faire un inventaire, il faudrait créer un catalogue englobant tous les récits manuscrits ou publiés sous toutes les formes, mémoires ou autres formes de relations faites par les anciens détenus. Ceci nécessite du temps et des moyens importants dont le Musée ne dispose pas. Il serait donc souhaitable de fonder un établissement coordonnant les travaux en question tout en encourageant la recherche scientifique et les études sur base des moyens recueillis.

<sup>15</sup> M. Jezierska, Straceni w obozie Stutthof (Exécutés au camp de Stutthof), «Stutthof. Cahiers du musée» n°7, 1987; idem; Ucieczki z obozu koncentracyjnego Stutthof (Evasions du camp de concentration de Stutthof), ibidem, n°10, 1992.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Dernière étape de l'histoire du KL Stutthof et sa libération - 25 janvier -9 mai 1945, Gdansk, 1985.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> L'état des recherches sur l'histoire de la Poméranie de Gdansk au temps de l'occupation. Demandes de recherches, Gdansk, 1987.

<sup>16</sup> Les Polonais de la Poméranie de Gdansk en URSS, internés, prisonniers de guerre, détenus des camps de travaux forcés ainsi que leur sort dans la période 1939-1956. L'état des recherches et demandes de recherches, Gdansk, 1991.

<sup>17</sup> M.Orski, Les répressions prises par les autorités soviétiques par rapport aux détenus du camp de concentration de Stutthof au moment de la prise de la Poméranie de Gdansk par l'Armée Rouge au mois de mars de 1945. Dans: Dossier d'une session du 17 septembre 1991, Gdansk, 1991.

En 1989 le Musée de Stutthof de même que d'autres unités semblables, ont engagé des recherches concernant les répressions pratiquées par l'armée soviétique entrant en Poméranie de Gdansk, par rapport aux activistes clandestins polonais, leurs internements et déportations aux goulags loin dans la Russie. Deux ans après, suite à l'initiative du Directoire de l'Association Kaszubsko-Pomorskie ainsi que de la Commission Régionale pour Investigation des Crimes contre la Nation Polonaise à Gdansk (c'est le nom de cette organisation, actuel depuis 1989. L'ancien nom : Commission Générale et Régionale pour Investigation des Crimes Nazis), une conférence à ce sujet a été organisée 16. Parmi les différents propos se rattachant au sort des Polonais victimes de l'agression de l'URSS contre la Pologne le 17 septembre 1939 ainsi qu'aux déportations dans les camps des membres de la Résistance ; il en a été également question, sous forme d'un communiqué spécial portant sur un extrait de l'histoire de Stutthof<sup>17</sup>.

En tant que césure initiale, j'avais opté pour le moment de rencontre des troupes militaires soviétiques avec les groupes de détenus sur le territoire du camp de Stutthof et d'Elblag à partir du 9 mai 1945 ainsi que dans les localités de Poméranie de Gdansk où en mars 1945 les détenus ont été libérés des mains des Allemands. La notion de «répressions» doit être traité dans son sens le plus large, englobant d'une part les moyens juridiques de pénaliser les actes partialement trouvés par l'URSS comme criminels, et d'autre part, tous les autres moyens revanchards (ayant un caractère moral ou politique, annexion de biens, contrainte par corps, abus vis-à-vis des personnes arrêtés) ne résultant pas directement des accords respectifs polono-soviétiques ou bien des dispositions concernant les zones d'occupation sur lesquelles stationnaient les troupes militaires.

Contrairement aux questions de représailles par rapport aux activistes de la Résistance, pour lesquels la documentation a été conservée d'une façon plus ou moins accessible, les questions concernant les anciens détenus de Stutthof n'ont trouvé que partiellement et c'est en partie minime, leur inscription aux archives. Jusqu'à l'année 1989, cette question ne pouvait aucunement être traitée dans le cadre d'une étude sur la reconstruction du camp de concentration de Stutthof. Pratiquement aucune investigation n'y a été orientée, au moins officiellement et en plus, on exagérait à exposer le moment de l'entrée des Russes à Stutthof le 9 mai 1945, en lui donnant un symbole de noblesse de libéra-

tion des détenus arrachés de l'esclavage allemand et celui de la fin de l'occupation.

Toutes les autres informations se rattachant aux anciens détenus et concernant la période d'après l'entrée de l'armée soviétique, ont été recouverts de silence par peur devant les conséquences d'une révélation des faits démontrant le rôle joué par les services NKWD sur le territoire du camp ainsi que par les détenus polonais de Stutthof dans les premiers jours de la libération.

Outre les brèves notices sur la situation post-guerre des anciens détenus du camp, trouvées dans les mass medias officiels ainsi que dans la «deuxième circulation d'information», ce n'est qu'en 1989 que le nouveau système politique créé au cours de débats «de la table ronde» a permis d'engager d'une façon flagrante et non limitée par quoi que ce soit, des recherches et investigations concernant les anciens détenus pendant leur vie après la fin de la guerre. Un lot de documents concernant les détenus de nationalité juive, ont été remis au Musée de Stutthof au début des années soixante par l'Institut de l'Histoire Récente (Yad Vashem) de Jérusalem<sup>18</sup>. Aux Etats-Unis on a également noté plusieurs mémoires des anciens détenus de nationalités juive et lituanienne touchant aussi à la question du nouveau système politique créé sur le territoire de la Pologne occupé par l'armée soviétique<sup>19</sup>.

Vers la moitié de 1989, l'atelier d'étude de l'ancien camp de concentration de Stutthof a fait les premières interviews avec les anciens détenus du camp en question de leur déportation de Pologne vers l'URSS. Une des plus intéressantes a été la relation durant deux heures déposée par le déjà décédé, Marian Pawlaczyk, originaire de Gdynia, présentant un groupe de détenus polonais restés au camp central jusqu'au 9 mai 1945<sup>20</sup>. Cette relation constitue toujours la seule description complète de la déportation dans les goulags soviétiques, de la détention des anciens détenus de Stutthof et enfin de leur rapatriement en Pologne aux années 1954-1956<sup>21</sup>.

Dans les publications datant de ces dernières années, ces questions ont trouvé une importance plutôt marginale, ce qui résultait non seulement du fait que la documentation avait manqué mais aussi parce que les groupes déportés ne comptaient pas beaucoup de détenus<sup>22</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> AMS, Relations et Mémoires, Volumes VII et VIII.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> J. Katz, op. cit., S. Yla, A Priest in Stutthof. Human experiences in the World of Subhuman, New York 1971; voir aussi quelques autres souvenirs édités aux Etats-Unis, entre autres, A. Gervydas, Uz spygliu etu vielu, Chicago, 1950; B.S Sruoga, Dievu Miskas, Chicago 1957.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Enregistrement aux AMS.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> On a rassemblé pareillement les déclarations et courts récits du côté des personnes suivantes: L. Zdrojewski, F. Szwaba, J. Kroplewski, P. Drzewiecki, K. Dymczyk, J. Bedzinski, A. Arendt, L. Ryger, J. Kroplewski, I. Nowak, M. Borowski.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> W. Jastrzebski, W dalekim, obcym kraju. Deportacje Polakow z Pomorza do ZSRR w 1945 r. (Dans le pays lointain et étranger, Déportations des Polonais de la Poméranie en 1945), Bydgoszcz 1990.

<sup>23</sup>M. Turlejska, Te pokolenia zalobami czarne... Skazani na smierc i ich sedziowie (Ces générations à deuil noir... Condamnés à mort et leurs juges), Varsovie, 1990: un texte d'accord d'après l'ouvrage; Teheran-Jalta-Poczdam. Dokumenty konferencji rzadow trzech wielkich mocarstw, Varsovie, 1970, pp. 82 s.

Le fait de la déportation a été soumis aux conséquences juridiques et politiques résultant des accords signés par le président du PKWN (comité polonais de libération nationale), Edward Osobka-Morawski et par le Commissaire Populaire aux Affaires Extérieures, Wiaczeslaw Molotow, conclus le 26 juillet 1944 entre le PKWN et le Généralissime soviétique. L'article 7 de ces accords stipulait que les infractions commises par la population civile sur le territoire polonais, contre l'armée soviétique, dans la zone d'opérations de guerre, étaient soumises à la jurisprudence de Staline en tant que généralissime<sup>23</sup>.

En vertu de ces accords, les activistes polonais civils et militaires étaient arrêtés et transportés aux goulags en URSS. En complément des accords il y a eu l'ordre du Généralissime des armées soviétiques du 9 août 1944 où on parle des trophées appartenant en tant que réparations de guerre, la part soviétique, telles que : armes, moyens de transport, matériel d'intendance, carburants, et autres matériaux servant aux opérations guerrières, convenus avec la part polonaise. Les réquisitions réalisées ou plutôt de simples pillages des biens n'avaient jamais été concertés avec les autorités polonaises concernées, lesquelles n'ont eu aucune possibilité d'intervenir auprès de telles décisions. Les troupes militaires soviétiques, lorsqu'elles rentraient sur un territoire purement polonais, le traitait en tant que territoire allemand, ce qui les autorisait, d'après eux, à faire des démarches pareilles. Il n'existait pas une convention polono-soviétique déterminant la ligne séparant les territoires des deux Etats<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> W. Jastrzebski, op. cit., p. 50.

Les premières arrestations des Polonais, anciens détenus de Stutthof, ont commencé au bout de plusieurs jours déjà à compter du moment où les troupes soviétiques sont entrées dans des localités dans lesquelles les colonnes entières de détenus avaient été évacuées par les Allemands ; d'autres arrestations se sont effectuées aux domiciles des détenus. Les détenus libérés recevaient d'abord une assistance médicale et alimentaire et passaient ensuite aux fonctionnaires du NKWD pour les «interviews et conversations» - de jolis mots donnés par les services soviétiques de sécurité, à leurs interrogatoires au camp de concentration de Stutthof. Les premières questions étaient posées sur place ou bien après lorsque le détenu avait déjà été emmené au bureau du NKWD. Les détenus soupçonnés d'avoir participé à la Résistance, surtout dans l'AK (Armée Nationale) ou TOW «Gryf Pomorski», dans les Szare Szeregi (les Lignes Grises

- scouts) ou bien les anciens fonctionnaires de camp, étaient emprisonnés à Grudziadz et ensuite, au bout d'une série d'interrogations, transportés au camp collectif Dzialdowo pour être finalement déportés aux camps de Sibérie.

D'après Leszek Zdrojewski, ancien détenu à Stutthof, 200 à 300 personnes ont été interviewées à Stutthof et à Elblag, par les agents du NKWD. Ces arrestations n'avaient pas un caractère accidentel car les fonctionnaires des services concernés disposaient déjà des listes antérieurement préparées sur la base des informations fournies par les détenus russes. L. Zdrojewski a été témoin oculaire à Puck où il a vu le secrétaire de «revir», Marian Sukowski originaire de Bordnica, être fusillé devant les autres, ayant été dénoncé par l'un des détenus russes. Il y eut beaucoup de cas pareils mais qui ne se sont pas toujours terminés d'une façon aussi tragique<sup>25</sup>.

<sup>25</sup> Selon l'information donnée par Leszek Zdrojewksi - Marian Sukowski, né le 9 avril 1903 à Monkowarsk, depuis le 27 septembre 1944 à Stutthof; AMS, Einlieferungsbuch, sign. I-IIE-15.

De nombreuses arrestations et des interrogatoires effectués sur les anciens détenus de Stutthof qui ne disposaient d'aucun document personnel ou, le cas échéant, des documents allemands, sont racontés par Bronislaw Nietyksza qui à Wejherowo, avait fondé le Comité National polonais ayant comme objectif de défendre les détenus de Stutthof. Grâce à son assistance et à ses démarches devant les autorités du NKDW, il a réussi à sauver 250 personnes arrêtées par les Russes à leur entrée dans la ville, suspectes d'être des anciens soldats de Wlasow<sup>26</sup> déguisés.

<sup>26</sup> B. Nietyksza, Nadzieje. Zluczenia. Rzeczywistosc. Wspomnienia z lat 1912-1945 (Espérances. Illusions. Réalité. Souvenirs des années 1912-1945), volume 1, Varsovie 1985, pp. 390 s.

Au camp de travail de Roza, situé à 25 km de Czelabink (URSS), dans un envoi de détenus venant de la Poméranie de Gdansk au printemps de 1945, s'est trouvé Teofil Knut qui dans son récit sur ce camp, a confirmé le fait de détention dans ce camp des anciens détenus de Stutthof<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> K. Ciechanowski, Poslowie; Drogi Polakow z Pomorza do radzieckich obozow w l. 1939-1945 w; S. Janke, E. Szczesiak, Kolec syberyjskie rozy (Préface. Chemins des Polonais de la Poméranie de Gdansk aux camps soviétiques dans la période 1939-1945, dans: L'épine de la rose sibérienne); le dossier personnel, AMS, sign. I-III-686; arrêté par le NKWD, pris aux transports dirigés aux camps en URSS.

Un autre ancien détenu de Stutthof, Jan Krol né le 15 juin 1909 à Korczykowo district de Kartuzy, a été arrêté par la police allemande de sécurité le 29 décembre 1944. Dans le camp, il lui a été attribué la catégorie de détenu en prévention, étant soupçonné d'avoir aidé les partisans de Tow «Gryf Pomorski». Sur les registres du camp il a été enregistré en tant que Johann Kroll immatriculé 104748. Au mois de mars de 1945, il a été arrêté par le NKWD et ensuite transporté à Grudziadz où est il est décédé<sup>28</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> D'après la correspondance de F. Krol (frère de Jan), du 25 mars 1991 au musée Stutthof et celle du 3 février 1991 à la CCI.

Au moment de la prise de Stutthof par l'Armée Rouge, au camp, se trouvaient encore environ 100 détenus non évacués. Une partie de ce groupe faisait une équipe spéciale, ayant pour tâche de protéger le camp, désignée par le commandant p.o., Haupttsturmfuehrer-SS Paul Ehle. Tous, ils étaient restés au Vieux Camp.

Le groupe assurait, entre autres, la surveillance des femmes du Vieux Camp, Kazimiera Jackowska; les détenus polonais du bloc No 5 du Nouveau camp, Marian Pawlaczyk, Jan et Czeslaw Bedzinski, Bernard Opiekunsi et Henryk Smierzchalski. Chacun d'eux avait essayé de parvenir à Gdansk par la seule voie possible, à pieds, qui passait par Elblag<sup>29</sup>.

<sup>29</sup> AMS, Relations et Mémoires, sans signature.

Tous les cinq sont parvenus à Elblag au bout de deux jours de marche. Ils se sont présentés au bureau polonais d'hébergement. Ici, sans aucune explication, ils ont été dirigés vers un point russe de mobilisation. Avant d'y parvenir, ils furent arrêtés par une patrouille de NKWD assistée par un détenu de Stutthof qu'ils connaissaient et qui réglât de cette façon ses comptes privés avec les frères Bedzinski. A Elblag, ils furent volés de tous leurs documents et objets personnels. Les interrogatoires se multiplièrent et ils furent accusés d'avoir collaboré avec les Allemands au camp au détriment des autres détenus. Comme argument, on leur répondait qu'ils connaissaient trop bien la structure du camp.

Plusieurs jours avant de quitter la ville, ils furent mis dans des cellules séparées d'une prison militaire. Vers la fin du mois de mai ou début juin, ils ont été conduits à Debica où ils ont été mis dans une cave avec des anciens soldats de l'armée de Wlasow, volksdeutsch et détenus allemands. La dernière interrogation a eu lieu dans une maisonnette, après quoi, ils ont été forcés de signer un procès verbal sans avoir, aucun d'eux, lu le contenu de ce procès-verbal d'interrogation. Pour ceux qui refusaient, on montrait, déjà préparée d'avance, une cave creusée directement dans le sol au milieu de la cour, profonde de 3 mètres, aux parois en cône. Tout au fond, il y avait un petit carré qui ne laissait la possibilité au prisonnier que de garder une position verticale. Le trou creusé était couvert avec des planches et du gazon. Le détenu recevait de l'eau et du pain descendus avec une ficelle.

L'étape suivante de leur déportation conduisait à Bobrujsk en Biélorussie où ils ont été soumis à un procès ayant eu lieu dans une caserne de NKWD. A. Bobrujsk, ils ont rencontré d'autres anciens détenus de Stutthof. Ils ont eu leur procès en commun avec Mieczyslaw Goncarzewicz, le vorarbeiter à l'atelier de cordonnerie de Stutthof et le docteur Bogdan Jasinski, ayant été mis en liberté et ayant quitté le camp en juillet 1943. Tous ont été condamnés pour 15 à 20 ans de camp de travail. En décembre 1945, M. Pawlaczyk et J. Bedzinski ont été expédiés à la prison de Minsk. Puis, transportés à travers Gorki et Kiev. Début janvier 1946, ils arrivaient dans un froid glacial de 30 degrés, dans un camp de Workuta situé en Russie, dans la République autonome de Komi, Bassin du Charbon de Petschora.

Tous les détenus ont été dispersés à travers différentes mines de charbon. Ils chargeaient le charbon sur le wagon, sélectionnaient le charbon d'entre les pierres ou bien travaillaient directement à l'extraction du charbon. De même qu'à Stutthof, ils portaient également ici des vêtements portant leur numéro d'immatriculation, disposés en trois emplacements. Les vêtements qu'ils avaient gardé sur eux en partant vers Workuta leur servaient également de vêtements de travail dans la mine. Il n'y avait pas assez de temps pour qu'ils puissent faire leur toilette vu que l'eau froide et chaude était rationnée et, comme savon, ils recevaient un dé de savon de poisson. Tous les dix jours ils allaient aux bains pour désinfecter leurs vêtements. Cette désinfection était exécutée à sec sous une chaleur très élevée, grâce à quoi, malgré les saletés partout, il n'y avait pas de poux dans le camp. Les planches nues faisaient office de lits et draps, des détenus. La nourriture était rationnée en fonction du rendement du travail et elle était distribuée par pots : cela donnait 400 gr de pain, 750 gr. de soupe et 20 gr. de gruaux par jour. En dehors de la mine, le temps de travail n'était pas réglementé et on travaillait à partir de l'aube jusqu'à la nuit.

Vers la dernière période de leur détention, les conditions de vie s'étaient légèrement améliorées. Cette amélioration dépendait beaucoup d'eux-mêmes. Au bout d'un certain temps, les Polonais ont su s'adapter aux nouvelles conditions dans le camp en trouvant des lacunes dans le règlement non écrit, par exemple, en profitant de courtes visites à l'hôpital, ce qui leur permettait de récupérer leurs forces vitales. Marian Pawlaczyk est revenu en Pologne en 1954, Jan Bedzinski deux ans après<sup>30</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Ibidem, M. Pawlaczyk est décédé en 1991, J. Bedzinski deux ans plus tôt

Les représailles de la part du NKWD ont touché non seulement les Polonais mais aussi les détenus d'autres pays. Il en était de même pour les ressortissants de l'URSS dont un groupe important de Juives. Les circonstances de leur libération par les Alliés et par l'armée soviétique prennent beaucoup de place dans leurs mémoires publiées en Europe de l'Ouest et recueillies par Yad Vashem à Jérusalem. Josef Katz, le Juif allemand originaire de Lubeck, dans son récit fait en 1946 et édité en 1973 aux Etats-Unis, parle des difficultés qu'il avait rencontrées de la part des autorités soviétiques et polonaises lorsqu'elles le traitaient, lui et les autres Juifs, avec un «mépris ignoble». On les traitait comme des Allemands et non comme des Juifs, en expliquant que tous les Juifs ont été assassinés au camp par les Allemands. Leurs documents ont été enlevés et ils ont dû subir une révision avant de partir pour Berlin<sup>31</sup>.

31 J. Katz, op. cit.

<sup>32</sup> AMS, Relations et Mémoires, Volume VII.

33 Ibidem.

Et ce n'était pas un cas unique. Les anciennes détenues Juives originaires de Lituanie, de Lettonie, d'Autriche et d'Allemagne trouvaient que le comportement des Russes envers les Juifs était spécialement hostile. Les premiers jours de leur liberté ont été marqués par de longs interrogatoires menés par le NKWD dans des conditions de quasi prisonnières. On les a mises dans des cellules séparées, elles recevaient la nourriture en portions réduites et couchaient à même le sol. La question fondamentale qu'on leur posait concernait leur vie passée dans le camp. Comment est-il possible qu'elles soient restées en vie<sup>32</sup>?

Sonia Szogan-Etkin est restée en URSS jusqu'en 1956. Le 23 mars 1945, elle a été libérée par les Russes du camp de Kokoszki près de Gdansk. Elle a estimé que le comportement envers les Juifs était bien hostile. Elle a rencontré de leur part un manque de confiance durant les interrogatoires auxquels elle a été soumise, aussi bien qu'au moment d'une rencontre accidentelle avec les Russes. Les Juives ont été souvent malmenées et violées par les soldats russes. Dans les hôpitaux dans lesquels elles venaient, elles rencontraient de nombreuses détenues juives de Stutthof, souffrant de maladies vénériennes communiquées par les Russes<sup>33</sup>.

Une Lituanienne, Cyla Kajcer-Perla, libérée par les soldats anglais à Neustadt est passée dans la zone soviétique, espérant y trouver des nouvelles de sa famille de Vilnius. Elle a eu ainsi l'occasion de comparer les deux parties. Lorsque les soldats anglais sont entrés à Neustadt, les anciennes détenues ont trouvé de suite des soins nécessaires. Elles ont été mises dans le bâtiment de l'ex-école de la marine. Chacune d'elles a été entourée d'une assistance médicale, un régime spécial ordonné et comme elle le prétend : «nous avons eu tout ce dont nous avons eu besoin». Cependant, elles ont été traitées par les Russes d'une façon tout à fait différente. Manque de confiance, soupçons non motivés, coups accompagnés d'injures de toutes sortes : «Vous, prostituées allemandes...». C. Kajcer-Perla présente dans la suite les péripéties d'un groupe composé de 150 Juifs en zone soviétique de Barth et d'Interburg où tout le monde a été interrogé par le NKWD. Ce n'est qu'au bout de trois mois qu'elle a pu quitter l'Allemagne pour aller à Vilnius. Avant de parvenir à Stutthof, elle était passée dans les camps de Lituanie et d'Estonie, tels que : Vaivara, Strassdenhof, Klooga, Narva, Ereda et autres<sup>34</sup>.

34 Ibidem.

Le Lituanien Stasys Yla, l'abbé catholique et militant politique, détenu de Stutthof depuis le printemps 1943 avec un groupe d'intellectuels lithuaniens, a été libéré le 12 mars 1945 par les Russes à Puck. Dans ses mémoires intitulées «Sous le joug russe» (Under the Russian yoke), Yla dit que pendant les interrogations de la part des services de sécurité russes, ils ont été mis dans des cellules destinées aux criminels du le NKWD. Les questions posées concernaient leurs activités politiques en Lituanie occupée par les Allemands et à Stutthof.

Yla et les autres abbés lithuaniens ont évité d'être envoyés en Sibérie parce qu'ils étaient prêtres. Les autres intellectuels n'ont pas bénéficié de cette chance. Vers la fin du mois d'avril 1945, Yla a quitté Puck pour aller dans un camp de rapatriement, situé à côté de Varsovie, destiné aux étrangers, afin d'y obtenir l'autorisation de retourner en Lituanie. Dans ce camp, le NKWD avait également procédé à des interrogatoires, arrestations et déportations en Russie. C'était le cas du diplomate Liudvik Seja. Un groupe peu nombreux de lithuaniens a réussi à émigrer à l'ouest. Yla a accepté l'offre de quitter le camp, proposée par un Français dénommé Pierre Dufas. Rapatrié, il était parti en Allemagne. Au bout de plusieurs années, il a émigré aux Etats-Unis définitivement<sup>35</sup>.

<sup>35</sup> S. Yla, op. cit., pp. 283 s.

Les représailles pratiquées contre les anciens détenus de Stutthof par les services de sécurité de l'URSS et de la Pologne ne constituent qu'une partie de ce problème bien complexe qui concerne la responsabilité du NKWD pour les crimes commis contre la nation polonaise pendant la IIème guerre mondiale aussi bien qu'après la guerre. Sans bien comprendre ce processus, on ne pourrait pas envisager d'une façon impartiale l'histoire du camp dont l'aspect criminel ne devrait pas voiler les vraies relations existantes dans le cadre d'une organisation des détenus. Je crois que cet élément doit orienter dans le bons sens l'étude historique moderne sur l'histoire des camps de concentration. C'est ici que je vois la raison essentielle d'utiliser cette source historique vivante donnée par les gens et leurs Témoignages.

Malheureusement, plus on s'éloigne de la fin de la guerre, plus la chance de recueillir des récits complets et en même temps aussi objectifs que possible, devient moins réelle. Des attitudes nationalistes renaissantes dans les pays de l'Ouest aussi bien que de l'Est de l'Europe rendent douteuse la possibilité de faire garder dans la mémoire des gens les crimes d'homicide. Un lien de cette mémoire avec les temps modernes est constitué par les institutions nationales, établissements sociaux et privés qui prennent pour objectif l'idée d'une entente nationale basée sur la reconnaissance du passé en tant qu'avertissement important pour la paix mondiale.

La Pologne, aussi bien que les autres pays de l'ancien bloc de l'Est, traverse une évolution significative. Le martyre de la IIème guerre mondiale et les doctrines politiques qui s'en nourrissaient ont rempli leurs très importantes fonctions politiques et éducatives. Le mérite indubitable des gouvernements communistes, c'est le grand soin de bien entretenir les musées de martyre - anciens camps de concentration (Auschwitz, Majdanek, Stutthof, dernièrement Gross-Rosen) et autres lieux de mémoire nationale. L'honnêteté des gens faisant la recherche historique ne suivait pas le chemin de leur conscience politique et les besoins réels de la jeune génération. On persuadait les jeunes de garder dans leur mémoire le martyre des victimes des camps, en utilisant des movens administratifs déformant très souvent les faits liés. par exemple, avec la libération des camps et la vie postérieure des détenus. La marge laissée aux gens pour se créer leur propre vision des faits a été minime.

Pour terminer, je tiens à souligner que le fait de conserver la mémoire des crimes et génocides nazis (Holocauste) a une double signification. D'abord, cette mémoire fait partie des richesses culturelles à l'échelle mondiale comme garante d'une coexistence pacifique des nations en assurant une continuité de leur évolution historique relativement

non marquée des conflits. D'autre part, son rôle est de limiter les tendances pro-nazies et la renaissance de cette orientation anti-démocratique et anti-nationale. Cette conscience doit nous amener à comprendre que conserver la mémoire de l'horreur nazie est d'une importance de premier ordre et l'un de nos devoirs vis-à-vis de l'humanité future.

Krystyna OLESKY
Vice-Directeur du
Musée d'Etat
d'Auschwitz (Pologne)

Die tragische Wirklichkeit des Zweiten Weltkrieges hat die Humanisten und unter ihnen die Schriftsteller vor eine neue, ungewöhnliche Situation gestellt. (\*)

Die Beweggründe, das Thema des Krieges und der Lagererlebnisse zu ergreifen, waren sehr verschiedenartig. In der Anfangszeit herrschten persönliche Motive vor, da der Krieg zusammen mit den bestehenden Elementen der Konzentrationslager in großem Ausmaß die Psyche und das Bewußtsein der Schriftsteller, ihre Persönlichkeit im allgemeinen und die schöpferische Persönlichkeit imbesonderen gestaltet hat.

Der Krieg war ein Kataklysmus, während dessen die anerkannten Werte und Normen in Trümmer zerfallen sind. Die Völker wurden gewaltsam aus ihrem bisherigen Leben herausgerissen und mußten sich an die neuen, nach dem 1. September 1939 plötzlich veränderten Bedingungen anpassen; die Nichtanpassung bedeutete den Tod.

Was ist also die Literatur, in der alle individuellen und nationalen Erlebnisse ihren Ausdruck gefunden haben? Ist sie nur ein Dokument, ein Spiegel, in dem ein historisches Ereignis reflektiert wird - oder vielleicht ein Kommentar, der zur Vertiefung des Wissens über die Tatsachen und Ereignisse aus den Jahren 1939 - 1945 führt.

Eines - meiner Meinung nach - der besten aber zugleich auch der erschütterndsten literarischen Werke sind die Lagererzählungen von Tadeusz Borowski. Die meisten von

<sup>(\*)</sup> Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Littérature» (Président de séance : Mr. D. Sturm - Directeur Goethe Institut Brüssel)

ihnen bilden in Polen eine Pflichtlektüre für die höheren Gymnasialklassen.

Sie wurden gleich nach der Befreiung des Verfassers in Dachau verfaßt und im Frühling 1946 in einem polnischen Verlag in München herausgegeben. Das, was die Erzählungen von Borowski von der Erinnerungsliteratur entschieden unterscheidet, ist die bewußte Wahl einer anderen Form. Sie sind in der ersten Person geschrieben, was nicht außergewöhnlich ist. Zu ihrem Helden jedoch hat der Verfasser einen Menschen gemacht, der an die Lagerwirklichkeit absolut angepaßt ist, der sie als eine normale Wirklichkeit akzeptiert und dadurch demoralisiert ist. Borowski zeigt Unermeßlichkeit des Lagerterrors und die Grausamkeit. die totale Bedrohung mit dem Tod und auf diesem Hintergrund die Tragik eines Opfers, das durch die Lagermaschine in ihr Getriebe gezogen wurde. Das Auschwitzer Lager war auf eine solche Weise organisiert, daß die einzige Überlebenschance die Anpassung der Opfer, ihrer Akzeptierung des totalen Übels und die langsame Verwandlung in den Täter war. Wenn ein Häftling überleben wollte, so konnte er keine Ansprüche erheben, denn «die Lebenden haben gegenüber den Verstorbenen immer Recht». Der Erzähler bei Borowski ist ein Mensch aus dem Lager. Die äußere Welt hörte völlig auf zu existieren, zählt nicht mehr, auch ihre Moral gilt nicht mehr. Borowski enthüllt erbarmungslos die tragische Wahrheit von Auschwitz - wir waren unbarmherzig und gleichgültig, denn das Lager hat solche Verhältnisse geschaffen, die sich anders nicht überleben ließen. Ihr Druck war so kategorisch. Die Tragik derer, die überlebt haben, ist nach Meinung von Borowski der Verlust der Unschuld, der Verlust der Gewissensruhe. denn die Verhältnisse werden die Tatsache, daß man an einer solchen Ordnung teilgenommen hat, nicht ändern. Die Tragik von Borowski wird als ein tragischer Zwang verstanden - ein Häftling wurde der Wahlmöglichkeit beraubt, er wurde in eine Lage ohne Ausweg versetzt.

Daher also ist das Schaffen von Tadeusz Borowski auf eine so gewaltige Protestwelle gestoßen. Borowski hat als erster darauf aufmerksam gemacht, daß das, was sich in Auschwitz ereignet hat, eine menschliche Sache ist, die schmerzhaft jeden Menschen betrifft. Die Lagerwirklichkeit darstellend, verzichtet Borowski auf Pathos und lange Beschreibungen. Jedoch die Wirkung, die er mit der lakonischen Feststellung der Definition des Hungers erzielt:

«Der Hunger ist dann richtig, wenn ein Mensch auf den anderen Menschen als auf ein Objekt zum Essen schaut» ist mehr erschütternd als die weitschweifenden Schilderungen von drastischen Szenen. Die Massenvernichtung, der Massentod ist das Leitmotiv, egal ob dem Problem eine Erzählung im Ganzen («Die Menschen von der Rampe») gewidmet ist oder ob sie von dem Leben im Lager erzählt. Kurze Feststellungen «Zwischen dem einen und dem Ball wurden hinter meinem Rücken tausende Menschen vergast» schildern die grausame Verbrechensmachine schärfer als die mehrseitigen Beschreibungen.

In der Beschreibung der Lagergrausamkeiten, die die Werke enthalten, die sowohl im Lager als auch in der Zeit unmittelbar nach dem Kriege entstanden sind, herrscht die Tendenz zur Dämonisierung des vollbrachten Übels vor. Das erscheint auch in der sprachlichen Schicht. Bezeichnungen, wie «die Hölle von Auschwitz», «die Bestien», «die Henker», «die Häscher» wiederholen sich verhältnismäßig oft.

In der Literatur dieser Zeit ist die Einteilung der ganzen Lagergemeinschaft in eine schwarz-weiß-Kategorie kraß sichtbar; die Einteilung in Opfer und Henker, die Einteilung auf Grund der nationalen Kategorien oder der Farbe des Lagerwinkels. Ein Deutscher war Symbol eines jeglichen Übels; ein Jude, ein Pole - eines edlen Opfers. Andererseits ist der politische Häftling ein Mensch, der sogar in den so extremen Verhältnissen wie im Lager zu Opfern bereit ist. Es ist eine Gestalt, die im Unterschied zu den Verbrechern aus den asozialen oder kriminellen Kreisen um die Würde und um das Erhalten der höchsten Werte kämpft.

Eine solche Art, einen einzelnen Menschen im Lager und die dort geschilderte Welt darzustellen, sollte der Intensivierung des moralischen, gegen das Übel gerichteten Protest dienen, und bis heute lastet auf ihr die Art und Weise, auf welche die Auschwitzer Tragödie und Auschwitzer Verbrechen verstanden werden. Die Lagererinnerungen bilden einen Teil der Literatur, die das Verhältnis zur Vergangenheit für den größten Teil der Gesellschaft gestaltet. Besonders unter der Jugend, die das Wissen über die Lager ausschließlich über die schöne Literatur erwirbt.

Die Auschwitzer Literatur ist ein eigenartiges Dokument des Widerstands, mit dem die Welt die Tatsache zur Kenntnis nahm, daß die Verbrechen von normalen Menschen begangen wurden, von Menschen, bei denen es sogar oft schwierig sein würde, sie als böse im üblichen Sinne dieses Wortes zu bezeichnen, von den Menschen, die im Leben außerhalb des Lagers keine verbrecherischen oder sadistischen Neigungen verraten haben. Diese Wahrheit verletzt die ganze Menschheit, stellt ein Fragezeichen über die grundsätzlichen moralischen und kulturellen Fragen, die über die Jahrunderte erarbeitet worden sind.

Davon, wie stark die Kraft der Lagererlebnisse war, zeugt unter anderem die Tatsache, daß an diese Themen nach beinahe 50 Jahren junge Schriftsteller, die schon viele Jahre nach dem Ende dieser geschichtlichen Katastrophe geboren sind, immer wieder anknüpfen.

Im Laufe der Zeit befaßt sich die Literatur weniger mit der Beschreibung von Tatsachen. Immer häufiger dagegen - sogar in der Erinnerungsliteratur - läßt sich ein weitgehender Kommentar finden, dessen Ziel die Vertiefung unseres historischen Wissens ist. Sein Ziel ist, die Antwort auf die Frage zu finden, ob die Geschichte aus gedankenlosen und zufälligen, des tieferen Sinnes beraubten Ereignissen besteht oder - im Gegenteil - aus bewußten, dem Willen des Menschen untergeordneten Handlungen logisch hervorgeht und ob man aus ihr die Schlußfolgerungen für die Zukunft ziehen kann, ob man aus ihr lernen kann ?

Der zweite Weltkrieg hat seine apokalyptischen Merkmale nicht nur darum angenommen, weil er die ganze Erde erfaßte, sondern vor allem wegen der massenhaften Vernichtung, die auf systematische, industrialisierte Weise durchgeführt wurde. Die schöne Literatur hat gleich nach dem Krieg eine bedeutende Rolle als eine der Grundquellen des Wissens über die nicht weit zurückliegende Vergangenheit gespielt. Mehrere von den ersten literarischen Werken, die die Lagerrealität schildern, wurden als Dokumente, als Spiegel der historischen Ereignisse, und nicht als schöne Literatur betrachtet.

Zugleich hat sich die Literatur die Mühe gegeben, die Erscheinungen, deren Zeugen und Teilnehmer zugleich die Verfasser waren, klarzustellen.

War es möglich, in einem Werk alle Widersprüche der Epoche - den Untergang und die Größe des Menschen zum Vorschein zu bringen ?

Die Literatur stellte sich der Notwendigkeit, Erscheinungen und Erlebnisse zu vermitteln, die völlig neu, bisher unbekannt sind, die sich im Bereich der bisherigen Erfahrungen - sowohl des einzelnen Menschen als auch der ganzen Gesellschaft - nicht fassen lassen. Die Gefahr, über die Lagerwirklichkeit zu schreiben, beruhte auf dem Wissen der bereits fertigen Kompositionsschemata, auf der Wiedergabe der Wirklichkeit in schwarz-weißen Farben. Dieser Versuchung haben viele Autoren nachgegeben, die lediglich die äußeren Anzeichen der Escheinungen bemerkt haben.

Gibt es eine Grenze, die die dokumentarische Literatur von der sogenannten «schönen Literatur» unterscheidet? Sie wird wohl nur durch die literarische Fiktion, also durch das Schöpfen der Wirklichkeit im Unterscheid zu ihrer getreuen Wiedergabe gebildet. Die Memoiren, die sich großer Popularität und Anerkennung der Leser erfreuen, die den Wert eines historischen Dokumentes haben, erfüllt eine wichtige soziale und kulturelle Funktion, ein Bindeglied zwischen der Fiktion und der wissenschaftlichen Bearbeitung. Wegen der Vielfältigkeit der besprochenen Probleme sind sie ein ungewöhnlich wertvoller Literaturzweig.

Die Authentizität und Einfachheit der Memoiren- und Erinnerungsliteratur haben verursacht, daß sie bis heute die soziale Einbildungskraft gestaltet.

Trotz all dieser schätzenswerten und tatsächlich wertvollen Werke haben wir jedoch über all diese Nachkriegsjahre keinen Roman erhalten, der die Gesamtheit der mit der Auschwitzer Tragödie verbundenen Probleme erfassen würde, welchen der Welt eines Konzentrationslagers Recht verschafft.

Als die erste Welle der Lagerliteratur gekommen war und die Wertschätzung der Probleme begonnen hatte, war die Zeit gekommen, damit sich die Literatur, den gesellschaftlichen Auftrag beantwortend, mit den einzelnen Themen beschäftigt.

Eines der Probleme, die bis heute nicht zur Ende analysiert wurden, ist das Problem der Psyche der Täter.

Eines der ersten und relativ gut bekannten Bücher zu diesem Thema ist die in belletristischer Form geschriebene Biographie von Rudolf Höss unter dem Titel «Der Tod ist mein Beruf» («La mort est mon métier»), deren Autor Robert Merle ist. Der Verfasser stützte sie auf die im Jahre 1951 in Polen herausgegebenen authentischen Erinnerungen des Kommandanten von Auschwitz, Rudolf Höss, die im polnischen Gefängnis während des gegen ihn geführten Prozeßes geschrieben wurden.

Ich glaube aber, daß es kein empfehlenswertes Buch ist. Für mich ist es eine quasi-Psychoanalyse, die im Lebenslauf von Höss, angefangen von den jüngsten Jahren, die Antwort auf die Frage «Warum ?» und «Wie war es möglich ?» sucht. Wie war es möglich, daß ein gewöhnlicher Mensch, der Familie hat, für den massenhaften Mord verantwortlich ist, der gegen Hunderttausende von unschuldigen Menschen, anderen Ehefrauen, Müttern und Kindern verübt wurde. Merle findet die Antwort in der früheren Kindheit von Höss.

Mit der Schuld daran, daß dem weiteren Leben von Höss eine solche Richtung gegeben wurde, daß er den nazionalsozialistischen Plan «der Endlösung» sorgfältig verwirklichen konnte, belastet Merle seine nächste Umgebung - die Familie. Eine solche Interpretationsweise scheint mir allzu oberflächlich zu sein. Eine bessere Lektüre sind meiner Meinung nach die authentischen Aufzeichnungen von Höss, die dabei eine bedeutende Anzahl von Informationen über die historischen Ereignisse geben.

Ein neuer Blick auf die Lagerwirklichkeit konnte sich aber erst in den sechziger Jahren zeigen, als der Geisichtspunkt eines Opfers aufgehört hat, einzig und ausschließlich zu sein.

Es begannen die Fragen aufzutauchen, die nicht nur durch das persönliche, emotionelle Verhältnis zur Vergangenheit aufgezwungen waren. Diejenigen, die den Krieg als Kinder durchlebt hatten, sahen die Probleme des Krieges im Zusammenhang mit dem eigenen reifen Leben, das 20 Jahre später gelebt wurde.

Das bisher bekannte Bild eines Verbrecher - Sadisten begann von den Prozessen der sechziger Jahre immer intensiver korrigiert zu werden, indem die ehemaligen Häscher von Auschwitz als gewöhnliche Bürger dargestellt wurden. Während die Feststellung, daß die meisten von ihnen, bevor sie nach Auschwitz kamen, ein normales, durchschnittliches Leben geführt haben, war die augenscheinliche Feststellung während des Prozeßes, daß sie sich auch nach

der Auschwitzer Zeit von den anderen Menschen durch nichts unterscheiden konnten, ein Schock.

In der ganzen, schon bereits 50-jährigen Nachkriegszeit, sind in allen europäischen Ländern sowie auch in Amerika und Australien, geschweige denn Israel, tausende von Büchern erschienen, die den Auschwitzer Themenkreis behandeln. Ich kann mich hier nicht auf die Analyse der polnischen Werke beschränken, und eine vollständige Analyse des ganzen Lagerschaffens ist auch nicht möglich. Ich werde mich also bei den als Beispiele ausgewählten Werken kurz aufhalten, die - in mehreren Sprachen bekannt - zur Gestaltung der Begriffe davon, was Auschwitz war, zweifellos bedeutend beigetragen haben.

In Polen überwiegt bis heute die Erinnerungs- und Reportageliteratur. Dem weiten Leserkreis sind außer von Borowski die Bücher von Seweryna Szmaglewska «Der Rauch über Birkenau» oder von Krystyna Zywulska «Ich habe Auschwitz überlebt» bekannt, die die Probleme des Lebens in einem Frauenlager umfangreicher darstellen. Bekannt ist auch ein berühmtes Buch von Wieslaw Kielar «Anus mundi». Sein Verfasser - ein Häftling des ersten Transports aus Polen, der nach Auschwitz gebracht wurde, hat im Lager über vier Jahre verlebt. Er stellt also verschiedene Entwicklungsetappen des Lager dar, angefangen von einem Konzentrationslager, das 1940 für die Polen gegründet wurde, über seine Internationalisierung 1941, als mit der Deportation der sowjetischen Kriegsgefangenen und der politischen Häftlinge anderer Nationen begonnen wurde - bis zu der Zeit, als Auschwitz zu einer riesigen Todesmaschine geworden ist. Es erfolgte, als man im Jahre 1942 mit der Realisierung der Aktion des massenhaften. industrialisierten Tötens in den Gaskammern von Birkenau der ganzen Transports von Juden, die aus allen Ländern des besetzten Europas deportiert wurden, begonnen hat. Von Kielar wird in seinem Buch vor der Schilderung der komplizierten Verhältnisse unter den Häftlingen und den Häftlingsgruppen nicht zurückgeschreckt; er zeigt, wie sich ein Mensch im Lager veränderte, wie sich ein System der moralischen Werte bildete. Er schildert auch das, was für viele ganz unverständlich ist, und zwar die Versuche der Häftlinge, sich im Lager einen Ersatz der Normalität zu schaffen, die Suche nach den universalen Werten in einer Atmosphäre der ständigen Bedrohung mit dem Tod. Kielar ist selbst von einer zu der anderen nächtsthöheren Stufe in der Lagerhierarchie aufgestiegen, von dem völligen

«Muselmannwerden» bis zur verhältnismäßig bevorzugten Stellung des Blockschreibers in Birkenau. In manchen Partien scheint Kielars Buch mit den Erzählungen von Tadeusz Borowski verwandt zu sein.

Eine weitgehend verstandene Auschwitzer Problematik hat in seinen Büchern Hermann Langbein unternommen. Solche Werke wie: «Die Stärkeren», «Menschen in Auschwitz» oder «Der Auschwitzer Prozeß» gehören heute bereits zu den Klassikern in der Auschwitzer Literatur. Langbein - besonders in dem Buch «Menschen in Auschwitz» - berührt viele Probleme aus dem Lagerleben, wobei er sich nicht ausschließlich auf die Besprechung von Problemen der Häftlinge beschränkt, sondern ziemlich viel Aufmerksamkeit den Angelegenheiten der Täter schenkt. Als didaktisches Material vor und nach dem Besuch in Ausschwitz können Langbeins Bücher eine reiche Informationsquelle sein, sowohl wenn es sich um die historischen, als auch um die moralischen Probleme handelt.

Das am meisten erschütternde und zugleich am meisten anklagende literarische Dokument des Auschwitz Lagers bilden die Bücher, in denen es ihren Autoren gelungen ist, in einer sparsamen und dabei präzisen Form, das Wesen des Lagermechanismus darzustellen, welches die Degradierung und die Vergegenständlichung des Menschen voraussetzt.

Zweifellos gehören dazu die Bücher von Primo Levi und Elie Wiesel.

Die Bücher der beiden sind weltbekannt. In dieser Tagung sind auch zu dem Thema beider Autoren Referate vorgesehen so werde ich mich mit dem Thema nicht mehr beschäftigen.

Es wäre schwierig, über die Literatur von Auschwitz in Abtrennung von der Ghettoliteratur zu sprechen, wobei sie die stärkste Widerspiegelung in den literarischen Werken des Warschauer Ghettos gefunden hat. Die Literatur, die die Judenthematik berührt, ist in den meisten Fällen dokumentarische Literatur, die auf sich auf Tatsachen gründet und über die eigenen oder fremden Erlebnisse berichtet. Die belletristische Freizügigkeit nehmen solche Werke nur im sehr geringen Maße in Anspruch. Ein Dokument, ein Tagebuch, die Memoiren, die Literatur der Tat, erwerben hier auf eine natürliche Weise einen sehr hohen Rang. Die hervorragendsten unter den Memoiren zum Thema des Gettos sind die von Ludwik Hirszfeld, Wladyslaw Szpilman, Noemi Szac - Wojranc. Zu den bekanntesten gehören:

«Das Tagebuch» von Janusz Korczak und «Das Tagebuch aus dem Warschauer Getto» von Adam Czerniakow. Besonders wertvoll sind die Erinnerungen von Hirszfeld. So wie Tadeusz Borowski in der Lagerliteratur, konnte Hirszfeld sehen und zeigen, daß der Nazionalsozialismus das bisherige System der zwischenmenschlichen Verhältnisse auf der Linie: die Täter - die Opfer, umgestoßen hat. Daß er die Opfer herabgewürdigt hatte, indem er ihre Soldiarität zerstört hat, indem er sie eingeteilt hat und das, was unmenschlich ist, aus ihnen herausbekommen hat. Hirszfeld zeigt, daß das Ghetto eine Art des Konzentrationslagers war, in dem das System von Verboten so organisiert wurde, daß die Menschen - wenn sie leben wollten - gegeneinander auftreten mußten.

Diese Werke zeigen auch die Beziehungen zwischen den Juden und den Polen. Die Tagebücher zeigen mit Hilfe von Beispielen individueller Schicksalsschläge der Menschen, welche Ernte die nazistischen Gesetze zur Einteilung der Menschen gebracht haben, wie die Absonderung der Leute entstand, die durch die nazionalsozialistische Gesetzgebung für rechtlos erklärt wurden. Wie die Zahl der mit den Deutschen mitarbeitenden Kollaborateure zunahm.

Eine andere Sache ist die Lebensschilderung der Juden, die sich auf der «arischen» Seite verbargen, die die Wiedergabe des hartnäkigen Kampfes ums Leben, des Kampfes, der den Mut und eine außerordentliche psychische Widerstandskraft, sowohl von den Verfolgten als auch von denen, die ihnen geholfen haben, erforderte.

Bekannt sind in Polen auch die Tagebücher und die Protokolle der vor der Jüdischen Historischen Kommission abgelegten Aussagen, die unter dem Titel «Die Kinder klagen an» herausgegeben wurden. Die in diesem Buch gesammelten Werke entstanden nicht mit der Absicht, Literatur zu schaffen. Die Tatsache, daß sie von den Kindern geschrieben werden, daß sie eine einfache Sprache gebrauchen, macht ihre literarische Ausdruckskraft nicht schwächer sondern - im Gegenteil - stärkt sie noch. Nicht nur, daß diese Werke dem weltberühmten «Tagebuch» von Anne Frank nicht nachstehen, sondern es sogar durch die Dramatik der Erlebnisse und Empfindungen erheblich überragen. Ihr fragmentarischer Charakter und der Mangel an der Kontinuität des Erzählungsmotivs, bilden ihren zusätzlichen Wert. Der letzte Krieg und seine Erfahrungen haben die

Spaltung der traditionellen literarischen Formen grundsätzlich beeinflußt. Dieser Erfahrungsbereich hat eine spezifische Krise und die Leistungsunfähigkeit der bisherigen Literatur enthüllt.

Dieses beschriebene Verbrechen haben die Schriftsteller mehrmals, eben anläßlich der Auseinandersetzung mit dem Problem der Judenvernichtung, zum Ausdruck gebracht.

Eine besondere Abteilung der Erinnerungs- und Memoirenliteratur, die dem Warschauer Ghetto gewidmet ist, bilden die Erinnerungen, die mit den Vorbereitungen und mit dem Verlauf des Aufstandes vom April 1943 unmittelbar verbunden sind. Es wurde darin das Pathos des einsamen Märtyrerkampfes und des Leidens dargestellt. Es wurde das Schicksal der Juden geschildert, die aus dem Aufstand mit dem Leben davongekommen sind, sowie auch viele Arten von den polnischen Reaktionen auf den Aufstand: von den Versuchen der Hilfe, die den Kämfenden geleistet wurde, über die Haltung des passiven mit dem Entsetzen verbundenen Wohlwollens bis zu der verbrecherischen Tätigkeit der Kollaborateure.

An dieser Stelle bietet sich eine allgemeine Reflexion an, daß die literarischen Werke, die den Krieg, also auch das Leben in einem Konzentrationslager betreffen, zunächst von den sozialen Gemeinschaften, vom Heldenmut der Menschengruppe erzählen. Im Laufe der Zeit haben immer mehr Werke den Gegenstand der Erörterungen und die Richtung der Vorstellungskraft geändert.

Diese neue Strömung zeigt das Bedürfnis, auf die Grausamkeit mit den Augen eines einzelnen kleinen Menschen zu schauen. Die Überzeugung, daß das Verständnis der ganzen Unermeßlichkeit der Tragik, das durch das Töten von Millionen von Menschen verursacht wurde, unmöglich ist, bevor man nicht versteht, was der Tod eines einzelnen Menschen bedeutet. Zur Wahrheit von Auschwitz, zur Erschütterung des Gewissens, welches Auschwitz bei uns hervorrufen soll, kann man nur über die Wiedergewinnung der Sensibilität gegenüber dem menschlichen Gesicht, dem einzelnen Gesicht, kommen. In den literarischen Werken zum Thema «Auschwitz» herrscht immer häufiger der Wunsch vor, «das Gesicht zu bewahren», jenes Gesicht wie von mir und von dir.

Das Phänomen «des Menschen - des Opfers» und «des Menschen - des Henkers» wird lange noch nicht nur den

Schriftstellern, sondern auch den Wissenschaftlern auffallen. In Polen sind zu diesem Thema Bücher erschienen, die nicht von Historikern geschrieben wurden. Besondere Aufmerksamkeit haben zwei von ihnen verdient: «Der Rhythmus des Lebens» von Antoni Kepinski - einem Psychiater, und «Die Werte und die Gewalt» von Anna Pawelczynska - einer Soziologin. Beide Autoren erörtern die Probleme des Verhaltens der einzelnen Menschen sowohl aus dem Täter- als auch aus dem Opferkreis. Die Vernichtungslager waren kein Ergebnis des konzentrierten Sadismus, sondern das Resultat der völligen Vergegenständlichung des Prinzips der zwischenmenschlichen Beziehungen, des Prinzips des Humanismus. Die Degradierung des anderen Menschen durch seine Versetzung in die Rolle einer Nummer hat zur totalen Tragödie geführt.

Das aber, was die beiden Gruppen miteinander verbindet, ist die Zugehörigkeit zur gemeinsamen Gattung «Homosapiens» und diese Feststellung zwingt dazu, die Grundfrage «Wie bin ich?» zu stellen. Hat die zeitgenössische Litratur die Antwort auf diese Frage gefunden? Ich glaube, daß das nicht am wichtigsten ist. Meines Erachtens ist das Wichtigste die Fragestellung selbst und die Suche nach der Antwort. Und das erfolgt in der Literatur bis heute.

Zum Schluß möchte ich mich einen Augenblick mit dem Buch befassen, welches - so wie wenige andere Bücher - die Erinnerungswerte aus der Zeit des Holocaust mit den aktuellen Problemen eines zeitgenössischen Menschen und der modernen Welt verbindet. Ich denke an das Werk von Samuel Pisar «Aus dem Blut und der Hoffnung» («Le Sang de l'Espoir»), das «als ein Triumph des menschlichen Geistes» bezeichnet wurde. Ich werde mich mit seiner Analyse und Beurteilung nicht beschäftigen. Ich möchte nur zum Schluß einige kurze Fragmente zusammenstellen, die - wie mir scheint - das Wesen der Probleme zeigen, mit denen sich die gegenwärtige Literatur beschäftigte und immer wieder beschäftigt.

«In Landsberg habe ich entdeckt, daß die Deutschen genau die gleichen Menschen sein können wie die anderen. Diese Bemerkung hat bei mir einen Schock und Ärger hervorgerufen. Seit ich zwölf war, habe ich sie alle ausnahmslos für Monster gehalten und habe geblaubt, daß ein guter Deutscher ein toter Deutscher ist».

«Sichere Grenzen können weder durch die Tradition noch durch militärische Kraft garantiert werden. Die einzigen Friedensgrenzen sind in unseren Gemütern. Wir müssen anfangen, aus den Schulbüchern das Gift zu beseitigen».

(Ein Gespräch mit Mosze Dajan)

Der Befehl: «Nicht mehr», gebietet mir, der Hoffnung Glauben zu schenken, außerhalb der Einteilungen, die in meinen Augen die Leute kraftlos, wild - zum Tode bereit machen (...).

Die Hoffnung, die Hoffnung derer, die durch die Achtung vor dem Leben die Kreuzzüge und Fanatismen hassen, unsere Hoffnung wird leben.»

«Wichtiger als das menschliche Blut sind die unbegrenzten Möglichkeiten des Menschen... dauerhaft und tief wie das Herzklopfen».

#### Albert FAUST

Secrétaire Général

**SETCA** 

Président FGTB -

**Bruxelles** 

(Belgique)

## Urgence de la pédagogie anti-fasciste en milieu syndical (\*)

Bien entendu, ce n'est pas devant un Congrès international comme celui-ci qu'il est nécessaire de démontrer combien le virus fasciste peut contaminer tout milieu, toute couche ou classe sociale.

Il n'y a pas un milieu qui soit à l'abri d'une contamination des idées xénophobes, racistes, et de la tentation poujadiste qui peut mener rapidement à une adhésion fondamentale au fascisme *actuel*.

Nous savons tous qu'hier une partie importante de la classe ouvrière a apporté une base sociale indispensable aux pouvoirs d'un Mussolini ou d'un Hitler. Ceux-ci n'ont pas pu compter *seulement* sur le soutien de nombreux chômeurs, d'infra-salariés, d'éléments dits du lumpenproletariat (sous-prolétariat) ou encore de la petite bourgeoisie... Des pans entiers de la classe ouvrière *organisée* ont rejoint les partis... fasciste en Italie, national-socialiste en Allemagne.

Nous ne pouvons pas oublier non plus qu'en Belgique, des cadres syndicaux, solides, affiliés au P.O.B. (Parti Ouvrier Belge) ont par la suite collaboré avec la puissance occupante allemande.

L'U.T.M.I. (Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels) n'était pas qu'un château de cartes. Ce «syndicat» pro-fasciste a été créé par certains anciens dirigeants socialistes belges et pouvait se targuer d'être représentatif d'une certaine base d'ouvriers et d'employés.

*Occulter* cette période de l'histoire du mouvement syndical belge peut être dangereux et nous donner quelques illu-

<sup>\*</sup> Communication prononcée le 26 novembre 1992 à la Commission «Pédagogie» (Président de séance : Mr. R. Raindorf, Fondation Auschwitz).

sions quant à la soi-disant imperméabilité des organisations syndicales vis-à-vis de l'idéologie fasciste. Il reste d'ailleurs un sérieux travail d'historien à faire sur certains syndicalistes à sensibilité socialiste qui se sont mués en collaborateurs du pouvoir hitlérien.

L'histoire ne repasse pas les plats mais elle est notre trésor le plus précieux dans lequel nous pouvons sans cesse puiser des leçons, des réflexions pour notre pratique quotidienne et future.

Il n'entre pas dans mon propos la moindre volonté d'oublier que le mouvement syndical a été, dans sa grande majorité, un important rempart anti-fasciste. Comme ailleurs dans le monde, chez nous en Belgique, les militants syndicalistes ont conquis quelques lettres de noblesse dans ce combat avant la deuxième guerre mondiale et pendant celle-ci. Ceci n'est plus à démontrer. Raison de plus d'examiner et d'étudier sereinement ce qui s'est passé, il y a plusieurs dizaines d'années, avant que ne se déclenche la catastrophe de la deuxième guerre mondiale et la monstruosité symbolisée par Auschwitz. Aujourd'hui, en 1992, chacun s'accorde à reconnaître que la situation est à nouveau terriblement alarmante et ce, dans le monde entier, y compris dans nos vieux pays démocratiques d'Europe occidentale.

Je ne dois pas devant cette assemblée en faire un panorama... mais plutôt m'en tenir au thème que l'on m'a confié : y a-t-il urgence pédagogique dans les rangs syndicaux, une urgence pédagogique anti-fasciste en milieu syndical ? *Oui*, elle est indispensable !

Les nouvelles idéologies d'extrême-droite sont *entendues*, voire *écoutées* par des segments importants des couches populaires européennes. Je précise ici qu'il s'agit des idées floues et démagogiques déversées par les Le Pen, le Vlaams Blok, les républicains allemands *et non pas* par les *sectes* à pacotilles nazies constituées par de vieux ou jeunes malades mentaux. Il ne faudrait pas, à mon avis, *confondre* ce qui est dangereux pour la démocratie d'une part et ce qui par ailleurs relève d'un folklore, certes sordide, mais néanmoins suffisamment repoussant pour être strictement plus que marginal. Il me semble que mettre trop l'accent sur les activités des hitlériens pur sucre peut conduire à rendre un rien plus acceptables les propos des néo-fascistes plus «modérés», bien habillés et plus intégrés comme les Jean-

Marie Le Pen et leurs émules de tous les autres pays européens.

Je lis donc que depuis ces derniers mois (et non depuis ces dernières années), il y a dans une partie de la base populaire du syndicat, une certaine complaisance à l'égard du racisme et aussi, par-ci, par-là, une écoute de certaines conceptions de société du Vlaams Blok.

Il y a eu ces douze derniers mois, deux constats, deux thermomètres donc deux prises de température.

Le 24 novembre 1991 et le 22 mars 1992.

Nous avons vécu les élections législatives du 24 novembre 1991. Nous n'avons pas connu de drame, pas de drame majeur en tous les cas! Il n'y a pas lieu d'exagérer, ni de souffrir trop en tant que démocrate. Les partis politiques démocratiques gardent le soutien d'une majorité écrasante de la population. C'est bon et indispensable de le remémorer. Mais comme les choses peuvent aller très vite dans un Etat démocratique, il serait très dangereux de sous-estimer la montée d'un courant ouvertement raciste, xénophobe et aux thèses fascistes.

Il serait encore plus idiot de croire que cette montée restera l'apanage du nord du pays et ne contaminera pas à terme (court ou moyen) le sud. Notre voisin du sud, la France, connaît une montée ininterrompue d'un vote néofasciste ou qui, dans le meilleur des cas, se consolide. En France, on ne peut plus parler d'un feu de paille, un vote grognon ou strictement ponctuel, voire conjoncturel.

Le 24 novembre doit rester comme un signal d'alarme pour les démocrates vigilants.

La crise ou les crises ou les mutations socio-économiques sont bien sûr le sous-bassement de cette situation politique.

Le 22 mars 1992 a été une magnifique journée de manifestation anti-raciste et anti-fasciste. Il y a eu dans cette ville de Bruxelles, un déferlement de dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes provenant d'horizons les plus divers tant au point de vue politique, philosophique, religieux ou social. Il serait inconvenant de ne pas s'en réjouir. En termes de comparaison avec d'autres pays européens, plus grands, on peut parler d'une réussite rassurante. Mais, il faut là aussi aller au-delà de l'extase.

Nous avons connu une manifestation de masse dans laquelle des milliers de syndicalistes se sont retrouvés soit derrière le drapeau syndical, soit derrière le drapeau du parti de leur choix, soit comme citoyens militants dans des initiatives locales.

Rappelons-nous toutefois que la FGTB et la CSC ainsi que la CGSLB représentent en termes d'affiliés *près de trois millions de personnes...* 

La manifestation du 22 mars, toutes tendances confondues, tournait autour de 100.000 participants. Et il s'agissait d'une manifestation - non pas «rituellique» - mais portant sur une réaction de défense de nos valeurs *fondamentales*: démocratie, anti-racisme et implicitement défense des libertés syndicales. Un constat sans fard amène à ceci : malgré un réel effort de mobilisation, le mouvement syndical n'a pas fait le plein comme on dit.

Pire, notre appel n'a pas été suffisamment relayé par certains délégués, soit parce qu'ils n'étaient pas convaincus, soit parce qu'ils ont dû battre en retraite, en essuyant les sarcasmes ou l'agressivité d'une partie importante de nos affiliés.

On ne peut pas simplement considérer cette faiblesse du 22 mars comme un petit incident de parcours. Il s'agissait d'après moi, *d'un second signal d'alarme*. En 23 ans de carrière syndicale, je n'ai jamais connu d'incident raciste sérieux dans les entreprises. C'était très réjouissant et assez rassurant. Les gens qui travaillent ensemble se mobilisent ensemble et n'aiment pas qu'on vienne les dresser les uns contre les autres.

Les élections SOCIALES donnent le droit de vote et d'éligibilité aux immigrés comme aux Belges. C'est une splendide et remarquable conquête du mouvement syndical belge et un de ses plus évidents certificats de noblesse.

La vie sociale et syndicale *dans les entreprises* de ce pays se déroule sans aucun problème et ce, que le représentant syndical soit un Belge ou un immigré! Les exemples abondent... et devraient être davantage rendus publics. Cela pourrait aussi servir de réflexion à la vie quotidienne dans la ville. Mais, depuis quelques mois, depuis le 24 novembre en tous les cas, la situation devient plus tendue. L'entreprise n'est plus un sanctuaire. Les propos racistes se banalisent... à la base. Et donc une partie de l'appareil

syndical s'effraie négativement... Face à une base *sensibilisée* aux solutions prônées par l'extrême-droite (*parce* que *simplistes*... «virons les immigrés et tout sera réglé»), certains leaders préfèrent pratiquer la politique de l'autruche et afficher un profil bas. Se coucher au fond de la barque et attendre que la tempête passe...

Le problème est que si demain des syndicalistes, démocrates et bien entendu anti-fascistes, se retrouvent devant des assemblées syndicales hégémonisées par le discours raciste et son cortège d'irrationalité... que fera-t-on? Congédier le peuple parce qu'il pense mal?

Le problème n'est plus ou pas d'adopter un code éthique, un code déontologique de bonne conduite des secrétaires permanents du syndicat.

Tant à la CSC qu'à la FGTB, il n'est pas permis en principe à un *permanent* d'adhérer - peu ou beaucoup - aux thèses xénophobes, racistes ou néo-fascistes.

Le problème est d'affronter - comment ? - une base qui ne manifeste pas de tendances xénophobes à l'entreprise... mais *parfois* dans son quartier d'habitation.

Et là, il faut que les syndicalistes, dont je suis, fassent leur mea culpa. Nous devons voir les choses en face, nous devons examiner notre propre pratique, nous devons réfléchir (vite) sur notre vie quotidienne de responsables syndicaux.

La course de la vie militante quotidienne, la volonté de résoudre vite les problèmes de tous les jours de nos centaines de milliers d'affiliés, le désir de «ne perdre personne» en espérant rallier tout le monde, tout cela nous a parfois mené à négliger d'insuffler la passion de la démocratie pour tous. Certains des nôtres ont préféré ne pas parler de racisme. C'est un tort. Alors, tout d'abord, je crois au niveau du constat que les syndicalistes professionnels ou permanents n'ont pas pris suffisamment au sérieux la chance que nous avons de vivre dans une démocratie, aussi fragile soit-elle, avec les défauts qu'ont raison de dénoncer tant une certaine presse que les syndicats. Je suis de ceux qui, à gauche, estiment que nous avons eu tort de dénoncer ou d'ironiser sur la «pseudo démocratie», «les libertés formelles», voire pour certains d'entre nous «les libertés bourgeoises». Libertés formelles parfois mais oh combien capitales!

Ces valeurs de la démocratie négligées par nous, c'était un peu une réaction d'enfants gâtés de cette planète. Il suffit d'examiner le tableau annuel dressé par exemple par Amnesty International ou les dossiers de la Ligue des Droits de l'Homme pour savoir où nous nous situons.

On peut se permettre nos luxueux états d'âme à la condition d'être aussi responsables de notre histoire et d'en tirer les enseignements politiques. Il y a donc lieu, aujourd'hui, plus encore qu'hier, de réaffirmer les valeurs de la démocratie, une notion jeune historiquement parlant et une denrée assez rare sur le plan mondial.

Le racisme s'arrête à la porte des entreprises et le syndicat est un bouclier contre l'idéologie anti-démocratique... Cela je l'ai dit et répété pendant vingt ans...

Mais je n'ai jamais annoncé un dogme suivant lequel la classe travailleuse était inoculée devant le virus fasciste.

Il est donc de la plus haute importance historique que le mouvement syndical belge et européen fasse un immense effort pédagogique en faveur de ses affiliés quant à une réaction viscérale anti-fasciste et anti-raciste.

Les résolutions de principe prises au niveau des instances dirigeantes, bureaux quotidiens, exécutifs et congrès sont bien entendu des moments de satisfaction.

Mais, il faut rencontrer son «peuple électif», celui dont on tire sa légitimité : la masse des affiliés.

Et ce n'est pas toujours une mince affaire! Elle est cependant celle qui nous permettra demain d'être véritablement rassurés quant au futur!

Que faut-il faire pour gagner fondamentalement cette base syndicale belge si importante *numériquement* et parfois décisive *politiquement* dans ce pays ?

Nous nous devons de remettre en avant, les valeurs exceptionnelles d'une démocratie civilisée, une démocratie qu'il convient de développer sans cesse. Une démocratie toujours imparfaite et inachevée mais qui surplombe largement toute dictature, fût-elle baptisée du label «dictature du prolétariat»...

Ensuite, il faut aborder *de front* le racisme sans s'enterrer la tête dans le sable. Savoir aussi que l'on entre souvent dans une zone d'irrationalité. Nous devons discuter *le mythe* et *la réalité* : c'est-à-dire celui de la *sécurité* dans les villes.

C'est ce qui court le plus en ce moment.

Démystifier en commençant par lever *la confusion systématique* qui est faite dans les grandes villes, entre *problèmes sociaux* et *problèmes raciaux* soit le logement, le chômage, l'enseignement, etc...

A New-York, où l'insécurité est énorme, il n'y a pas de Maghrébins.

Il y a plus de dix ans, en Angleterre et en Belgique, les émeutes étaient le fait de voyous... blancs.

Il faut être néanmoins à l'écoute des craintes évoquées. Sans y opposer des statistiques : les gens ne vivent pas avec des chiffres. Et la sécurité est un droit fondamental, un droit de l'homme fondamental : les personnes âgées ont le droit de sortir, le soir, en rue.

Il est urgent d'armer idéologiquement les délégués, les «opinion makers». Ils sont le fer de lance des organisations syndicales. Pas à coup de slogans. Pas à coup de demandes généreuses, fraternelles, gentilles ou dignes de dames patronnesses.

Mais, me semble-t-il, à la fois en repositionnant les données de bases SOLIDAIRES du mouvement syndical, par un retour aux sources de celui-ci. Les syndicalistes et les syndiqués ont tout à perdre en se divisant (entre Belges et immigrés, demain entre secteurs professionnels...) et ensuite face à des projets de société dictatoriaux.

Ensuite, il convient en tant que syndicat de se battre âprement contre toute société duale. Une société où seront privilégiés une certaine classe moyenne («les travailleurs qualifiés») contre les non-formés, aboutira inévitablement aux explosions du style Los Angeles.

Ceci nécessite aussi un redéploiement économique dans les villes et une urgence de maintenir un emploi industriel ainsi que la possibilité de préserver ou de créer des jobs non qualifiés. C'est un choix politique qui peut être refusé mais dans ce cas, il ne faudra pas se plaindre de l'insécurité, ni d'éventuelles explosions de violences urbaines.

L'urgence pédagogique dans le mouvement syndical est à la fois simple et difficile.

Pas à coup de slogans, je le répète.

Plutôt par une réflexion fraternelle, sereine, partant d'exemples vécus. Et d'un rappel de l'histoire.

En brisant, par exemple, l'ignorance des plus jeunes - et de l'amnésie d'autres - concernant l'histoire de ce siècle. Hitler a été élu démocratiquement par un peuple «acquis» à des notions culturelles on ne peut plus élevées. Cela n'a rien d'intrinsèquement allemand.

Cela peut être le cas demain en France par exemple.

Armer idéologiquement les cadres syndicaux, et au départ d'eux l'immense masse des affiliés, passe aussi par le rappel inlassable de l'histoire politique de ce siècle, des phénomènes racistes et xénophobes qui se sont multipliés depuis la fin du siècle passé, des conséquences POLI-TIQUES des crises sociales et économiques, de la persistance du sentiment raciste y compris dans des sociétés que l'on croyait exemptes de crises économiques (ex-pays communistes...), etc...

Nous pensons nécessaire que dans l'ensemble du mouvement syndical, il y ait un vaste développement de formation et de pédagogie à propos de l'histoire du national-socialisme -dont le parti s'appelait le NSDAP, c'est-à-dire le parti national-socialiste *OUVRIER* allemand, de son programme et de ses conséquences.

Nous pensons aussi indispensable qu'il y ait une réflexion scientifique à propos de l'immigration dans ce pays et ce, depuis le début du siècle. Nous ne pouvons pas prendre comme modèle absolu tel ou tel pays. Les Etats-Unis d'Amérique restent cependant un exemple à étudier avec des hauts et des bas juridiques et des zigzags législatifs. Il n'y a pas eu en Belgique un «Ellis Island» mais des dizaines d'accueils divers de ce type depuis le début du siècle. Il y a lieu ici de s'interroger sur l'absence d'un lieu de mémoire dans notre pays à propos de l'immigration finalement aussi riche et peut-être moins conflictuelle qu'aux U.S.A. Nous avons aussi des leçons à retirer de cette histoire-là. Dans le mouvement syndical belge, une place importante de l'étude pourrai être accordée à ce que fut *l'apport* de militants immigrés, juifs des pays de l'Est, italiens, portugais, espagnols, grecs, turcs, arabes etc...

Nous avons programmé des formations intensives et dynamiques avec les victimes du nazisme, ceux qui ont vécu les camps de concentration, des débats avec la Fondation Auschwitz, des visites de Breendonk, des projections de films comme «Nuit et Brouillard» (censurés ou non par l'Etat français)...

Le rappel d'un passé terrible est nécessaire lorsqu'on en est à une *banalisation* de l'extrême droite et quand en regardant le journal TV, on s'offre une guerre au repas!

Le mouvement syndical doit donc sans hésitation rappeler à toutes et à tous, sa culture anti-fasciste. Il est de cette histoire-là...

## Hermann LANGBEIN Secrétaire,

### Erfahrung der Diskussion als Zeitzeuge in Schulen. (\*)

Comité International des Camps.

(Autriche)

Das Anwachsen rechtsradikaler Organisationen veranlaßte das «Comité International des Camps» im April 1977, eine Konferenz nach Wien einzuberufen, um zu beraten, welche Möglichkeiten und Aufgaben Zeitzeugen haben, um Nachgeborenen zu helfen, die mörderischen Konsequenzen der nationalsozialistischen «Rassen» - Ideologie zu erkennen. Unter dem Vorsitz von Eugen Kogon wurde neben anderem beschlossen, auch an den österreichischen Unterrichtsminister heranzutreten, damit Zeitzeugen mit Schülern über ihre Erlebnisse und Erfahrungen in nationalsozialistischen Konzentrationslagern diskutieren. Der Minister nahm den Vorschlag auf. Ab dem Schuljahr 1977/78 empfielt das Unterrichtsministerium, Zeitzeugen zu solchen Diskussionen einzuladen und übernimmt alle Kosten dafür. Die Vermittlung der Zeitzeugen übernimmt das jeweilige Universitätsinstitut für Zeitgeschichte.

Seitdem gehen eine Gruppe von östereichischen Zeitzeugen in Schulen - Schüler im Alter von etwa 14-15 Jahren bis 18 Jahren nehmen an solchen Diskussionen teil, die grundsätzlich 2 Unterrichtsstunden in Anspruch nehmen, damit ausreichend Zeit für Gespräche, Fragen und Antworten bleibt. Meist muß diese Zeit verlängert werden. Häufig wird in den Vortrag eine Dia-Serie von Aufnahmen, die der SS-Leiter des Erkennungsdienstes des KZ Auschwitz von den Selektionen dort aufgenommen hat, eingebaut.

Auf Wunsch der Zeitzeugen findet seit 11 Jahren alljährlich ein Seminar statt, bei dem die Zeitzeugen ihre Erfahrungen austauschen und aktuelle Probleme von zuständigen Fachkräften besprochen werden. Auf Anregung

<sup>(\*)</sup> Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Pédagogie» (Président de séance : Dr. M. Abramowicz - Psychothérapeute, Aimer à l'ULB).

zahlreicher Lehrer findet ebenfalls alljährlich ein einwöchiges Seminar für Pädagogen (mit Exkursionen ins KZ Mauthausen und in die «Euthanasie»-Anstalt Hartheim) statt mit dem Thema «Ideologie und Praxis des Nationalsozialismus». Die Kosten trägt auch hier das Unterrichtsministerium. Absolventen dieser Lehrerseminare sorgen oft dafür, daß in ihre Klassen Zeitzeugen eingeladen werden.

Selbstverständlich hat jeder Zeitzeuge seine individuell unterschiedliche Art, das Thema Schülern nahezubringen. Generell kann jedoch gesagt werden, daß die Ergebnisse solcher Diskussionen ermutigen. Konnte man in den ersten Jahren dieser Aktion beobachten, daß wiederholt Lehrer sich bemühten, die Einmaligheit der Verbrechen des nationalsozialismus durch Hinweis auf Untaten anderer Regierungen in Frage zu stellen - es waren meist solche, die in den Jahren des nationalsozialistischen Regimes bereits erwachsen waren und daher die Frage zu fürchten hatten, ob sie nichts von der massenweisen Menschenvernichtung einzig und allein aus «rassischen» Gründen geahnt oder beobachtet hatten -, so fallen schon seit geraumer Zeit derartige Einwände weg; die Lehrer gehören in der Regel bereits einer Nachkriegs-Generation an.

In den politisch so turbulenten Zeiten 1986 - als Waldheim seinen Wahlkampf für die Bundespräsidentschaft auch mit dem Slogan: «Ich habe nur meine soldatische Pflicht wie Hundertausende andere erfüllt» führte - waren auch die Diskussionen häufig heftiger. Antisemitische Töne waren unüberhörbar, wurden solche damals doch auch von exponierten Politikern und von Massenmedien gebraucht. Diese Atmosphäre führte aber ebenfalls dazu, daß mehr Schulen als vordem Zeitzeugen einluden.

Die Neonazi-Propaganda, die die Massenvernichtung in Auschwitz in Frage zu stellen bemüht war und die ihre Pamphlete bewußt vor Schulen zu verteilen versuchte, hatte auch Auswirkung; sei es, daß deren Argumente wiederholt wurden, sei es, daß sie in Form von Fragen ein Echo fanden. Die Zeitzeugen sind in ihren Besprechungen darin übereingekommen, daß sie sachlich und geduldig belegen, daß das Unvorstellbare, was in Auschwitz und anderen Vernichtungsstätten des Nationalsozialismus geschehen war, auch dokumentarisch nachzuweisen ist.

In den letzten Jahren werden solche Fragen nun mehr selten gestellt.

Meine Bemühungen gehen in die Richtung, jungen Menschen nicht Schuldgefühle wegen der Untaten, die von Deutschen und Österreichern vor einem halben Jahrhundert begangen worden waren, aufzudrängen. Sie können nichts dafür, daß meine Generation versagt hat; ihnen wurde jedoch eben durch dieses Versagen eine Last aufgebürdet: Sie müssen erfahren, was damals in Mitteleuropa möglich war, um zu verstehen, wieso es möglich war, und nachdenken zu können, was ihre Generation zu tun und zu unterlassen hat, damit eine Wiederholung ausgeschlossen werden kann: Die «Rassen» Ideologie als eine mörderische zu durchschauen.

Diese Ideologie führte bereits zu den ersten Massenmorden mittels Giftgas: Zu den Tötungen von Behinderten in den «Euthanasie»-Anstalten. Diese Menschen mußten sterben, damit sie die «germanische Edelrasse» nicht negativ beeinflussen können, ohne daß ihnen auch nur die geringste persönliche Schuld nachgewiesen wurde.

Konsequent führte die sozialdarwinistische Ideologie weiter zu den Vernichtungslagern im Osten: Zu den millionenfachen Morden an Juden und Zigeunern, deren einzige «Schuld» darin bestand, daß sie eben als Juden oder Zigeuner auf die Welt gekommen waren.

Die Frage, die sich jedem stellt, der das erste Mal von der in Auschwitz errichteten Vernichtungsmaschinerie erfährt: Wieso war das möglich? - darf nicht etwa mit dem Hinweis beantwortet werden, es hätten eine Handvoll Sadisten in einem versteckten Winkel im Osten gewütet. Es war keine Handvoll: der wohlorganisierte Staatsapparat ermöglichte erst die Massenvernichtung, für die bis zum Herbst 1944 ausreichend Züge trotz der Notlage an den Fronten zur Verfügung gestellt wurden. Unter den SS-Angehörigen und SS-Aufseherinnen, die in Auschwitz und anderen Vernichtungslagern tätig waren, gab es nicht wenige, die das nicht gerne taten. Aber sie haben sich wie so viele ihrer Generation zu blindem Gehorsam der Obrigkeit gegenübver verpflichten lassen und damit das Gefühl der Verantwortung für ihr Handeln abgewälzt. Und sie haben ebenso wie die meisten ihrer Generation - gern akzeptiert, daß sie als «nordische», «germanische», «arische» Herrenmenschen anderen - eben «Untermenschen» vom «Blut her» unabänderlich überlegen seien.

Wenn die Diskussion mit Schülern über die «Rassen»-Ideologie des Nationalsozialismus und deren Konsequenz

- also über Auschwitz - dazu führt, daß sie sich die Verantwortung für ihr Tun nicht von Autoritäten abnehmen lassen, dann war das Gespräch erfolgreich. Wenn sie zum Ergebnis hat, daß Solidarität und Humanität als etwas Positives, daß «Rassen»-Dünkel als etwas Gefährliches erkannt wird, dann hat die Diskussion in der Klasse das erreicht, was sie bezwecken soll. Damit nicht allzu großer Optimismus durch diesen Bericht geweckt wird, ist darauf hinzuweisen, daß zwar das Unterrichtsministerium den Schulen empfiehlt, Zeitzeugen einzuladen und alle Kosten dafür übernimmt, daß es aber keine Möglichkeit hat, die Schulen dazu zu zwingen. Es gibt - in wachsender Zahl -Schulen, die von dieser Möglichkeit immer wieder Gebrauch machen, es gibt eine zweifellos größere Zahl von Schulen, die keine Zeitzeugen einladen. Wie dort das Thema Nationalsozialismus behandelt wird, entzieht sich unserer Beobachtung.

Weil vorauszusehen ist, daß wir Zeitzeugen nicht mehr lange diese Aktion durchführen können, haben wir eine Videoserie zusammengestellt, in der vier Zeitzeugen - thematisch gegliedert - diese Probleme behandeln. 7 Videobänder - jedes mit einer halben Stunde Dauer, damit es in der Schule eingesetzt werden kann - stehen zur Verfügung, die Serie ist approbiert und kann von Schulen gekauft oder ausgeborgt werden.

Private Initiativen ermöglichten auch eine Reihe von Schuldiskussionen mit dieser Thematik in Deutschland. Deren Ergebnisse waren ebenso positiv.

Die Ereignisse in Deutschland - aber nicht nur dort untersteichen die Erkenntnis, die Eugen Kogon seinerzeit zu der Antwort auf die ratlose Frage so vieler, wieso in Mitteleuropa im 20. Jahrhundert ein Auschwitz möglich werden konnte, gefunden hat :

«Es war die nationalsozialistische Weltantschauung, von Hitler in die Form unumstößlich gültiger Behauptungen gebracht, die das Ungeheurliche zur Folge hatte - den radikalsten Antihumanismus, der je in der Geschichte vorgekommen ist.» Humanität, Toleranz, Sodiarität sind die Antwort auf diese mörderische Ideologie.»

# Arthur HAULOT Président de l'Amicale nationale de Dachau, Administrateur du Comité International de Dachau (Belgique)

#### L'Amicale belge de Dachau : Un bilan d'avenir (\*)

Que le terme de «bilan» soit apparemment mal associé au terme «avenir», ce n'est là qu'une apparence que nous voudrions bousculer.

Si nous prenons en compte l'avenir de nos propres enfants on peut dire, sans se tromper, que cet avenir est d'abord et fondamentalement fonction de notre propre passé. Certes il faudra y ajouter leur aptitude à tirer parti de cet apport. Mais qu'ils le veuillent ou non leur propre destin en est imprégné.

Il en va de même, nous semble-t-il, pour une association telle que la nôtre.

Disons d'entrée de jeu que pendant de nombreuses années nous nous sommes tout naturellement occupés de la défense de nos propres membres, de la protection de leur santé, de leurs intérêts, de leur réinsertion dans la communauté humaine. Débarrassés, pour l'essentiel, de ce type de préoccupation nous concentrons nos efforts sur une autre part de nos objectifs et plus particulièrement sur cet avenir qui nous interpelle plus chaque jour.

Si nous avions besoin d'un stimulant, la vie politique de ces dernières années nous l'aurait fourni. L'éclosion du révisionnisme, l'absence de formation des jeunes, la renaissance de plus en plus agressive de l'extrême droite toujours aussi pernicieuse et prête à tous les crimes, ne pouvaient nous laisser dans l'ignorance de ce que serait demain si nous n'apportions pas notre témoignage et si nous ne parvenions pas à faire passer le message que nous ont confié nos millions de morts.

<sup>(\*)</sup> Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Milieux de Mémoire» (Président de séance : Mr. G. Schnek - Président du Consistoire Central Israélite de Belgique).

C'est donc sur la base d'une réflexion attentive, et non par goût du slogan provocateur, que nous avons, l'an dernier, réuni les anciens de Dachau en un congrès sur le thème *Les témoins de l'avenir*.

L'enthousiasme avec lequel nos membres ont répondu nous a donné la certitude que nous ne nous étions pas trompés.

Un mot d'explication s'impose. Nous sommes nombreux, dans toutes les organisations, à ressentir une certaine gêne quand il nous faut parler de notre passé, des épreuves subies, des horribles expériences vécues, des charniers que nous avons connus, de l'avilissement dont nous fûmes objets ou témoins. La vie est là, devant nous, incarnée par la jeunesse de notre temps actuel, si loin en apparence de ce que fut notre destin.

Nous n'avons souvent pu nous défendre d'un certain malaise lorsque nous devions tenir le discours de «l'ancien». Nous craignions d'apparaître à nos auditeurs comme l'homme rivé à son passé, se glorifiant de celui-ci, en tirant ses seules raisons de vivre et paraissant, au nom de ce même passé, revendiquer honneurs et considération.

Disons-le tout net : ce discours-là est hors du temps. Et le temps de cette fin de siècle est un temps qui court vite... Mais qui ne voit que tout change si, au lieu de parler du passé nous offrons à nos auditeurs de leur parler de LEUR avenir.

#### Comment cela se peut-il?

Par la simple étude de l'histoire, qu'elle soit sociale ou politique. Les mêmes causes ayant les mêmes effets, nous sommes en droit de dire que si telles ou telles précautions ne sont pas prises, si tels ou tels errements se renouvellent, les mêmes accidents, les mêmes horreurs en découleront pour ceux qui nous suivent. Dès ce moment, dès que cette approche est acceptée, le récit et l'analyse de ce que nous avons vécu apparaît infiniment plus intéressant qu'au moment où ils n'étaient que le reflet d'un temps révolu, que le témoignage de gens dont la disparition prochaine permettrait de tirer un trait final sur une période vouée à l'oubli.

Tel fut le thème du congrès «Les témoins de l'avenir».

Depuis ce congrès, et compte tenu du succès qui l'a marqué, notre Amicale consacre l'essentiel de sa capacité et de l'énergie de ses dirigeants à une tâche positive, enthousiasmante, valorisante.

Certes nous avons dans le passé déjà, agi aussi souvent que possible pour le maintien du souvenir. Mais l'optique nouvelle nous pousse à placer cette action au centre de notre vie, pour l'immédiat et pour la période incertaine mais bien vivante qu'il nous reste à parcourir.

Nous avons pris, dans ce sens, une série d'initiatives :

- 1. La première consiste à inviter nos propres membres à confier au papier leurs propres souvenirs, considérés comme matière première de la mémoire collective. Avouons tout de suite que cette collecte n'a, jusqu'à présent, pas apporté grand chose. Nous nous heurtons à des obstacles divers dont le refus inconscient de retrouver les horreurs passées n'est pas le moindre.
- 2. En deuxième lieu, nous avons fait part de nos intentions à nos camarades des autres amicales par la voie de la Fraternelle qui nous réunit.

L'Amicale de Dachau ne peut, à elle seule, atteindre le but fixé.

La Fraternelle des Amicales de Camps a approuvé notre projet.

Nous sommes conscients que si l'ensemble des moyens humains dont disposent encore les Amicales est mobilisé pour une action coordonnée, nous serons à même d'atteindre l'essentiel de nos buts.

3. Nous constatons l'inadéquation de l'enseignement aux besoins fondamentaux de l'histoire en devenir. Les cours d'histoire sont quasi muets sur la période qui nous intéresse et les enseignements à en tirer. Or nous disons que l'avenir de la jeunesse, donc du pays, est fonction de la conscience que cette jeunesse aura de ce passé récent.

S'il est bon que nos jeunes connaissent les batailles d'Hannibal, les conquêtes de Charlemagne, les guerres de Napoléon ou du Kaiser, il est beaucoup plus vital pour eux de connaître l'histoire du national-socialisme et de la deuxième guerre mondiale. Après tout c'est de ce double fait que sont nées les conditions qui règlent aujourd'hui la vie de l'Europe occidentale d'une part, celles d'une bonne partie du reste du monde ensuite.

En résumé, sans rejeter bien évidemment le poids affectif de notre propre histoire, de l'histoire de notre génération, nous pensons qu'il est de notre devoir et qu'il est dans nos moyens de servir l'avenir par la mobilisation active de la mémoire collective.

Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui, déjà, ont oeuvré dans le même sens et nous croyons le moment venu de réunir toutes les forces disponibles pour réussir.

Nous devrons donc, avec l'accord et l'appui des Ministères intéressés, obtenir la collaboration des enseignants.

Nous avons amorcé les démarches indispensables auprès des autorités compétentes de l'enseignement. Nous visons à une réforme des cours d'histoire et de leur méthode d'enseignement. Nous offrons la participation de témoins vivants, apportant une vue d'ensemble du phénomène historique du nazisme et de ses méthodes et illustrant cette analyse sur base de faits vécus «en direct».

En d'autres termes, nous voulons remplacer l'étude académique par l'établissement d'un procès vivant et actuel, l'examen clinique du passé par une projection en direct sur l'avenir prévisible.

Nous avons entrepris de dresser l'inventaire des moyens disponibles et de déterminer ceux qu'il faut retenir, adapter ou créer.

4. Nous avons choisi aussi d'agir en fonction d'une cible mobilisatrice : le cinquantième anniversaire de la libération des camps et de la fin de la guerre. Il faut en effet à tout prix éviter de laisser se diluer la bonne volonté qui vient de resurgir. Il faut se fixer un laps de temps exigeant certes, mais d'autant plus efficace. Il faut que tous les partenaires soient engagés dans un pari et qu'ils veuillent le gagner. L'appel aux consciences et aux bonnes volontés n'aura aucun effet s'il n'est pas sous-tendu par une échéance proche qui donne en même temps l'espoir d'enregistrer à court terme les fruits du travail entrepris.

Dans le même esprit, nous avons décidé de faciliter, de façon informelle mais efficace, l'unité de travail de tous les anciens. Comptant sur le sens de responsabilité des dirigeants élus, nous avons constitué un groupe de travail quelque peu informel mais capable de donner la plus vive impulsion aux forces qu'ils représentent.

A l'abri de ce formalisme qui paralyse si souvent les meilleures intentions, nous nous efforçons de retrouver l'impulsion généreuse qui, il y a cinquante ans, au milieu de l'horreur et de la négation, nous a permis de jeter les bases d'un monde libéré.

# Dr. André CHARON Vice-président de la Fraternelle des Amicales de Camps et Prisons Nazis (Belgique)

# La Fraternelle des Camps : un trop long silence (\*)

Il faut rappeler d'abord que la Fraternelle des amicales de camps ne constitue en fait qu'un organe de concertation, voire de coordination des amicales en vue d'actions éventuelles au profit de ceux qui ont connu la détention. L'évolution de la situation au niveau des prisonniers politiques et plus spécialement au niveau socio-économique dès le retour de captivité a conduit d'une part à la création de la C.N.P.P.A. et de l'autre à cette fraternelle.

Chacune a joué un rôle plus spécifique ; rôles définis par plusieurs protocoles d'accord dont le dernier date du 5 mars 1984.

La C.N.P.P.A. prendra sur elle la défense des intérêts matériels et sociaux ; la Fraternelle aura la charge de défendre les droits moraux et tout ce qui s'y rapporte.

C'est ainsi qu'elle a réalisé le classement du site de l'enclos des Fusilliers au Tir National en 1984. Grâce à cela, il va échapper à la destruction qui aurait été son lot maintenant par la voie du nouveau P.P.A. de Schaerbeek. Même dans ce cadre légal nous avons dû lutter en commission de concertation et auprès du Bourgmestre pour sauver les meubles.

Le sauvetage de la «Maison d'exécution» de la prison de Wolfenbüttel où tant de résistants ont été décapités est l'oeuvre conjuguée de *toutes* les amicales auprès du Ministre de Basse-Saxe.

Il y eut ensuite notre visite à l'Ambassade d'Allemagne le 12 janvier 1991 dans le cadre de la protection des lieux de déportation. Que dire enfin des interventions au sujet de

<sup>(\*)</sup> Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Milieux de Mémoire» (Président de séance : Mr. G. Schnek - Président du Consistoire Central Israélite de Belgique).

différents sites menacés et de notre lettre à Jacques Delors au sujet des événements de Yougoslavie.

Mais il n'est pas de mon propos de me «gargariser» d'autosatisfaction mais plutôt d'essayer de tirer les leçons d'une action devenue avec les années prisonnière d'une routine un peu passéiste.

Chaque année, organiser une cérémonie au Tir National avec une messe au Sablon le jour suivant ne peut plus constituer la satisfaction suprême de gens tels que nous, qui avons connus des situations épouvantables et qui les voyons lentement resurgir à l'horizon d'une génération dont les pouvoirs ont soigneusement occulté le regard par défaut d'information ou simplement la désinformation.

Actuellement, les données du problème ont changé.

- Pour les anciens des camps, les problèmes que je qualifierai d'économiques ont perdu leur monopole puisque la C.N.P.P.A. a obtenu une législation dont les avantages sont uniques dans le monde entier.
- 2. La réinformation des plus anciens et l'information correcte des plus jeunes sont une nécessité absolue.
- 3. Notre nombre diminuant vite il est impératif de se grouper et d'agir non plus en ordre dispersé, mais ensemble d'une façon coordonnée.

La fraternelle des amicales de camps s'est donc réorganisée. Elle a élargi certaines dispositions de ses statuts.

Sans oublier ses options passées, elle se donne pour objectif maintenant de faire le recensement des efforts consentis et existants actuellement au niveau national ayant pour objectif la remise en mémoire des événements qui ont conduit à ce phénomène, unique dans son degré de perfectionnement, d'un système concentrationnaire.

Sur cette base d'étude nous nous proposons d'essayer de coordonner les efforts, de les rendre plus cohérents et de les élargir à des zones où ils ne sont pas ou plus déployés pour diverses raisons.

Ce faisant nous ne sortirons pas de notre raison d'être, celle que les fondateurs ont définie : être un lien entre les prisonniers politiques et penser ensemble la meilleure façon de gérer notre patrimoine moral.

Nous devons nous adresser à des adolescents, voire à de jeunes enseignants. Leur dire et leur expliquer la motivation de notre action passée et le but de cette transmission aux générations futures n'est pas tellement aisé.

Raconter simplement nos souffrances, 50 ans après, à des individus qui viennent de bénéficier d'un demi-siècle de paix et qui considèrent que ce qui arrive aux autres sur la planète ne peut jamais arriver qu'aux autres (c'est humain) n'aboutirait qu'à se heurter à l'incrédulité et à l'incompréhension.

Il n'est pas donné à tout le monde de savoir parler à un tel public et encore moins à faire passer le message.

On peut imaginer mettre à la disposition de ceux qui veulent propager la «mémoire», une équipe assez large d'orateurs volontaires. On pourrait aussi couvrir des zones d'ombre et atteindre des milieux encore non explorés et, pourquoi pas, relever parfois le défi de la contradiction médiatique d'une façon plus agressive.

Les amicales sont encore bien vivantes pour la plupart. Elles sont le coeur battant des survivants.

Avec leur collaboration (et celle de la C.N.P.P.A. à ne pas oublier) la nouvelle structure espère rapidement arriver à conclure l'étude préalable dans les prochains mois.

Le temps presse - l'effort demandé ne nous paraît pas énorme et il faut essayer de reprendre un peu de temps perdu. La difficulté ?... Ce fichu individualisme qui est en chacun de nous!

Une fois pourtant il a cédé devant le péril commun.

Ce péril est de nouveau présent. Nous donnerons nous tous encore une fois la main, des mains plus solides que les chaînes que nous avons brisées. Jacques DE BRUYN

Président de la

Confédération

Nationale des

**Prisonniers Politiques** 

et Ayants droit de

**Belgique** 

(Belgique)

### Le maintien d'une mémoire réelle des événements de 39-45 face à la disparition des survivants (\*)

Tout au long de cette semaine, vous avez entendu au sein de cette commission plusieurs exposés concernant la mémoire des tragiques événements imposés par le régime nazi au cours des années 1933 à 1945.

Ce n'est pas aux survivants de ces événements - qu'il s'agisse du génocide du peuple juif ou de la déportation des combattants de l'ombre dans les pays occupés - qu'il faut rappeler la nécessité d'entretenir la mémoire de nos compatriotes.

C'est pour nous, survivants ou héritiers des victimes, un devoir de respect de la mémoire de nos camarades disparus dans des conditions tragiques et combien inhumaines.

C'est aussi un devoir vis-à-vis des générations qui nous suivent et qui méritent d'avoir une connaissance exacte de ces événements tragiques que nous avons vécus et dont les médias d'aujourd'hui ne retiennent trop souvent que l'aspect sensationnel mais en oublient le contenu de souffrances humaines, d'humiliations et d'anéantissement de la personne humaine. Cette connaissance exacte des événements que l'Europe connut en 39-45, est aujourd'hui encore possible parce que nous, les survivants, pouvons apporter notre témoignage vécu mais qu'en sera-t-il dans 20 ou 50 ans quand nous aurons disparu ? Aussi faut-il savoir gré aux organisateurs de ce congrès d'avoir posé cette importante question, car cela dans l'avenir, ces pages tragiques vécues par des millions d'hommes et de femmes dans leur chair et

<sup>(\*)</sup> Communication prononcée le 26 novembre 1992 à la Commission «Milieux de Mémoire» (Président de séance : Mr. Debrock, Président Emérite de la VUB).

leur esprit, se résumeront à quelques lignes dans un manuel d'histoire qui ne reflèteront plus guère la réalité tragique.

Cette question ne trouve pas seulement sa justification dans la mémoire des victimes qui ne méritent pas d'être oubliées mais aussi par la nécessité de faire comprendre aux jeunes générations les erreurs qui conduisirent à cette volonté délibérée de quelques racistes en folie mais qui avaient conquis le pouvoir en Allemagne en profitant du contexte économique et social du moment ainsi que de la faiblesse coupable des démocraties occidentales.

Cela aussi, c'est la vérité historique que nous avons le devoir de rappeler face aux événements que l'Europe d'aujourd'hui est en train de vivre et qui nous paraissent à nous, les jeunes de 1940, ressembler tragiquement à ceux que nous avons vécus au cours des années 1935-1940.

\*\*\*

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qui étaient ces victimes de la barbarie nazie, sans pour autant établir entre elles une sorte de hiérarchie car dans les souffrances et la mort elles étaient toutes égales.

Si nous nous en tenons à un énoncé purement chronologique, nous nous souviendrons des militaires tués dans les combats contre l'armée allemande supérieure en moyens auxquels les gouvernements et les états-majors des pays européens n'ont pas attaché l'importance qu'ils auraient dû leur consacrer.

Il y eut aussi les milliers de victimes civiles dans les rangs des populations civiles fuyant l'invasion nazie et massacrées par l'aviation allemande qui ne rencontrait guère de résistance. Les combats terminés en juin 1940, la chape de plomb de la terreur nazie s'abattit sur le continent européen et dans chaque pays occupé, il y en eut qui voulurent croire à l'avènement définitif du national-socialisme et se firent les valets des autorités d'occupation.

Heureusement, ils ne constituèrent jamais que des minorités face auxquelles se manifestèrent de plus en plus forts et de mieux en mieux organisés, les mouvements de résistance à l'occupant et au nazisme qui, forts de l'exemple de la Grande-Bretagne restée libre, n'ont jamais douté de la victoire finale. Hélas, nombreux sont les hommes et les femmes qui furent arrêtés par la Gestapo, torturés, fusillés ou dépor-

tés dans les camps de concentration où ils trouvèrent une mort inhumaine.

Enfin, dès 1942, la volonté nazie de réaliser le génocide du peuple juif s'abattit aussi sur les pays occupés et les horreurs que connurent les Juifs d'Allemagne s'étendirent à leurs coreligionnaires. Ce furent, parfois hélas avec la collaboration des polices locales, les rafles, la spoliation de leurs biens et la déportation dans les sinistres camps d'extermination dont le nom d'Auschwitz représente encore aujourd'hui le symbole du génocide du peuple juif. Nous savons qu'en ce qui concerne mon pays, la Belgique, il n'y eut pas 10% de survivants que nous pouvons appeler des miraculés.

Toutes ces victimes, militaires des armées combattantes, civils refluant sur les routes de l'exode, membres des réseaux clandestins de résistance, Juifs déportés et supprimés par Hitler et sa clique, toutes ces victimes méritent et réclament que nous défendions leur souvenir. Nous devons tout faire pour que leur mémoire ne disparaisse pas avec nous, les survivants et leurs descendants directs.

\*\*\*

Que pouvons-nous, que devrions-nous faire pour que cette mémoire reste vivante demain, mais aussi aprèsdemain et tout au long du XXIème siècle et des siècles suivants.

Dans la plupart des pays qui furent occupés par les nazis, il existe des organismes officiels et des réalisations dues à l'initiative des organisations représentatives des victimes de la guerre.

Vous me permettrez de me référer à ce qui se passe dans mon pays, la Belgique, au travers de notre Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Seconde Guerre Mondiale, on peut affirmer que ces organismes officiels réalisent un excellent travail qui, si les pouvoirs publics leur donnent les moyens financiers indispensables à la réalisation de leurs effectifs, seront dans les années futures les seuls témoins du passé. Il faut de plus que les victimes de la guerre qui possèdent encore des archives personnelles sur leur propre histoire et celle de leur réseau de résistance et de leur déportation dans les prisons et camps de concentration en fassent don à ces centres d'histoire de la seconde guerre mondiale. La documentation de ces centres doit

être à la disposition des chercheurs, des étudiants mais aussi des enseignants qui seront ainsi mieux à même de sensibiliser leurs élèves au passé de leur pays et de leur région.

Le problème essentiel est celui de demain lorsque tous les témoins auront disparu le rôle des médias sera particulièrement important. Il faut dès à présent prendre toutes les mesures que la législation de nos différents pays nous permet d'invoquer pour que les musées de la résistance et de la déportation, les fondations existantes deviennent partie intégrante du patrimoine national et que leur fonctionnement soit pris en charge par les différents pouvoirs publics. Il faut que nous obtenions les mesures nécessaires pour que les cours d'histoire et la formation des futurs enseignants comprennent le rappel de ces événements tragiques, non pas dans le but de maintenir des oppositions entre les peuples d'aujourd'hui et de demain mais avec la seule volonté d'éviter à l'humanité le retour des mêmes crimes et des mêmes atrocités.

Dans les contacts que nous, les anciens, devons avoir avec les jeunes d'aujourd'hui, l'essentiel n'est pas uniquement de leur raconter ce que chacun de nous a vécu.

L'essentiel est de transposer notre histoire et le contexte dans lequel nous l'avons vécue, dans le monde d'aujourd'hui qui est celui des jeunes.

La violence et les conséquences, nous les avons vécues mais eux les vivent aussi. Le racisme, nous l'avons connu jusque dans ses conséquences les plus horribles mais eux aussi le connaissent aujourd'hui.

Nous ne devons pas être pour les jeunes les témoins d'un passé mais nous devons transposer notre passé dans leur quotidien d'aujourd'hui pour les rendre attentifs aux excès de certaines fausses idéologies actuelles qui trouvent leurs racines dans celles dont nous avons été victimes. Alors, mais alors seulement le dialogue sera ouvert entre eux et nous et nous aurons bien servi ce dont nous avons parlé cette semaine : la mémoire et le souvenir d'un passé dont nous pouvons être fiers et qui doit constituer un des moments positifs de la difficile histoire de l'humanité.

Le combat que celle-ci mène pour la liberté des peuples et des hommes est un combat qui hélas ne sera sans doute jamais définitivement gagné - certains événements actuels nous le prouvent - mais c'est une raison de plus pour continuer à le mener. Mariana SAUBER
Agrégée de Lettres,
Ecole des Hautes
Etudes en Sciences
Sociales
(France)

# Un enjeu de mémoire dans la cité : les plaques commémoratives (\*)

Je commencerai par demander votre indulgence car je ne suis pas une historienne et le sujet que je présente sur les plaques commémoratives ayant trait aux événements de la Seconde guerre peut paraître bien minime en regard des thèmes abordés dans ce colloque.

J'ai entrepris cette petite recherche pour des raisons tout-à-fait personnelles, privées, je dirais même à des fins pratiques, parce que j'étais très inquiète au sujet d'une plaque qui m'est chère. Il ne s'agit donc en rien d'un travail à prétention scientifique mais d'une simple esquisse, - qui se limite à Paris -, à partir de mes préoccupations.

La principale de celles-ci a été le statut très précaire de ces plaques, de ces petits cailloux pour se souvenir, semés un peu partout dans nos rues, souvent même pour beaucoup unique pierre tombale, et qui progressivement, surtout quand il s'agit de plaques individuelles, disparaissent, par exemple en raison, une raison parmi d'autres, des nombreuses opérations immobilières de la capitale.

## I. Bref historique de la pose des plaques commémoratives

L'apposition de plaques commémoratives, en général réservées aux gloires artistiques ou autres, est un phénomène tout à fait spécifique de la dernière guerre, et lié aux caractéristiques de celle-ci, d'une guerre menée dans les rues, les écoles, les stades, les immeubles.

<sup>(\*)</sup> Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Monuments et Commémoration» (Président de séance : Mme M. Mesnil - Professeur à l'ULB).

Dès la fin de la guerre, sans attendre l'hommage officiel des monuments publics et collectifs, un peu partout sur les murs et dans les rues de la ville sont apposées des plaques à la mémoire des combattants de la Libération, de la Résistance et des victimes du nazisme, par ceux qui les connurent et les aimèrent.

Pour mesurer l'ampleur du phénomène : on compte sur un total approximatif de 1560 plaques de tous ordres dans la capitale (cf. La Documentation française) environ 650 plaques qui évoquent les événements de la dernière guerre (chiffres du SEACVG) = Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et victimes de la Guerre.

Les appositions se sont faites selon deux modalités :

#### 1.1. LE MODE INSTITUTIONNEL

a. Devant la multiplicité des demandes, un décret ministériel en date du 12 avril 1946 émanant du Ministre de l'Intérieur fixe les conditions d'attribution de ces plaques sous l'intitulé «Attribution des hommages publics par apposition de plaques individuelles».

En voici les points principaux :

- il appartient au préfet de statuer lorsqu'il s'agit de Français, l'apposition des plaques pour les étrangers relève en principe du Ministre;
- les autorisations doivent être accordées avec «parcimonie» pour conserver «la qualité de l'hommage»;
- les demandes doivent être accompagnées de garanties (témoignages, etc.) ;
- autre condition exigée, dont nous mesurerons l'importance : l'autorisation du propriétaire du mur de l'immeuble où la plaque doit être apposée.

Les frais sont bien sûr à la charge du demandeur.

Sont également définies des normes aussi bien pour les formats, les matériaux que les libellés : «la rédaction de l'inscription sera noble et succincte, par exemple «Ici est tombé (nom, qualité), Mort pour la France».

b. Les dossiers de la Préfecture de Paris.

On trouve ainsi dans les archives de la Préfecture de Paris, héritées de l'ex-Préfecture de la Seine, des dossiers constitués pour des demandes de plaques, riches en renseignements et aussi en émotions car les lettres et les témoignages, le plus souvent manuscrits, sont autant de chroniques de la guerre vécue au jour le jour, relatées presque encore sur le vif, par ceux qui en ont souffert.

Les dossiers sont à l'initiative de la famille, des amis, des camarades de réseau, des organisations, voire même de simples témoins pour des gens qu'ils ne connaissaient pas. Ils redonnent un visage à un nom le plus souvent inconnu. Ils racontent les conditions dans lesquelles la ou les personnes pour qui la demande est déposée ont été arrêtées ou tuées.

Voici quelques exemples, parmi beaucoup (j'aurai encore l'occasion plus loin de faire d'autres références) :

- Ainsi le dossier constitué en octobre 1944 par M. Bailly (de la pharmacie Bailly devant la gare St Lazare) pour l'apposition d'une plaque en souvenir de son fils, tué le 25 août 1944 place de la Concorde, avec son ruban tricolore maintenant fané et d'une écritures appliquée : il comporte plus d'une dizaine de témoignages et le récit détaillé sur une trentaine de pages des combats qui s'y sont livrés : plans et dessins à l'appui, l'emplacement des chars allemands, du poste de secours FFI, des tireurs, de son fils etc... La plaque pour Georges Bailly est apposée sur la Terrasse des Feuillants du jardin des Tuileries, à l'angle de la place de la Concorde (1er).
- Autre exemple, la plaque apposée 160 bd Magenta (10ème) pour Armand Desangin à la demande de Moïse Henocque «comme ami et camarade, au nom des survivants»:

«Armand Desangin membre du réseau franco-belge Zero France (France combattante) en qualité de chargé de mission,... arrêté à son domicile par la Gestapo le 23 juin 1944 en raison de son activité au sein dudit réseau, en particulier photographie du courrier. Interné à Fresnes, puis à Compiègne, déporté le 15 août 1944 à Buchenwald, transféré ensuite à Dora, Ellrich, Nordhausen. Décédé dans ce dernier camp le 28 février 1945. Mort pour la France».

- Un dernier exemple, celui de Fanny Ladsky, pour qui une plaque est apposée au 24 rue de Meaux (19ème): La demande est faite par un camarade au nom de son groupe de FTPF et de sa mère. Entre autres pièces on trouve un certificat du général de division Deligne: «Résistante courageuse active volontaire dans les FTPF dès 1942 a participé à de nombreuses actions contre l'ennemi comme agent de renseignements, arrêtée le 16 décembre 1942 à Noisy-le-Sec, 126 rue Emile Zola, son domicile clandestin, elle fut internée à Fresnes et déportée le 25 mars 1943 cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent».

En fait ces dossiers officiels ne concernent qu'une faible proportion des plaques réellement apposées, proportion cependant difficile à évaluer puisque le premier recensement des plaques de la guerre effectué par le service de la protection historique et esthétique de Paris ne date que du 6 avril 1954 et son responsable, Elie Debidour, précise :

«Je ne puis présenter un recensement complet car de nombreuses plaques ont été apposées sans autorisation de l'Administration et de ce fait se trouvent inconnues de nos services».

#### 1.2. LES PLAQUES HORS INSTITUTION

En effet, de très nombreuses plaques apposées après la guerre l'ont été spontanément, sans demande d'autorisation et sans rituel. On conçoit qu'après des années de vie et de lutte clandestines, le premier réflexe n'ait pas été de soumettre des demandes à l'administration de la Préfecture : les gens ont fait graver une plaque pour les leurs, de leur propre chef, comme ils leur auraient fait un tombeau.

Le contexte politique de l'immédiat après-guerre y est sans doute pour quelque chose, mais peut-être aussi les conditions définies par le décret que j'ai évoqué précédemment : (le cas séparé, en principe, des étrangers, l'appel à un accord parcimonieux d'autorisations, la difficulté pour beaucoup de réunir des témoignages et des preuves).

Ainsi, l'examen des dossiers entre 1944 et 1954 laisse apparaître une très large majorité de demandes ayant trait aux combats de la Libération, les plaques hors institution concernent essentiellement les résistants, le plus souvent les communistes et les étrangers. On les reconnaît aisément à leur libellé qui n'a rien de l'inscription «succincte et noble» préconisée par le législateur :

Ainsi au 8 rue Louis-Ganne (20ème):

«A la mémoire de/ François le Bihan/ membre du parti communiste français/ patriote déporté / assassiné par les nazis / le 19 septembre 1942 / à Auschwitz Birkenau».

Ou au 58 rue des Petites-Ecuries à l'endroit où tomba Maurice Feferman après avoir attaqué à l'explosif l'Hôtel Bahu square Montholon :

«Le 10 mai 1942 en cet endroit / sauvagement abattu / par les balles boches / est tombé glorieusement / pour la France / le FTPF Feferman Maurice / (alias Fifi) / âgé de 21 ans».

Les FTPF ont souvent leur propre code pour leurs plaques : les formules «soldat sans uniforme des FTPF» et «pour que vive la France» et parfois un médaillon-photo :

C'est par exemple le cas de ces 3 plaques du 10ème :

- au 74 rue du fbg St Denis Bernard Grinbaum, fusillé le 3 avril 1942 à l'âge de 20 ans;
- au 83 fbg St Denis, Maurice Feld, fusillé le 21 août 1942 à 1'âge de 17 ans ;
- 16 rue de Paradis, Georges Tompousky, fusillé le 30 avril 1942 à l'âge de 23 ans.

# II. La législation concernant le statut et la protection des plaques

Progressivement les pratiques légales reprennent le dessus et une législation se met en place sans discrimination, quelqu'ait été le mode d'apposition.

#### 2.1. LA PROTECTION DES PLAQUES

a. à partir de 1954, sur décision du Conseil de Paris

Celui-ci prend en charge toutes les plaques : le service des Affaires culturelles (plus précisément le Bureau des Monuments) de la Ville se charge de leur entretien, de leur réfection et remise en état, et de les fleurir lors des fêtes commémoratives.

b. en 1985 est votée une loi (n°85-729, article L 430-4-1) qui complète le code de l'urbanisme concernant la protection des plaques :

lors de la démolition d'un immeuble ou partie d'immeuble support d'une plaque commémorative, celle-ci doit être conservée par le maître d'ouvrage et ensuite réinstal-lée. En cas de perte ou de destruction de la plaque l'installation d'une nouvelle plaque est à la charge du maître d'ouvrage.

#### 2.2. LES LIMITES DE CE DISPOSITIF

- en principe seules se trouvent relever des Affaires culturelles les plaques placées sur les lieux publics : ce qui exclut celles apposées dans les cours et couloirs d'immeubles :
- la loi de 1985 ne date que de... 1985, soit bien après qu'un certain nombre d'opérations immobilières aient été entreprises dans Paris et pour lesquelles alors aucune protection particulière n'était prévue;
- de plus cette loi n'envisage qu'un cas de figure, celui de la démolition: manquent toutes les autres circonstances de disparitions de plaques (du fait d'opérations de ravalement, de rénovation, de réhabilitation, de modification de façades - pour cause d'installation de banques, de cafés, de commerce etc...);
- pour qu'elle ait son efficacité, il faudrait que soit vérifiée son application, ce qui est laissé à la vigilance des mairies, qui le plus souvent n'ont pas de personnel pour cette tâche;
- enfin, en dernière instance, la loi est limitée par l'article 525 du code civil sur la distinction des biens qui fait primer le droit du propriétaire sur son mur d'y apposer ou d'y soustraire ce que bon lui semble;
- il faut ajouter à ces menaces la destruction par les vandales et le vol par des collectionneurs.

Pour toutes ces raisons, *un grand nombre de plaques disparaissent* qu'il n'est pas facile d'évaluer avec précision.

- parce que le premier relevé prenant en compte toutes les plaques est tardif (1960 ?);
- parce que les divers relevés effectués par les mairies pour le Bureau des Monuments de la Ville de Paris, par Michel Hénocq pour les éditions de la Documentation française sur la base des fichiers de la Préfecture de Paris, et par le Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants et victimes de guerre ne correspondent pas entre eux.

Pour ma part, en procédant par comparaison de ces listes et en vérifiant sur place dans quelques quartiers seulement, j'ai relevé déjà plusieurs dizaines de disparitions.

En voici quelques exemples :

- au 209 rue Saint-Maur (10ème), pourtant un vieil immeuble (sans aucune trace de rénovation), a disparu cette plaque :

«Dans cette maison ont habité / Tobja Kleszegelski soldat FTPF / fusillé par les Allemands le 11 avril 1944 / à l'âge de 30 ans / Anka Waksberg dite Droszkarz, active / militante de la Résistance / et / Isaac Wolf Goura, héros de la Résistance / morts tous deux en déportation à l'âge de 38 et 56 ans».

Pour cette plaque une demande officielle avait été déposée en juin 1947 par l'UJRE. Elle contient une présentation de chacun. Ainsi Anka Waksberg: «née en Pologne, en France depuis 1934. Pendant la guerre elle se distingue par son activité contre l'occupant. Arrêtée le 5 juillet 1942. A cette époque Anka dirige une imprimerie clandestine... Avec un grand courage elle supporte les tortures. Déportée le 10 octobre 1942».

Est jointe une lettre pour Bernard Goura fils, né à Paris le 16.07.1927 : (j'ai gardé l'orthographe)

«vers la fin de 1941 Bernard entre en lutte contre la bestialité du nazisme et fait preuve de courage. Le jour même de ses quinze ans le 16 juillet, lors des raffles monstrueuses, ne voulant pas quitter sa mère, il suit son chemin de calvaire. Au vélodrome d'Hiver avec un courage héroïque, il se procure du pain et de l'eau pour secourir les femmes et les enfants (cela grâce à un déguisement). Six jours plus tard, Bernard et sa mère furent dirigés sur Pithiviers et déportés vers les camps de la mort d'où ils ne devaient plus revenir».

- autre exemple : a disparu la plaque du 6 impasse d'Aunay (11ème), également un vieil immeuble sans rénovation :

«ici demeurait / Weinberg Charles / fusillé par les Allemands / le 15 décembre 1941».

Dans le 13ème aussi de nombreuses plaques ont disparu : les plaques du 67 rue Clisson pour Georges Lachambre FTPF, tué le 27 août 1944, du 44 rue de Tolbiac pour Jean Maurice, fusillé le 4 juillet 1944, passage Vallet pour Peschard mort à Auschwitz ainsi que les

plaques de Saintive et Gervais Givaudini, morts eux aussi à Auschwitz, hélas etc.

Si pour certains il reste une trace dans un dossier, ou le souvenir de l'intitulé de la plaque, ou au moins du nom, grâce à un relevé antérieur, pour d'autres la disparition de la plaque signifie l'effacement définitif des mémoires.

Pour donner l'ampleur du phénomène, rien que dans le 12ème arrondissement, ont disparu, sans que l'on ne sache même plus à qui elles étaient dédiées, les plaques apposées au 21 rue Ledru-Rollin, au 1 bd Diderot, au 23 bis bd Diderot, au 38 avenue Daumesnil, au 15 avenue de docteur Arnold Netter, au 93 avenue du Général Michel Bizot.

Dans le 20ème, où beaucoup de plaques manquent également, sont actuellement démolis les immeubles du 21 rue Ramponneau et du 21 rue de Tourtille :

le premier avec cette plaque :

«Ici habitait / Louis Wallé / commandant FTPF / membre du parti communiste / fusillé par les nazis / le 6 octobre 1943 / 1907-1943».

le second avec la plaque :

«Ici vécut / Henri Beckerman / héros de la Résistance / fusillé sous l'occupation / le 16 septembre 1941 à l'âge de 21 ans / pour son action / au service de la France».

Il serait intéressant de vérifier si ces plaques seront réapposées sur les nouveaux immeubles conformément à la loi

#### 2.3. LES RECOURS

Peut-on, et dans quelles conditions, faire réapposer de nouvelles plaques en remplacement des plaques disparues, c'est du moins pour moi le sens et la portée pratique que j'ai voulu donner à ce travail.

- La loi de 1985 permet un recours légal, mais encore faut-il que l'infraction soit constatée, ce qui est laissé, on l'a dit à la vigilance des mairies d'arrondissement. Et, en dernière instance, tout dépend, on l'a dit, de l'accord du nouveau propriétaire.
- 2. Dans les cas qu'elle ne couvre pas, de loin les plus nombreux, deux cas de figure se présentent :

- les plaques institutionnelles qui permettent de connaître le texte d'origine, le demandeur et atteste de l'autorisation : une démarche peut alors être entreprise par le même demandeur, particulier ou organisation quand ils existent encore, à défaut par un autre qui prend son relais, sous condition toujours de l'indispensable accord du propriétaire, et à la charge financière naturellement du demandeur.
- pour les plaques sans autorisation, c'est comme si elles n'avaient jamais existé. Tout au plus, pourrait-on constituer un dossier mais qui nécessiterait tout un travail de recherche rendu bien difficile par la quantité de temps écoulé.

Au moins, pour celles qui restent et avant qu'à leur tour elles ne disparaissent, faudrait-il concevoir un travail de conservation (photographies, cartes ou autres modalités).

#### II. Essai d'analyse

En fait j'indiquerai seulement en vrac et sans méthode quelques directions possibles pour montrer la valeur historique des témoignages publics que sont les plaques, sans compter la richesse des dossiers de la Préfecture.

#### 3.1. L'ORIGINE DES DEMANDEURS

- Parmi les premiers et les plus empressés, on ne s'étonnera pas de trouver la préfecture de police et les commissariats, voire les mairies;
- il y a, on l'a vu, les camarades de groupe : FFI, FTPF, Front national, MLN, les réseaux (comme le réseau Cohors-Asturies qui fait apposer la plaque pour Jean Cavaillès au 34 avenue de l'Observatoire, etc.;
- les syndicats, les partis, le PC surtout dans le 11ème et le 20ème ;
- l'UJRE et son secrétaire Tenenbaum ont déposé des demandes dès 1946;
- parfois la demande émane même de simples témoins : ainsi Melle Meyer écrit aux parents de Charles Dupas qu'elle a été témoin de la mort de leur fils le 21 août 1944 et qu'elle s'occupe de réunir un dossier pour qu'une plaque soit apposée face au 161 quai de Valmy.

C'est le cas de toutes les plaques apposées pour des anonymes, ainsi au 48 bd Raspail pour un FFI inconnu.

#### 3.2. LA TOPOGRAPHIE DES PLAQUES

- Le 20ème totalise le plus grand nombre (59 environ actuellement) devant le 13ème (avec 56 plaques) et le 10ème (52), mais cela recouvre des faits très différents : surtout des résistants et parmi eux des résistants étrangers et des communistes dans le 20ème, davantage des combattants de la Libération dans le 13ème, le 5ème et le 6ème.

Il s'agit surtout de plaques individuelles.

 Le 15ème totalise par contre le plus grand nombre de noms (280) parce qu'il y a beaucoup de plaques collectives avec le détail des noms : ainsi ceux des agents du réseau Marc France arrêtés le 10 mars 1943 au 5 rue Edmond Roger.

Les plaques rendent sensible toute une géographie du Paris de la guerre : les actions de la Résistance (les attaques, les imprimeries clandestines comme le service des faux papiers du MLN dont tous les membres sont arrêtés le 18 mai 1944 au 25, cité des Fleurs, 17ème, au 48 rue du Four, la 1ère réunion clandestine du CNR sous la présidence de Jean Moulin), les lieux d'habitat juif et donc de rafles, les lieux des combats de la Libération, etc...

 Sont évidemment sous-représentés les lieux de torture et les sièges de la Gestapo en dehors des lieux institutionnels comme la prison de la Santé ou à l'emplacement de l'ancienne prison du Cherche-Midi et de celle de la Roquette.

Une seule exception sur un immeuble privé : le 42 rue Bassano dans le 8ème :

«En hommage aux résistants torturés dans cette maison pendant l'occupation 1940-1944».

Mais a depuis longtemps disparu la plaque du 96 rue Lauriston (qui avait été apposée après la guerre), de sinistre mémoire, dans le 16ème.

#### 3.3. LA CHRONOLOGIE DES PLAQUES

Cette chronologie en dit long sur le travail de la mémoire. L'étude ne peut porter que sur les plaques que l'on peut précisément dater, donc celles pour lesquelles un dossier a été constitué.

 a. On constate que les plus anciennes sont celles liées aux combats de la Libération.

Elles sont demandées à chaud, dès septembre 1944 pour les premières comme celles du Jardin des Tuileries.

Parfois la plaque prend le relais d'une inscription provisoire toute fraîche : ainsi pour la plaque apposée 105 bd St Michel à la mémoire de *Raymond Bonnand*. Elle est demandée par un habitant du 5ème pour remplacer l'inscription à la peinture noire tracée au moment des faits :

Ici le 25 août 1944 Raymond Bonnand âgé de 19 ans, FFI du XVème, a été tué pour notre liberté». La plaque modifie d'ailleurs le libellé en des termes plus officiels : «mort pour notre liberté» devient «Mort pour la France».

b. Les demandes d'autorisation de plaques en mémoire de résistants apparaissent plus tard.

Une des toutes premières est celle demandée en mai 1946 pour Bertie Albrecht au 16 rue de l'Université :

«Ici vécut Bertie Albrecht / héroïne de la Résistance / Compagnon de la Libération / une des fondatrices / du mouvement Combat (MLN) / exécutée à Fresnes le 29 mai 1943 / Hommage des Femmes / de la Libération Nationale».

- c. Mais ce sont les plaques liées à la déportation, surtout celle des Juifs, qui sont demandées le plus récemment (significativement, dans le recensement de certaines mairies de Paris, elles sont encore classées sous la rubrique «Faits de guerre»).
- Jusqu'en 1954, il n'y a qu'une seule plaque : celle apposée le 21 juillet 1946 sur la façade du Vélodrome d'Hiver, 8 bd de Grenelle à la demande de Monsieur Georges Delbos, secrétaire général-adjoint de l'Alliance anti-raciste : on appréciera le vague du libellé et l'erreur monumentale de la date :

«Commémoration du 21 juillet (sic) 1942 où les enfants juifs furent arrachés à leur mère et dirigés sur les camps».

- en 1955 Madame Fernand-Halphen fait apposer une plaque 10-12 rue des Deux Ponts pour rappeler la rafle qui y eut lieu le 22 septembre 1942.
- ce n'est qu'en 1964 qu'une plaque est apposée sur le gymnase Japy dans le 11ème en mémoire des rafles du 20 août 1941 et du 16 juillet 1942.
- seulement encore en 1970 qu'une plaque au 8 rue des Hospitalières St Gervais rappelle :
- «165 enfants juifs de cette école / déportés en Allemagne durant / la seconde guerre mondiale / furent exterminés / dans les camps nazis / N'oubliez pas».
- il faut attendre 1979 pour qu'une plaque soit apposée au 32 rue Buffault dans le 9ème :

«En mémoire / de 12.000 enfants juifs / déportés de France entre 1942 et 1944 / arrêtés dans les écoles, / dans leurs foyers et dans les rues, / morts à Auschwitz et ailleurs. / Que leur sacrifice demeure vivant pour tous / et à jamais.»

#### 3.4. LE LIBELLÉ DES PLAQUES

Une véritable bataille de mots, lourde de signification, se livre sur les plaques.

A côté du «Mort pour la France» officiel, on trouve, par exemple dans les libellés que j'ai eu l'occasion de citer, bien d'autres variantes : pour que vive la France, la France Républicaine, pour l'indépendance nationale, etc.

Mais surtout sont intéressantes les variantes sur les responsabilités et les coupables :

- les occupants sont désignés par : les Allemands, les boches, l'occupant nazi, la barbarie nazie, les hitlériens, la Gestapo, etc.

Et ces termes font déjà problème comme le montre la correspondance administrative au sujet de la demande de plaque déposée en 1955 pour la Fondation Halphen au 10-12 rue des Deux-Ponts.

#### Le libellé proposé était :

«A la mémoire / des 112 habitants / de cette maison / dont 40 petits enfants / déportés et morts / dans les camps allemands / en 1942».

Réponse du cabinet du préfet de la Seine : «bien que le libellé emploie le mot «allemands» et non le mot «nazis» ou «hitlériens» employés habituellement, il ne semble pas qu'il y ait lieu à consultation du Ministère de l'Intérieur. En effet dans la rédaction adoptée par madame Halphen le mot «allemands» est un adjectif qualifiant uniquement les camps, et il se situe exactement dans le temps, en 1942. A ces conditions, il ne semble pas que l'emploi de ce mot puisse être interprété par certaines susceptibilités dans un sens péjoratif, ainsi qu'il en a été pour la statue du général Mangin...».

Phraséologie filandreuse qui provoque la réaction agacée de Paul Naudon, chef du Bureau de la protection historique et esthétique de Paris à la Préfecture : en même temps qu'il signe l'accord, il écrit en marge «D'accord. D'ailleurs le mot «allemands» employé comme adjectif ou substantif, cela ne change rien au fait que ce sont des Allemands et non des Patagons ou des Martiens qui ont commis ces cruautés».

 De rares plaques font mention du rôle du gouvernement de Vichy. Elles sont si rares qu'on pourrait les citer presque toutes :

au 23 rue d'Eupatoria, 20ème :

«André Durand / adjudant FTPF / arrêté par la police de Vichy / et fusillé par les hitlériens».

au 92 rue Pelleport, 20ème:

«Ici le 13 mai 1944 / notre jeune camarade Billot / âgé de 17 ans / a été assassiné par la Gestapo française» signé Libération Nord 20ème section.

Sur les murs de la prisons de la Santé: «Derrière ces murs / 18 patriotes furent exécutés / sur les ordres d'un gouvernement / au service de l'ennemi» (suit la liste des noms).

au 23 rue de la Py (20ème)

«Cyrilles Desroches ... sergent FTPF / membre du parti communiste français / mort en déportation à 57 ans / à Bergen-Belsen / victime des dénonciations d'Hitlériens français / Souvenons-nous». Le cas de Jean-Roger Debrais est intéressant : une première plaque est apposée à la demande de son père dès 1945 au 35 rue d'Anjou dans le 8ème :

«Ici est tombé / en service commandé / Jean-Roger Debrais / lieutenant FTPF / sous les balles des policiers français / de la brigade spéciale / au service de l'ennemi, / le 14 décembre 1943 / l'âge de 20 ans».

En 1971, soit 26 ans après, pour le même Jean-Roger Debrais une plaque est demandée par la section locale des Anciens Combattants de la Résistance pour être apposée au 1 rue Foyatier sur son ancienne école; mais, selon les termes du courrier administratif, devant les protestations que le libellé de la 1ère plaque avait provoquées, la formule autorisée est devenue, atténuée pour ne pas dire déformée, «tombé sous les balles de l'ennemi».

C'est dire qu'avec le temps, paradoxalement, certaines vérités semblent devenues moins acceptables.

#### IV. L'enjeu actuel des plaques commémoratives

Les plaques sont encore aujourd'hui un enjeu politique important en raison de leur position particulière, au vu et au su de tous, sur la voie publique.

Elles sont en effet une manière d'écrire ou de réécrire l'Histoire.

#### 4.1. LES NOUVELLES APPOSITIONS

En fait les appositions, si elles se sont bien sûr ralenties, n'ont jamais cessé :

En 1969, on a vu de nouvelles plaques s'ajouter pour le 25ème anniversaire de la Libération : ainsi 7 dans le 15ème. Au fil des années et de la situation politique, on pourrait commenter bien des cas : ainsi en 1977, Maurice Berlemont, au nom du parti communiste, obtient qu'une plaque soit apposée au 80 bd Mortier (20ème) :

«Jamais un grand / peuple comme le nôtre / ne sera un peuple d'esclaves» / 10 juillet 1940. / Maurice Thorez, Jacques Duclos / Cet appel fut rédigé dans cet immeuble / le 1.1940 par J. Duclos.

Si on en reste aux dix dernières années, qui connaissent de nombreuses demandes, on constate que :  les demandeurs sont surtout la Mairie de Paris, le Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants et Victimes de guerre, la FNDIRP, les FFDJF surtout pour des plaques collectives et encore quelques rares particuliers pour des plaques individuelles.

#### l'objet des plaques :

#### 1. La Résistance

- La Mairie de Paris a fait apposer des plaques qui valorisent certaines familles de la Résistance : Défense de la France, au 68 rue Bonaparte (en 1983), ou le Réseau Saint-Jacques au 8 place Vendôme (1986), ou encore Jean-Pierre Dudraisil, «Résistant des jeunesses chrétiennes combattantes» au 2 rue de Capri dans le 12ème (25 février 1992).
- En hommage encore à la Résistance, les plaques demandées par le SEACVG en 1992 sur le Pont des Arts pour le 50ème anniversaire de la naissance des éditions de Minuit et du mouvement «Ceux de la Résistance».

#### 2. La DÉPORTATION

De loin les plus nombreuses dans les nouvelles plaques comme pour compenser le retard en la matière :

- en 1984 à la demande du SEACVG : la plaque de l'Hôtel Lutétia pour le 40ème anniversaire du retour des déportés ;
- en 1988, à la demande de la Mairie de Paris, une plaque est apposée à la mémoire des habitants du 3ème arrondissement au 14 rue de Bretagne :
- «Ici, le 16 juillet 1942, furent incarcérés / avant d'être transférés au vélodrome d'Hiver / puis déportés dans des camps d'extermination nazis / des hommes, des femmes et des enfants juifs / du 3ème arrondissement».
- en 1988 aussi à la demande de la section du 12ème arrondissement de la FNDIRP, une plaque au 72 rue Claude Decaen (12è) «En hommage aux 155 habitants de cet immeuble, hommes, femmes, enfants juifs, victimes de la barbarie nazie, morts en déportation. Souvenez-vous».

 en 1989 la plaque de la gare d'Orsay, à la demande du SEACVG :

«entre avril et août 1945 un grand nombre de rescapés des camps de prisonniers de guerre, des camps de concentration, des camps de travail forcé, tous victimes du nazisme, furent à leur tour accueillis dans la gare d'Orsay, le plus important centre français de rapatriement».

- La FFDJF a inauguré le 3 avril 1992 dans le hall de la Gare de l'Est une plaque à la mémoire des déportés juifs qui rappelle, en complément à la plaque «aux patriotes français» déjà en place à la gare, le caractère spécifique de la déportation juive.
- La FFDJF a aussi fait une demande pour qu'une nouvelle plaque soit apposée sur le gymnase Japy en complément de celle qui y figure déjà et qui avait «oublié» la première rafle, celle du 14 mai 1941.

IL EST INTÉRESSANT DE COMPARER LES TERMES DES LIBELLÉS

1ère plaque (1964):

«A la mémoire / des enfants, des femmes et des hommes / du XIème arrondissement / rassemblés par milliers / le 20 août 1941 / ainsi que / le 16 juillet 1942 / et dont la destination / a été / le camp d'extermination / d'Auschwitz / en raison de leur confession israélite».

2ème plaque (en instance de traitement) :

«A la mémoire / des 3710 hommes arrêtés / par la police de Vichy et par l'occupant nazi / le 14 mai 1941 dans l'agglomération parisienne / et dont plus de 600 habitants du 11ème arrondissement / furent rassemblés en ce lieu / ils furent tous internés dans les camps du Loiret / avant d'être déportés et assassinés à Auschwitz / pour le seul fait d'être juifs / Passant, recueille-toi».

#### 4.2. LES MODIFICATIONS DE LIBELLÉ

Dans l'exemple précédent on a vu que la nouveauté n'était pas que dans l'information supplémentaire qu'apportait la nouvelle plaque mais dans le choix des termes utilisés (précision des chiffres, rôle du gouvernement de Vichy, mention de camp français, et le mot de *juif* à la place de *confession israélite*.

La Mairie de Paris a de son côté pris l'initiative suivante : celle de remplacer le terme de *boches* par celui de *nazis* sur toutes les plaques où il figure, progressivement au fur et à mesure de leur dépose pour réfection. Ceci a déjà été fait pour un certain nombre d'entre elles.

Pour conclure, je dirai qu'il n'y a pas que les témoins vivants qui disparaissent progressivement. Les pierres aussi qu'on croyait pouvoir durer plus que les hommes et auxquelles on avait confié l'espoir du souvenir et de la mémoire : combien d'entre elles interpellent *Souvenons-nous*, *N'oubliez pas*.

Quelques noms arrachés à l'oubli qui devaient témoigner pour tous les autres.

Au-delà de leur charge émotive, je pense que ces plaques ont aussi une valeur historique et à ce titre méritent d'être préservées et protégées, voire même remplacées pour celles qui ont disparu : elles sont un peu comme des archives à ciel ouvert, l'inscription publique dans la ville de son histoire et de sa mémoire.

Josette ZARKA
Professeur de
Psychologie sociale Université Paris X
(France)

Les effets déstabilisateurs des témoignages à la vidéo : leurs aspects anxiogènes et/ou reconstituants<sup>1</sup> (\*)

#### **Préalable**

Je tiens à souligner que les entretiens analysés pour cette étude furent réalisés entre novembre 1989 et juin 1992.

Depuis lors le contexte a changé. Tout le bruit autour de la Déportation (articles de Presse, émissions de télévision, films, commémorations et cérémonies du cinquantenaire) résonne sans doute sur les témoignages en affectant peutêtre davantage leur forme que leur contenu.

Les analyses que je présente ici n'en restent donc pas moins d'actualité.

Toutefois une comparaison entre les récits recueillis à différentes époques me paraît s'imposer. Je crois aussi à la nécessité d'un débat sur les procédés mis en oeuvre pour «mobiliser» les témoins et d'une réflexion sur les méthodes de conduite et d'analyse des entretiens afin de mieux connaître les «effets de la médiatisation».

Mes objectifs sont essentiellement mais pas exclusivement descriptifs.<sup>2</sup> Je suis partie de l'idée que l'enregistrement à la vidéo est en général *déstabilisateur* (du moins au début, la situation est analogue à celle où l'on pousse quelqu'un qui ne pouvant reculer est bien obligé de se rattraper comme il le peut). J'ai donc analysé les aspects anxiogènes et/ou reconstituants du discours durant le temps de l'enregistre-

- 1. Je tiens à remercier tous les témoins et à rendre hommage à leur courage d'avoir pris la parole devant une caméra. Mes remerciements aussi à l'équipe de «Témoignage pour mémoire» qui m'a autorisée à utiliser ses documents et ma soutenue dans cette entreprise.
- <sup>2</sup> Ils n'ont rien à voir avec une évaluation ou un diagnostic de la personne ni avec les effets à long terme du témoignage. Rien ne m'autorise à préjuger de ces effets.
- (\*) Communication prononcée le 26 novembre 1992 à la Commission «Aspects Psychologiques» (Président de séance : Docteur N. Dopchie -Psychiatre.)

ment. Comment l'anxiété ou sa résorption se manifeste-telle au cours du récit ?

Je vais présenter une typologie des témoignages des survivants Juifs des camps Nazis recueillis selon la méthode des récits de vie et enregistrés à la vidéo. Sur les 60 récits que j'ai étudiés en France, j'en ai retenus 30 : 10 sont illustratifs de phénomènes de stabilisation, 10 de déstabilisation et enfin 10 présentent des hauts et des bas.

Je suis partie des idées suivantes :

- 1. La vidéo crée, je l'ai dit, une situation déstabilisante sinon paradoxale.
- 2. Le principe de *déshumanisation* constitutif du fonctionnement des camps est lui-même paradoxal.
- 3. Une situation actuellement *paradoxale* interpelle des situations antérieurement vécues comme paradoxales.

J'en viens à mon présupposé de base.

4. L'enregistrement d'un témoignage sur les camps, à la vidéo constitue l'un des meilleurs révélateurs de l'existence de sentiments de déshumanisation ou de leur absence.

# I. Expérience concentrationnaire, cauchemar et vidéo

#### 1- LA POSITION DU TÉMOIN

Les nécessités de tout témoignage sont «stressantes» car le témoignage appartient au domaine public et nécessite une personnalisation des propos énoncés.

Le témoin se place à deux niveaux : celui de son expérience personnelle et en tant que telle *Unique* et celui de l'observation d'un phénomène extérieur. Il y a donc la double exigence d'un discours à la fois social et privé.

Pour être fidèle, un témoignage requiert une certaine spontanéité, mais pour être compréhensible (et crédible), il faut qu'il soit «construit» donc partiellement contrôlé. Les attentes relatives à cette «libre expression contrôlée» correspondent à une sollicitation paradoxale.

#### 2- EXPÉRIENCE CONCENTRATIONNAIRE ET CAUCHEMAR

Les cauchemars comptent parmi les séquelles les plus répandues de la déportation. Cependant, il ne s'agit pas des cauchemars du tout venant, qui soulagé au réveil peut s'exclamer «ça n'était qu'un cauchemar». Le cauchemar du survivant est de se retrouver au camp, d'être replongé dans une *réalité* qu'il a trop connue. Cette réalité présente des analogies avec les cauchemars des dormeurs ordinaires, notamment par son caractère *irréel*.

Pour tous, la déportation correspond à une réalité *cauchemardesque*. Le mot cauchemar peut s'entendre comme désignant le caractère angoissant, effrayant, oppressant d'une situation dont il dénote l'horreur, mais il peut s'entendre aussi dans son *sens littéral*. Des survivants ont vécu certains épisodes de leur déportation comme de *véritables cauchemars* c'est-à-dire dans l'épouvante et avec un sentiment de *réelle irréalité*. Comme le rêve, le cauchemar est le lieu de la suspension de tout jugement, le lieu par excellence *de l'absurdité*, le lieu où tout peut advenir, et la résidence privilégiée des contraires.

Dans le cauchemar, les activités supérieures de la personne ou «processus secondaires» (intelligence et conscience Morale) sont abolis au profit du bouillonnement archaïque, des «processus primaires» ou inconscients qui défient toute logique.

Dans un univers irrationnel et absurde où règnent la fantaisie morbide, et le chaos, chacun risque en réponse à cette folie collective concertée, de vivre *réellement* un cauchemar.

Quand toutes les normes et tous les repères habituels ont disparu, comment distinguer ce qui est réel et ce qui ne l'est pas ?

Quand on ne le peut plus, c'est un *vrai* cauchemar à l'état de veille.

#### 3- RÉALITÉ CAUCHEMARDESQUE HOMÉOSTASIE ET RÉCITS

Le projet de témoigner provoque, je le répète, la résurgence d'une *réalité cauchemardesque*. Il arrive d'ailleurs que des témoins fassent des cauchemars avant de venir.

Dans un autre travail, j'ai déjà défendu l'idée que les contraintes de l'enregistrement précipitaient le témoin dans

une «double réalité contrôlée», le phénomène de double réalité <sup>1</sup> se produit quand le passé fait irruption de manière inattendue dans le présent. L'indifférenciation du temps et de l'espace (impression d'être ici et là bas, avant et maintenant) qui correspond à une perte momentanée d'équilibre renvoie aux mêmes processus et a les mêmes effets que le cauchemar (incohérence et épouvante).

<sup>1</sup> cf les travaux de Mme J. Kestemberg.

Les exigences du témoignage à la vidéo invitent, j'insiste, à être devant la caméra et ailleurs : à être dans son cauchemar sans y être vraiment, (sinon, comme le dit J.M. Chaumont, l'interview serait une véritable torture). En racontant son passé, en le revivant délibérément et partiellement on le subit moins ; on devient, selon une idée chère à l'école de Palo-Alto, *actif* - par rapport au symptôme. Cette incitation (paradoxale) à une double - «réalité concertée» rompt un certain équilibre et cette rupture elle-même *s'inscrit dans la dynamique du témoignage*.

Je suis partie de la définition la plus simple de la stabilité qui rejoint la notion d'Homéostasie «l'équilibre stable est, selon le petit Larousse, l'état d'un corps qui dérangé de sa position y revient de lui-même» le mot stable est voisin de durable, assuré et ferme. La stabilité ne renvoie pas à l'idée d'immobilité mais plutôt à celle d'un équilibre «quasi stationnaire» selon l'expression de K. Lewin et que figure l'image d'un balancier en oscillation constante.

A la suite d'un déséquilibre, on peut constater soit une restabilisation progressive en fonction d'un certain *continuum*, soit une rupture, une secousse qui crée des *discontinuités*. Dans le 1er cas, il y aurait une sorte de courbe ascendante avec de légères oscillations, dans le second, il y a chute; et alors, ou bien il se reforme une ligne brisée, ou bien le niveau se maintient vers le bas sans reconstituer un nouvel axe.

Sur le plan des témoignages cela se traduit par :

- A. Un récit évolutif.
- B. Un récit *entravé* : la prise de parole est perturbée (soit on piétine, soit on demeure dans l'inessentiel ou le non signifiant).
- C. Un récit en dents de scie avec des hauts et des bas.

#### II. LES RÉCITS ÉVOLUTIFS

Le groupe se compose de 6 femmes (dont deux résistantes) et 4 hommes (dont un résistant). La plupart sont émus, parfois impressionnés de parler devant une caméra. Ils sont tous *très* motivés. Chacun sait que les témoignages sont nécessaires à établir/maintenir la *vérité* sur les camps, et que chacun à son échelle peut contribuer à cette entreprise. Chacun donc étant bien conscient de la *responsabilité* qui lui incombe tient à ne pas se laisser décontenancer par la situation.

Certains d'ailleurs ont préparé des notes écrites afin de pouvoir mieux relater ce qui leur paraît essentiel. Dès le départ, chacun donc est bien décidé à garder son *sang froid* pour pouvoir accomplir le mieux possible son devoir.

A cet effet, on se raccroche à des contenus gratifiants. Les résistants et plus particulièrement ceux qui étaient restés avec leurs camarades au camp, peuvent davantage que les autres se référer à des souvenirs «héroïques».

Cependant, le courage au camp ne se manifeste guère par des actions héroïques au sens noble mais par la capacité de supporter les horreurs quotidiennes.

Une résistante très impressionnée par le courage d'une «Grande Dame» de Ravensbrück qui avait osé répondre dignement à un garde raconte comment cette femme avait supporté pendant des mois l'épuisement et le dégoût de nettoyer à longueur de journée des fosses d'aisance. L'exemple de cette femme littéralement au bout de ses forces physiques, mais pas accablée moralement, avait été d'un grand secours pour ses compagnes.

Le souvenir de tels épisodes déclenche dans l'entretien des *émotions* positives permettant de mieux tolérer ensuite l'apparition de souvenirs atroces, le fait de ne pas succomber physiquement pouvait à lui seul représenter un acte discret *de résistance*, une forme d'héroïsme au quotidien. L'évocation de sa lutte au jour le jour pour survivre correspond dans le cours du récit à un *moment de «dégagement»* grâce auquel l'équilibre se retrouve de lui-même.

Ces «émotions positives» parfaitement compatibles avec le contrôle de soi assurent une *meilleure maîtrise de la situation présente*, mais il ne faudrait pas cependant réduire l'émotion positive à un simple soulagement. Des souvenirs pénibles peuvent déclencher des émotions positives se manifestant par des larmes, de la colère, une certaine anxiété, etc... L'émotion positive correspond à ce que Lagache appelait «un mécanisme de dégagement» (et non de défense).

C'est-à-dire qu'un sujet retrouve des forces vives au prix d'une insatisfaction, d'un accroissement de tension. Les souvenirs où la dignité a été préservée (la sienne ou celle d'un(e) autre) sont évidemment très positifs et «positivant». Cependant l'évocation d'autres souvenirs beaucoup plus pénibles d'épisodes douloureux voire dramatiques peuvent l'être aussi.

Une femme déclare qu'à partir du moment où elle avait appris la mort de ses parents, elle ne pensait qu'à se suicider. Elle ajoute ensuite que la disparition de son mari quelques mois auparavant l'avait déjà plongée dans le plus profond désespoir. Elle avait, dit-elle perdu toute raison de vivre et pourtant sans comprendre pourquoi elle n'arrivait pas à mettre fin à ses jours.

Elle raconte par ailleurs comment ses camarades l'avaient aidée dans un travail dont elle n'aurait jamais pu venir à bout et qui l'aurait tuée si elle l'avait poursuivi seule. Elle réalise rétrospectivement que la générosité de ses camarades l'avait détournée de ses funestes projets. D'une part le déroulement du récit lui permet de mettre de l'ordre dans ses souvenirs et d'autre par l'extériorisation de ses sentiments actuels un peu confus et mêlés (tristesse, gratitude, gène ou honte de sa propre faiblesse) éclairent d'un jour nouveau son vécu de jadis.

Les scènes étaient parfois *trop fortes* pour que les sujets aient le loisir (oserai-je dire !) de se rendre compte de ce qu'ils éprouvaient. L'émotion actuelle aide à percevoir, à différencier ce qui avait été vécu de manière indifférenciée. Ainsi *réalise*-t-on mieux ce qui était arrivé.

Il y a un «effet cumulatif» dans la dynamique du récit : un souvenir en appelle un autre et la possibilité de neutraliser une crainte se propage à d'autres craintes. Le témoin de plus en plus motivé à affronter son passé retrouve des souvenirs jusque là écartés. Une autre forme d'émotion positive se rencontre dans la manifestation délibérée d'une violence autrefois étouffée. En évoquant l'arrestation de sa petite soeur, une femme, dont toute la famille a été déportée, *éclate* en sanglots. Elle sanglote de *désespoir et de colère confondus*.

Après tant d'années, elle peut enfin clamer combien ces événements l'ont marquée et lui ont gâché toute sa vie. En «exposant» publiquement sa douleur encore intacte elle apporte une *preuve tangible* des méfaits des persécutions. On est là au coeur même du témoignage; en criant désespérément son indignation, cette femme *offre* son expérience personnelle, ses sentiments les plus profonds comme *tribut à la mémoire collective*.

En laissant *éclater* sa colère devant la caméra, elle ne revit pas vraiment le passé, elle lui confère *une réalité* et lui notifie un *sens* qui paradoxalement dépasse sa seule expérience personnelle.

Un témoin qui livre ainsi ses émotions ne se «confesse» pas, il offre des souvenirs qu'il cherche à faire partager afin que l'événement puisse résonner chez celui/ceux qui le reçoivent. Si le témoignage est effectivement enregistré et reçu comme un don, je dirais même comme un don exceptionnel, le témoin de plus en plus motivé à poursuivre, va voir ses exigences de vérité s'accroître (en dépit parfois de son attachement à ses groupes d'appartenance).

Un ancien résistant auparavant officier dans l'armée française estime qu'il est de son devoir de patriote sincère mais blessé de dénoncer les trahisons de la police française.

Un Juif très religieux se sentira lui aussi poussé par sa conscience à relater certains épisodes peu honorables *pour le judaïsme* de la vie à Drancy. Il raconte par exemple qu'il avait connu dans son wagon un jeune homme qui n'aurait pas du s'y trouver. Son nom ne figurait pas sur la liste initiale des gens de ce convoi, il y fut inscrit au dernier moment à la place de quelqu'un bénéficiant des «faveurs» de l'encadrement. Ce jeune homme fut exécuté peu après son arrivée à Auschwitz et notre témoin déclare solennellement que ce jeune homme, victime de la lâcheté de l'un des siens était mort à la place d'un autre (cela lui fait encore mal).

Une résistante révèle la trahison d'une de ses compagnes qui avait entraîné l'arrestation de plusieurs autres résistants. Je pourrais multiplier les exemples de récits qui ne sont pas «bons à dire» (ni à entendre). Ils correspondent néanmoins à une *exigence de vérité* et de rigueur qui accrédite la fiabilité de l'ensemble du témoignage.

En résumé:

Ces récits sont exemplaires des phénomènes d'autorégulation.

Les témoins, au départ très motivés, le deviennent de plus en plus. La vidéo qui garantit la pérennité de leurs témoignages les rassure et les stimule. Leur souci de *fidélité* qui les avaient initialement *déstabilisés* va paradoxalement leur permettre chemin faisant de se *restabiliser*.

Le fait qu'ils aient résisté aux forces de destruction stipule que *l'on peut* survivre à la destruction la plus barbare. C'est peut-être là le sens de leur «*Mission/Transmission*». S'ils témoignent, tous les autres n'auront pas péri pour rien.

Ils donnent leur témoignage comme auparavant, ils faisaient acte de résistance. La vidéo officialise cet acte de Mémoire : leur témoignage confère une réalité à leur expérience concentrationnaire et devient ainsi reconstituant.

## III. Les récits entravés

Cette rubrique regroupe trois sortes de récits : les récits rigides, les récits «débridés» et enfin les récits hyperrationnels ou rationalisés.

# 1. LES RÉCITS RIGIDES (2 FEMMES ET 1 HOMME)

Le débit est *lent*. Les propos souvent *inaudibles* demeurent sur un plan très général. On se réfère plutôt à l'expérience des autres qu'à la sienne. Bref tout dénote *l'évitement*, le désir de ne pas s'impliquer, de ne laisser paraître *aucune* émotion.

Les deux femmes avaient été arrêtées et sans doute torturées pour faits de résistance. Elles étaient bien placées pour témoigner que des Juifs avaient participé à la résistance. Elles étaient venues dans ce but, cependant malgré la consistance de leurs motivations, elles n'avaient pas pu vaincre leur peur de parler. A la moindre question, elles se dérobaient ou se refermaient complètement.

L'analogie avec l'interrogatoire est pourrait-on dire «frappante». Il en est de même pour le 3ème témoin qui après avoir décrit la séparation à la descente du train, avec sa jeune épouse et son bébé de 15 mois, ne peut *plus rien dire*.

Ces témoins pourtant profondément convaincus de l'utilité de leur témoignage n'étaient pas venus de leur propre chef, mais poussés par leur entourage, et *contraints et forcés* par leurs sentiments du devoir envers la communauté, mais ils n'étaient *pas prêts intérieurement* à parler.

La perspective de témoigner avait sans doute ravivé une *angoisse massive*, une peur panique et archaïque d'être littéralement débordé, un effroi analogue à celui d'un dormeur aux prises avec un cauchemar terrifiant et qui ne parvient pas à se réveiller pour le rompre. On ne peut *que refuser* une telle situation. Le *NON* garant de leur survie psychique fut à l'époque leur seul moyen de *résister*.

La vidéo crée une situation *impossible*; parler c'est trahir (se trahir), mais ne pas parler devient en l'occurrence *une trahison*, par rapport à nos objectifs communs. Pour échapper au déséquilibre, on se réfugie dans l'immobilité totale, dans la rigidité et la pauvreté d'un discours apparemment détaché.

Dans la rubrique précédente, la résistance avait pris une forme *active* et ici elle prend la forme la plus *passive* possible, celle du *NON* clair, direct et définitif.

# 2. LES RÉCITS DÉBRIDÉS (2 HOMMES ET 1 FEMME)

A la différence des cas précédents où les scènes les plus inoffensives, où les émotions les plus discrètes sont étouffées, il ne s'exerce ici aucun contrôle des propos, aucune maîtrise des affects. Entraîné par le flot de ses souvenirs, le témoin ne parvient pas à les endiguer. Le récit décousu procède par association libre, les images se téléscopent et le langage est tantôt recherché tantôt cru.

Les références littéraires ou bibliques sont fréquentes. On relève aussi des *bizarreries* et de véritables confidences personnelles (quelqu'un par exemple raconte son chagrin d'avoir appris que son grand père avait une maîtresse). A la différence des précédents, ils sont désireux de parler mais comme eux, *ils ne sont pas prêts intérieurement* à témoigner. Leur désir relèverait davantage d'un besoin thérapeutique que d'une volonté de participer à une mémoire collective.

Ils cherchent désespérément à communiquer l'horreur qu'ils ont connue sans que rien ne puisse les aider à structurer leur récit. Les images défilent comme dans une présentation de diapositives mais ils ne parviennent pas à les commenter ni parfois à les localiser. Cette juxtaposition de souvenirs terrifiants s'apparente à des phénomènes *quasi hallucinatoires*. Ils ne disent pas l'horreur, ils *montrent les horreurs* qui les envahissent et dont apparemment ils ne peuvent venir à bout. Le récit débridé apparaît *sans limite* et donc *interminable*. Les 3 personnes qui figurent sous cette rubrique ont connu un traumatisme considérable lors de la séparation avec *leur mère*.

Les deux hommes adolescents à l'époque (15 et 16 ans) ont vu leur mère *qui ne voulait pas les quitter férocement battue* par des S.S. L'un d'eux déclare qu'elle «fut traînée *dans la boue et dans le sang*». Le récit de leur passé met ces sujets face à un *abîme*. Il les replonge dans ce que l'on peut considérer comme un *traumatisme fondamental* sous l'emprise duquel ils ont vécu toute leur déportation.

Je suppose que tout a dû se jouer chez ces adolescents autour de *l'impuissance/abandon*. Totalement *démunis* devant cette scène, ils le sont peut-être restés durant les autres scènes d'horreurs auxquelles ils *s'abandonnent sans défense*. L'absence totale de contrôle du récit traduirait le *relâchement* de leurs défenses lors de leur déportation dont ils revivent certaines scènes en les hallucinant presque.

Cette incapacité de se distancier dénote un phénomène de *double réalité*. Ils sont ici et là-bas, dans le présent et dans le passé : comme dans un cauchemar. Il y a indistinction dans le temps et dans l'espace.

Je fais l'hypothèse d'une sérieuse perte du sentiment d'identité à l'époque. Cependant, le *non sens* de leur récit réfracte, je le crois, le *non sens* de la réalité concentrationnaire, qu'il révèle de la manière la plus directe, la plus crue. J'ose ajouter que leur incapacité momentanée à trouver un fil, à mentaliser, à élaborer, à «construire un récit» témoigne de leur *indicible vécu* de la *déshumanisation*.

Presque tous les déportés font état de leurs sentiments de déshumanisation. Après avoir déclaré qu'ils n'étaient plus des humains, la plupart d'entre-eux ajoutent qu'ils ne pouvaient plus sentir ni penser. En convenant du paradoxe, ils le défient et ainsi ils l'annulent. Celui qui affirme qu'il n'était pas un être humain, l'est forcément et demeure dans le dicible.

<sup>2</sup> peut-être est-ce la seule façon de rendre compte de l'indicible.

Ceux qui «expulsent» des images ou des épisodes morcelés livrent «*l'Horreur en vrac*». Ils la communiquent, certes mais sur un mode archaïque.<sup>2</sup>

L'incohérence de leur propos ne manifeste pas l'incohérence de leur personne mais celle des *situations rencontrées*. Ces gens d'ailleurs ne sont pas fous du tout. Ils ont mené jusqu'à présent une vie socio-professionnelle normale.

Ils ne parviennent pas à mettre leur expérience en mots dans un récit construit, non parce qu'ils manquent du vocabulaire pertinent mais, parce que la déshumanisation frappe aussi et d'abord le langage (celui qui ne se sent pas humain ne peut parler).

Si quelque chose de l'ordre de la déshumanisation est réveillé chez ceux qui ont subi un traumatisme de base, leur récit ne peut être que «débridé» c'est-à-dire conforme à la manière dont l'enfer les a pénétré.

3. LES RÉCITS HYPERRATIONNELS ET/OU RATIONALISÉS (3 HOMMES ET UNE FEMME)

Ces récits présentent de nombreuses analogies avec la rubrique «rigide». Les témoins apparemment plus à l'aise racontent leur histoire de manière très distanciée, comme si elle était arrivée à quelqu'un d'autre. Ils demeurent assez «extérieurs» à leurs propres paroles.

Ils digressent ou généralisent comme s'ils faisaient une leçon sur la déportation. Ils disent l'horreur et s'arrangent pour ne rien ressentir. En tout cas, ils ne laissent filtrer que peu d'émotions. Ils donnent parfois l'impression d'être dans la «fiction». Ce genre de rationalisation/reconstruction est peut-être une réaction à une grande peur d'être débordé et envahi par des souvenirs terrifiants que l'on préfère étouffer.

La question des motivations reste ici fort obscure. Peutêtre veut-on défendre une image de soi ; peut être veut-on se faire «mousser», peut-être veut-on se dédouaner d'appartenances idéologiques révolues ? En tout cas le désir de témoigner en tant que tel apparaît faiblement.

L'interdit qui plane sur le moindre souvenir aurait un effet cumulatif mais inverse de celui que nous avons rencontré dans les récits «évolutifs». Ici tout se passe comme si une crainte pouvait en éveiller une autre plus archaïque. Dans ces témoignages «à minima», on refuse d'entrer dans le cauchemar sans toutefois se paralyser.

Oserai-je conclure en avouant que je n'ai pas encore bien compris la raison d'être de ces récits.

#### IV. Les récits en dents de scie

Comme l'intitulé l'indique, le déroulement présente des hauts et des bas. En dehors de cet aspect, il est difficile de généraliser ou même de dégager des facteurs communs. C'est la rubrique la plus hétérogène.

J'ai regroupé des textes qui à la différence des précédents ne présentent pas de caractéristiques spécifiques. J'en ai retenu 10 mais sur l'ensemble du corpus, ils sont les plus nombreux.

On trouve exactement les mêmes processus que ceux analysés précédemment, mais à un moindre degré et de manière plus ponctuelle à un (des) moment(s) de l'entretien. On rencontre donc en alternance des phénomènes d'autorégulation des débordements, des refus rigides sur certains points et des séquences «rationalisées».

Les sujets ont répondu positivement à notre requête mais la demande ne vient pas d'eux. Ils désirent vivement témoigner mais gardent de fortes craintes de rouvrir des blessures encore mal cicatrisées. Ils sont donc plutôt *ambivalents*. La présence de la vidéo renforce cette ambivalence. Ils sont doublement inquiets : ils ont peur de *se souvenir* et *peur de ne pas se souvenir*.

Naturellement, plus leur désir de témoigner grandit, plus leurs craintes s'amplifient. Compte tenu de cette ambivalence, le rôle de l'interviewer est bien plus important que les rubriques précédentes. Ce rôle se définit moins par ses techniques ou méthodes d'intervention que par son attitude intérieure.

Cette ambivalence dénote que le sujet est *prêt à témoi-gner*, mais qu'il (elle) a néanmoins besoin d'une intervention extérieure pour se *restabiliser*.

Il n'appartient pas à l'interviewer de rassurer artificiellement le sujet, mais de le *soutenir* par sa *présence* et surtout par *l'intérêt* qu'il prend à ce qui est dit et par la *considération* qu'il porte à son passé. <sup>3</sup> L'inimaginable se voyait dans ses gestes d'impuissance, dans son visage crispé par la nécessité de communiquer et la conviction qu'on ne pourrait pas la comprendre. De mon côté, je savais que je pouvais dans une certaine mesure imaginer mais que je ne pourrais jamais vraiment réaliser ce qu'elle avait vécu. Une femme déportée à 14 ans ne peut au début de l'entretien que dire : «combien c'est inimaginable, impensable, impossible à raconter». Elle le répète inlassablement jusqu'au moment où j'abonde dans son sens.

Alors le récit démarre <sup>3</sup> «il est inimaginable qu'une petite jeune fille de 14 ans passe, dit-elle, du monde de *l'insouciance* à celui *de la mort*».

Elle est alors assaillie par une série de souvenirs presque oubliés, «où elle chariait des cadavres et creusait des fosses destinées à les brûler».

Elle réagissait, dit-elle, comme un automate sans aucune conscience de ce qui se passait «elle n'était plus là». Un témoin ambivalent sait au départ ce qu'il veut dire mais il pressent aussi que ses propos peuvent l'entraîner malgré lui dans le cauchemar. Une *part d'imprévisible* existe toujours dans un récit sur la déportation.

L'interviewer de son côté se retrouve à chaque récit (ou presque) devant *l'inconnu*. Même s'il y a eu une pré-interview, on ne sait jamais jusqu'où le témoin peut aller. Jusqu'où l'humain peut-il aller? Maintenir cette question *ouverte* lui permet à son tour de tolérer, d'accepter les paradoxes de la vidéo. «Parlez librement mais surtout contrôlez-vous». Donc de ne pas privilégier un versant (contrôle ou spontanéité) au détriment de l'autre, et de laisser le sujet trouver son propre rythme et de le *soutenir* <sup>4</sup> quand il poursuit son récit comme on le sait d'un cauchemar. A certains moments, il sera débordé, comme dans les récits débridés, extérieur et distancié comme dans les récits débridés, extérieur et distancié comme dans les récits rigides ou rationalisés, pour pouvoir parfois se restabiliser lui-même. C'est à ce prix qu'il arrive à contrôler et à dépasser le phénomène de «double réalité».

Une femme visiblement très angoissée insiste pour s'expliquer avant l'enregistrement. Elle dessine le plan du camp et se perd dans des détails ; elle *réprime* ainsi ses souvenirs et ses affects. Après quoi lors de l'enregistrement, elle *explose* littéralement en évoquant toutes ses souffrances physiques : tout son récit est une alternance continuelle entre *l'explosion et la répression*. Pour des raisons matérielles nous fûmes obligés d'arrêter l'interview. Elle insista pour revenir car elle n'avait pas terminé.

A la seconde entrevue, elle n'explose plus, ne réprime plus, elle raconte exactement les mêmes scènes en ajoutant

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Et intervenir à bon escient c'est-àdire respecter ses craintes et renforcer le cas échéant le positif.

certains épisodes : elle avait été sélectionnée et se trouvait dans le camion quand par hasard un S.S. l'en fit sortir. Elle raconte encore un autre épisode du même ordre : malade du typhus, elle avait échappé de justesse à une sélection. Dans les deux scènes, elle se *voyait*, se *sentait déjà morte*.

A la différence de la première entrevue, elle parvient à parler calmement et de façon contenue : peut-être parce qu'elle avait pu exprimer l'essentiel à savoir son «vécu de la déshumanisation». Le discours s'avère dès lors reconstituant.

Parler vrai ici n'a pas la connotation morale rencontrée dans les récits dits évolutifs. Parler *vrai* quand on est ambivalent, c'est parler *fou*, comme dans les récits débridés, c'est oser aller au fin fond du cauchemar, c'est oser penser et sentir ce que ces deux femmes avaient enfin pu dire : *«quand j'étais morte»*.

Je suppose que l'apparition de tels épisodes n'est possible que quand l'interviewer est lui (elle)-même suffisamment dégagé(e) des règles de la pensée commune et des normes des communications conventionnelles.

Quand l'interviewer est prêt à entendre le *pire*, le sujet peut (se) retourner vers cet autre monde. Ce monde «dé-normalisé» que fut le camp et briser l'interdit de se souvenir. Une écoute «dé-normalisée» fonctionne comme une incitation paradoxale : «Permettez-vous de transgresser». Cette autorisation à la transgression, à savoir penser et dire jusqu'où l'humain peut aller accréditer le parler «fou» qui marque le courage et la dignité de tels témoignages.

A l'inverse de ce qui se passe dans les «récits débridés» quand un sujet ambivalent parvient à dire la «déshumanisation» en même temps qu'il la ressent comme un *flash*, son vécu paradoxal s'estompe exactement comme dans le récit d'un cauchemar que l'on revit différemment en le racontant.

Je pense que l'état d'esprit de l'interviewer ne suffit pas pour *«dé-normaliser»* les modes de communication. Le contexte global de l'enregistrement peut ou non s'y prêter. La vidéo a un caractère inhabituel, parfois insolite et en même temps conventionnel. Quand ce caractère lui aussi contradictoire est préservé, la communication peut se *«dé-normaliser»*.

Pour résumer, je dirais que : certains témoins n'ont peutêtre pas connu la déshumanisation. En tout cas, il n'en reste pas de trace dans les récits dits «évolutifs». Ils ont vécu un cauchemar certes mais sur le registre du dicible ou bien le paradoxe s'est-il estompé ? D'autres en revanche ne sont pas sortis de l'indicible cauchemar qui les empêche d'élaborer leur récit.

D'autres enfin parviennent à communiquer ce qu'ils vivaient comme un indicible à condition que l'on puisse recevoir leur récit hors de toute écoute «réductionniste» c'est-à-dire le recevoir avec toute sa force de vérité et aussi de folie. Je termine sur un souhait : que l'on puisse accueillir les témoignages quels qu'ils soient comme un DON afin que les sujets ne se sentent pas, comme l'estime R. Waintrater, expropriés de leur passé.

# **DEJA PARUS\***

# Les cinq premiers volumes des ACTES DU CONGRES INTERNATIONAL

Histoire et Mémoire des crimes et génocides nazis Bruxelles, 23 - 27 novembre 1992.

## **ACTES I**

Nathalie HEINICH (Sociologue C.N.R.S.-France): Récits de rescapées : le roman comme témoignage (Commission «Littérature») - Yannis THANASSEKOS (Directeur Fondation Auschwitz-Belgique): Positivisme historique et travail de la mémoire. Les récits et les témoignages des survivants comme source historique (Commission «Histoire et mémoire») -Geneviève DECROP (Univ. P. Mendès-France): La politique, l'histoire et la mémoire autour d'Auschwitz (Commission «Histoire et mémoire») - Georgi VERBEECK (Historicus K.U.L.-België): Geschiedschrijving en politieke cultuur. Omgang met het nationaal-socialisme in het naoorlogse Duitsland (Commission «Histoire et mémoire») -Claudine CARDON (Historienne-France): Ecrire l'histoire d'un convoi de déportation politique à Auschwitz; le convoi du 6 juillet 1942 dit des «45.000» (Commission «Histoire et mémoire») - Alain BIHR (Sociologue-France): Les ambiguités de la mémoire antifasciste (Commission «Histoire et mémoire») - Enzo TRAVERSO (Chargé de recherche BDIC-France): Intellectuel à Auschwitz. Notes sur Jean Amery et Primo Levi (Commission «Littérature») - Vincent ENGEL (Docteur en Philosophie et Lettres U.C.L.-Belgique): La Nuit d'Elie Wiesel: entre le témoignage et le roman filial (Commission «Littérature») - Jan DE VOLDER (Romaniste-Belgique) : Primo Levi, écrire et survivre (Commission «Littérature») -James E. YOUNG (Univ. Massachusetts-U.S.A.): The Rhetoric of Ruins: Jews, poles and Auschwitz (Séance plénière) - François MARCOT (Univ. Besançon-France) : Les musées et le génocide des Juifs : l'histoire face à la mémoire officielle et à la mémoire sociale (Commission «Musées») - Dimokritos KAVADIAS (V.U.B.-België): De Dossin-kazerne te Mechelen: een exploratief onderzoek naar de orale geschiedenis van de sociale ruimte rond een nazi-verzamelkamp voor joden. Het collectief geheugen van de 'Paroche'buurt (Commission «Monuments et Commémorations») - Claudine DRAME (Historienne-France) : Le cinéma français et le génocide (Commission «Cinéma»).

(\*) Aux éditions du Centre d'Etudes et de Documentation - Fondation Auschwitz.

#### **ACTES II**

Geoffrey HARTMAN (Prof. Comparative Literature, Advisor Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies -Yale University - Etats-Unis) : Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives. Vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'Université de Yale (Séance plénière) - Maurice CLING (Ancien déporté à Auschwitz et à Dachau - Administrateur Fondation pour la Mémoire de la Déportation - France) : Génocide et Déportation : rapports et spécificités (Commission «Milieux de Mémoire : Survivants/Héritiers») - Elma VERHEY (Journaliste, écrivain - Pays-Bas): Speelbal van politiek en religie - het naoorlogse gevecht om de joodse onderduikkinderen in Nederland (Commission «Milieux de Survivants/Héritiers») - Maurice GOLDSTEIN (Président du Comité International d'Auschwitz - Belgique) : 27 ans au C.I.A. (Commission «Milieux de Mémoire: Survivants/Héritiers») - Harold MARCUSE (Prof. Univ. de Californie - Etats-Unis) : Die geschichte der musealen Darstellung der Konzentrationslager in der Bundesrepublik. 1945-1985 (Commission «Musées») - Jan Rense BOONS-TRA (Chef de service Anne Frankhuis - Pays-Bas): Het Anne Frank Huis: méér dan alleen een historische plek (Commission «Musées») - Michèle FREY (Responsable Vredescentrum à Anvers - Belgique) : Seul l'avenir donne un sens au passé (Jacques Attali) (Commission «Musées») - Dietrich GOLDSCHMIDT (Directeur (ém.) Max-Planck-Institut für Bildungsforschung - Allemagne): Möglichkeiten der Schule zur Mitgestaltung der Sozialisation junger Menschen bei der Bildung ihres Geschichtsbewußtseins: Der national-sozialistische Völkermord - ein Menetekel gegen jegliche Verletzung der Menschenrechte (Commission «Pédagogie») - Jean-Paul WIBRIN (Prof. histoire -Belgique): La mémoire d'Auschwitz dans l'enseignement: pour une pédagogie de l'émotion? (Commission «Pédagogie») - Perel WILGOWICZ (Membre de la Société Psychanalytique de Paris - France): Approche psychanalytique des impasses de la mémoire. Retrouvaille de sens et transmission (Commission vivante «Aspects Psychologiques») - A. Willy SZAFRAN (Prof. de Psychiatrie, V.U.B. - Belgique) : Le deuil chez des rescapés d'Auschwitz : un processus interminable (Commission «Aspects Psychologiques») - Jean-Charles SZUREK (Chercheur au C.R.N.S. - France): L'historiographie polonaise et la Shoah : aperçu de quelques problèmes (Commission «Histoire et Mémoire») - Stephanos ROZA-NIS (Auteur - Prof. visiteur Univ. Sorbonne - Grèce) : The impossibility of Art (Commission «Arts et Mémoire»).

\*\*\*

#### **ACTES III**

Paul HALTER: Présentation des Actes III du Colloque. -Yannis THANASSEKOS: «Milieux de mémoire: Survivants et formation des Héritiers - Bilan et perspectives (Commission «Milieux de mémoire; Survivants/Héritiers»). - Wilma VAN LEUR (Staflid Verzetsmuseum, Amsterdam - Pays-Bas): Het Verzetsmuseum: tastbare herinnering (Commission «Milieux de mémoire: Survivants/Héritiers»). - Claude SINGER (Docteur en Histoire - Université de Paris I - France): L'image des juifs dans l'Univers concentrationnaire d'après les films de fiction (Commission «Cinéma»). - Philippe ELHEM (Critique de Cinéma -Belgique): Etude comparative des esthétiques de représentations des crimes et génocides nazis dans le cinéma de fiction (Commission «Cinéma»). - David BARNOUW (Riiksinstituut voor Oorlogsdocumentatie - Pavs-Bas): Anne Frank, de film : beroemd geworden door trivialisering? (Commission «Cinéma»). - Ilan AVISAR (Professor, Tel-Aviv University - Israël): Holocaust Films and the Construction of National Memory: The case of the new German Cinema (Commission «Cinéma»). - Barbara DISTEL (KZ-Gedenkstätte Dachau - Allemagne): Orte der Erinnerung an die opfer im Lande der Täter - Gedanken zur arbeit an der Gedenkstätte des ehemaligen konzentrationslagers Dachau (Commission «Musées»). - Irmgard SEIDEL (Gedenkstätte Buchenwald - Allemagne): Die Erarbeitung einer neven Konzeption für die Gedenkstätte Buchenwald (Commission «Musées»). - Paul M.G. LEVY (Président du Mémorial National du Fort de Breendonk -Belgique): Le Mémorial National du Fort de Breendonk, établissement public autonome au service de la mémoire (Commission «Musées»). - Gérard PRESZOW (Réalisateur - Belgique): La transmission du récit (Commission «Arts et mémoire»). - Angela GENGER (Direktorin Mahn - und Gedenkstätte/Düsseldorf - Allemagne): Kunst und Erinnerung. Beispiele aus der Gedenkstättenarbeit (Commission «Arts et mémoire»). - Jörg ESCHENAUER

(Professor der Politologie - Allemagne): Das «bewusste historische Subjekt»: Illusionärer Traum oder erreichbares Ziel demokratischer Erziehung? (Commission «Histoire et mémoire»). - Ann-Elisabeth JANSSEN (Germaniste - Belgique): Art Spiegelman Maus. De strip als gedenkteken (Commission «Media»).

\*\*\*

## **ACTES IV**

Paul HALTER: Présentation des Actes IV du Colloque. - Francine FOURNIER (Sous-Directeur général pour les Sciences sociales et humaines, UNESCO): Allocution d'ouverture. - René RAINDORF (Amicale des Ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau - Camps et Prisons de Silésie - Belgique): Mon expérience au Comité International d'Auschwitz (1944-1954-1965) (Commission «Milieux de mémoire ; Survivants et Héritiers). - Hanna LEVY-HASS (Union des Combattants anti-nazis et Victimes du Nazisme - Israël): L'essentiel sur l'Union dans le contexte d'Israël (Commission «Milieux de mémoire; Survivants et Héritiers). - Harold MARCUSE (Prof. Dept of History - University of California - Etats-Unis): Collective memories of the Nazi concentration camps in West Germany (Commission «Histoire et mémoire»). - Michael LÖWY (Directeur de recherches, C.N.R.S. - Groupe de Sociologie des religions - France) : La Mémoire d'Auschwitz et l'Ecole de Francfort (Commission «Histoire et mémoire»). - K. HESSE, F. DINGEL (Stiftung Topographie des Terrors. Internationales Dokumentations-und Begegnungszentrum Berlin - Allemagne): Archäologie der Zeitgeschichte - das «Prinz-Albrecht-Gelände und die Dokumentation 'Topographie des Terror's in der Berliner Museen- und Gedenkstättenlandschaft' (Commission «Musées»). - Johannes BLUM (Enseignant - Belgique) : Repétez-le à vos enfants. La fonction des témoignages des survivants dans l'enseignement (Commission «Pédagogie»). - Thomas RAHE (Directeur - Gedenkstätte Bergen-Belsen - Allemagne): Zur pädagogischen und wissenschaftlichen Arbeit der Gedenkstätte Bergen-Belsen (Commission: Musées). - Bernard FRUMER (Politologue - Belgique) : Sur quelques insuffisances inhérentes à la représentation cinématographique des crimes et génocides (Commission «Cinéma). André STEIN nazis (Psychothérapeute - Prof. de Sciences Humaines - Université de Toronto, Canada): Humor and Irony in two films about the Holocaust (Commission «Cinéma»). - Jacques HASSOUN (Psychanalyste, Ecrivain - France): Nés de la destruction (Commission «Aspects psychologiques»). - Philippe VAN MEERBEECK (Prof. - Président du Département Neuro-psychiatrie - Faculté de Médecine de l'Université Catholique de Louvain - Belgique): En mémoire de moi (Commission «Aspects psychologiques»). - Serge CREUZ (Peintre, Créateur du Mémorial d'Auschwitz - Belgique): Le mémorial d'Auschwitz. Scénographie au fond du piège. Un chemin de réflexion (Commission «Arts et mémoire»). - Edouard DELRUELLE (Chargé de recherches au F.N.R.S. - Université de Liège - Belgique): Oubli et communication de masse. Quelques mécanismes de neutralisation de l'innommable (Commission «Médias»).

\*\*\*

#### ACTES V

Paul HALTER, Présentation des Actes V du Colloque . -Charlotte WARDI (Université de Haïfa) : Mémoires romanesques de la Shoah. Ethique et Esthétique (Séance plénière). -Gerhard DURLACHER (Universiteit Amsterdam): Het levensgebod (Commission «Littérature»). - Vincent ENGEL (Université Catholique de Louvain) : Singularité et/ou universalité de la Shoah (Commission «Histoire et Mémoire»). - Arnold ROSS-BERG (Zentralrat Deutscher Sinti und Roma): Die Aufarbeitung des NS-Völkermordes an den Sinti und Roma durch die deutsche Justiz anhand der Verfahren gegen die Täter (Commission «Témoignages et Archives»). - Laszlo KARSAI (Hungarian Academy of Sciences): Debates on the Shoah in the Hungarian Press, 1988 - 1992 (Commission «Médias»). - Maurice VOU-TEY (Présidence FNDIRP): Archives et Mémoire (Commission «Témoignages et Archives»). - Dori LAUB and Nanette AUE-RHAHN (Fortunoff Video Archive - Yale University): Knowing and not Knowing Massive Psychic Traumatic Memory (Commission «Témoignages et Archives»). - A. AWOSUSI und M. KRAUSNICK: (Dokumentationszentrum Deutscher Sinti und Roma): «Abfahrt: Karlsruhe». Die Deportation der Pfälzer und Karlsruher Sinti. Dokumente und mündliche Erinnerung. (Commission «Témoignages et Archives»). -Brunello MANTELLI (Università di Torino): Fonti orali e storiodella deportazione. Appunti sull' esperienza italina.(Commission «Histoire et Mémoire»). - I.B.H. ABRAM (Universiteit Amsterdam): Nederlandse musea (over de Tweede Wereldoorlog) en de Sjoa (Commission «Musées»). - I.B.H. ABRAM (Universiteit Amsterdam): Educatie na Auschwitz: enkele opmerkingen over de inhoud en context. (Commission «Pédagogie»).

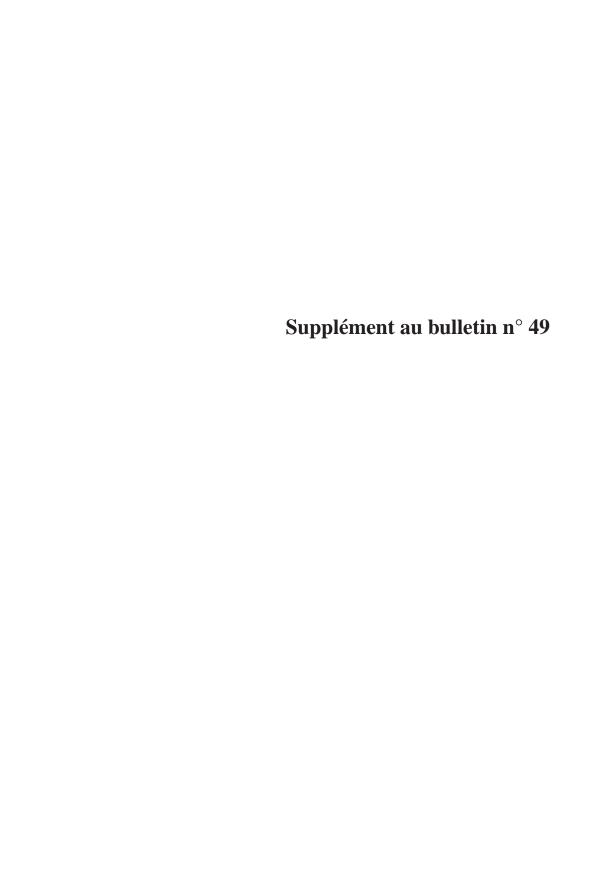
Béatrice GODLEWICZ (Institut de la mémoire audio-visuelle juive) : La mémoire de la Shoah au cinéma : témoignage et fiction (Commission «Cinéma»).

Le volume VII est en préparation.

Prix par volume : **500,- Fb** + frais de port (Belgique : 50,-/Etranger : 100,-)

Vous pouvez obtenir Actes I, II, III, IV, V et VI en versant :

- pour la Belgique, la somme de **550,- Fb** par volume (port compris) au compte n-310-0780517-44 mention : Actes I, II, III, IV, V ou VI.
- pour l'étranger, la somme de 600,- Fb par volume (port compris) uniquement par mandat postal international mention : Actes I, II, III, IV, V ou VI.



## **Paul HALTER**

# **EDITORIAL**

## **Président**

<sup>1</sup>Notamment à l'occasion de l'inauguration de notre exposition au Parlement Européen le 31 janvier 1995 ainsi que le 8 mai 1995 lors de la séance consacrée à ce sujet à L'Université de Mons. Mon allocution a été publiée dans le Périodique Trimestriel de l'Université de Mons,

n° 4, avril-mai-juin 1995.

Nous nous acheminons vers la fin de l'année commémorative du cinquantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la libération des camps de concentration et d'extermination nazis.

A plusieurs reprises déjà, j'ai eu l'opportunité de m'exprimer au sujet de l'ensemble des activités qui ont eu lieu à cette occasion<sup>1</sup>. Bientôt cette commémoration elle-même deviendra un sujet de l'histoire du temps présent qu'il nous faudra aborder avec responsabilité et lucidité.

Aujourd'hui, je voudrais rompre avec le cérémonial pour m'adresser tout particulièrement à tous mes camarades de captivité qui, sans relâche, avec un courage et un sens des responsabilités qui forcent l'admiration, ont tenu à parcourir les quatre coins du pays pour faire des conférences dans les écoles, pour discuter avec des enseignants, pour inaugurer des expositions et pour participer activement à toutes les cérémonies et manifestations du cinquantième. Merci René, Paul, Jacques, Charles, Betsy, Marie, Pierre, Maurice, David, Bernard, Rosa, Paule, Félix, Max, Rebecca, Sarah, Jacob, Richard, Maryla, Sonia, Regine... et je suis persuadé que j'en oublie quelques-uns!

Je sais que vous n'avez pas besoin de remerciement mais j'éprouve le besoin de vous dire combien j'admire le travail que nous faisons grâce à vous tous. Nous sommes tous des revenants comme l'a si bien dit Semprun et en tant que tels, nous poursuivrons sans relâche le travail que nous nous sommes assigné depuis notre libération.

Merci aussi à notre Secrétaire général Henri Goldberg, à notre Trésorier Paul Godin, ainsi et surtout à notre relève -Anne-Marie Schaerlaekens, Paul De Keulenaer, Michèle Frey, Willy Szafran, Rémy Donckerwolcke, André Dehaspe, Marcel Foubert, Maurice Vassart, Monique Moray...- et j'en oublie sûrement! Merci encore à tous ces enseignants qui participent à nos activités et qui animent nos jurys du Concours de Dissertation et des Prix de la Fondation.

Nos projets d'activités pour 1996 sont déjà en chantier. Nous avons déjà eu l'occasion d'en informer nos membres lors de notre dernière Assemblée générale. Il faut bien le dire, nous sommes victimes de nos multiples succès. Obligation nous est faite désormais de poursuivre la dynamique que nous avons nous-même déclenchée. Aussi, l'année commémorative loin de clôturer quoi que ce soit, n'a fait que nous convaincre de la nécessité de poursuivre un travail approfondi et à long terme dans toutes les directions : information, éducation, recherche scientifique.

Aussi, je me dois de féliciter le Staff de notre Fondation et notre Directeur Yannis Thanassekos pour le travail qu'ils accomplissent.

Malheureusement, je me vois obligé de clôturer ces quelques mots avec une note triste. Notre camarade de captivité, Benjamin Hermelin, vient de nous quitter. Notre émotion est grande et nous adressons à son épouse notre affection et notre solidarité en ces moments difficiles. Militant infatigable de la mémoire malgré la maladie, peintre sensible tout à l'écoute des autres, homme de culture et d'amour, Benjamin Hermelin n'est plus parmi nous. Il demeurera vivant toutefois dans nos pensées et même dans nos projets auxquels il était si étroitement et activement lié.

# **INFORMATIONS**

# **SERVICES PEDAGOGIQUES**

Comme chaque année, la Fondation Auschwitz propose ses multiples services aux établissements scolaires du secondaire. Nous vous proposons ci-après les différents services pédagogiques mis à la diposition du public.

#### **Encadrement**

La Fondation Auschwitz met à la disposition des établissements scolaires et des enseignants sa documentation ainsi que les compétences de ses collaborateurs scientifiques et administratifs pour la préparation et l'encadrement des différents projets proposés par les établissements scolaires. En outre, elle met tout en oeuvre pour que des survivants des camps de concentration et d'extermination puissent apporter leur témoignage vivant dans les classes qui le souhaitent. Il s'agit là d'un service pédagogique inestimable par l'émotion et la véracité qui se dégagent de ces témoignages.

# Dossier pédagogique

La Fondation Auschwitz a publié en collaboration avec l'Organisation des Etudes du Ministère de l'Education et de la Recherche Scientifique de la Communauté Française de Belgique, un important dossier pédagogique intitulé *Auschwitz et le IIIe Reich*. Il s'agit là d'un instrument pédagogique indispensable aussi bien pour les enseignants d'histoire que de morale. Il comporte une très riche documentation, une chronologie et des indications bibliographiques. Cet ouvrage peut être obtenu au prix de 250 FB (+ 60 FB de frais d'expédition) au Centre Technique de

l'Enseignement de la Communauté Française de Belgique - route de Bavay, 2B - 7080 Frameries. Tél: 065/66.73.22 - 67.62.61 - Fax: 065/66.14.21.

# Conférences pédagogiques

La Fondation Auschwitz organise à la demande des préfets, directeurs et enseignants des établissements scolaires ou centres culturels des conférences animées par des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis ainsi que par les collaborateurs scientifiques de la Fondation. Différents thèmes peuvent être abordés, tels que: le fascisme, la déportation, les génocides nazis, le racisme, l'antisémitisme, etc. Ces conférences peuvent être suivies d'un débat avec les élèves et les enseignants.

# **Exposition**

Notre exposition sur *L'Univers concentrationnaire et la politique nazie d'extermination dans leur contexte historique 1914-1945* connaît encore toujours un vif succès. Elle circule en effet à travers tout notre pays et dépasse même nos frontières pour être présentée en Italie et au Grand-Duché du Luxembourg.

Notons que durant l'année 1995, nos quatre jeux ont été présentés dans le cadre des commémorations pour le cinquantième anniversaire de la libération de la Belgique et des camps de concentration et d'extermination nazis. Il a été possible de la visiter:

- à Bruxelles à la Maison communale de Berchem-Sainte-Agathe (en collaboration avec le Collège des Bourgmestre et Echevins et Action & Recherches Culturelles de Berchem);
- à Ottignies à l'Athénée Royal;
- à Visé au Centre Culturel (en collaboration avec l'Athénée Royal, l'Echevinat de la Culture et Culture & Action Laïques de la Basse-Meuse);
- à Nivelles à l'Athénée Royal;
- à Gand au «Vredeshuis»;
- à Spa à l'Athénée Royal (en collaboration avec le Comité d'Entente des Combattants de Spa);

- à Boom à la Maison Communale (en collaboration avec «Oudervereniging voor de Moraal en Humanistisch Verbond Boom»);
- à Verviers à l'Institut Saint-François-Xavier;
- à Havelange au Lycée de la Communauté Française (en collaboration avec la Commune);
- à Bruxelles dans la commune d'Evere à l'Institut Technique de la Communauté Française;
- à Gand au «Sint-Amandusinstituut»;
- à Waremme dans les Locaux de l'Ancienne Gendarmerie (en collaboration avec la Ville de Waremme, le Syndicat d'Initiative et les Groupements patriotiques de la région);
- à Momalle-Remicourt au Centre Culturel 'Marcel Hicter' (en collaboration avec la Ville, le Musée de la Hesbaye et la Belgian Historical Reconstitution Group);
- à Grez-Doiceau au Home Renard (en collaboration avec la Commune);
- à Liège à l'Ecole Communale de Commerce, de Secrétariat et d'Administration;
- à Philippeville à la Maison Communale (en collaboration avec le Foyer Socio-Culturel);
- à Bruxelles à la Maison Communale de Forest ;
- à Neuville-en-Condroz à l'Espace Communautaire A. Thonet (en collaboration avec Action Laïque Neupré);
- à Hannut au Centre de Lecture Publique (en collaboration avec le Service Culturel de la Ville);
- à Tessenderloo à l'Athénée Royal Russelberg ;
- à Petit-Rechain dans le Cercle des Jeunes (en collaboration avec le Comité des Fêtes de la Commune) ;
- à Pepinster au Lycée de la Communauté Française (en collaboration avec Présence & Action Culturelles) ;
- à Oudenaarde à l'» Abraham Hans Middenschool»;

- à Menen au Centre de Rencontre Waalvest (en collaboration avec le «Mausoleum voor Politieke Gevangenen» et le Comité Communal) ;
- à Dottignies à l'Institut Technique Secondaire ;
- à Bertogne à l'Ecole Communale ;
- à Nivelles à l'Hôtel de Ville ;
- à Essen en collaboration avec les «Socialistische Vrouwen Essen» :
- à Ormeignies en collaboration avec «Les Amis d'Angélique de Rouillé»;
- à Leuze-en-Hainaut à l'Hôtel de Ville (en collaboration avec la Société Royale Saint-Martin);
- à Fayt-lez-Manage à l'Hôtel de Ville (en collaboration avec la Commission d'Histoire de Manage, les Groupements patriotiques manageois et la Section locale de la Croix-Rouge);
- à Retie au «Kasteel du Four»;
- à Quiévrain à l'Athénée Royal;
- à Lier à la «Stedelijke Openbare Bibliotheek» ;
- à Harelbeke au Centre de Rencontre 'Foyer'.

Comme nous vous l'avons déjà annoncé ci-dessus, notre exposition a une fois de plus dépassé nos frontières pour être présentée en Italie (d'abord à Savigliano ; ensuite à Torre Pellice) et au Grand-Duché du Luxembourg dans le Couvent Cinqfontaines à Wincrange.

# Voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau

La Fondation Auschwitz organise annuellement un voyage d'étude prioritairement destiné aux enseignants d'histoire, de religion, de morale et de sciences humaines, qui bénéficient à ce titre d'une réduction de 50 % sur le prix global du voyage (tous frais compris). Il comporte outre la visite détaillée du camp d'Auschwitz-Birkenau, l'organisation sur place de séminaires encadrés et animés par des survivants des camps de concentration et d'extermination. Nous invitons d'emblée les enseignants intéressés à prendre contact avec notre secrétariat afin de s'inscrire comme participant.

Les personnes inscrites seront contactées ultérieurement pour les modalités pratiques afférentes à cette activité.

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, le voyage d'étude 1995 s'est déroulé durant le mois d'avril mais fut divisé en deux groupes, les néerlandophones et les francophones. En effet, étant donné les dernière directives ministérielles, les dates de vacances scolaires étaient différentes pour les deux communautés. Les deux voyages se sont toutefois déroulés dans les meilleures conditions et furent tous deux encadrés et animés par des survivants des camps de concentration et d'extermination. Les visites, les débats et les séminaires organisés à cette occasion ont été comme toujours particulièrement fructueux.

Le voyage 1996 aura lieu comme de coutume durant la période des vacances de Pâques.

# Organisation de journées pédagogiques

La Fondation Auschwitz collabore avec l'Inspection de l'enseignement à l'organisation de journées pédagogiques concernant l'enseignement des crimes et génocides nazis. Les professeurs intéressés peuvent contacter leurs inspecteurs ainsi que notre secrétariat afin de prévoir de telles rencontres qui, par le passé, ont déjà remporté un vif succès.

#### Visite à Breendonk

Les rescapés se tiennent également à la disposition des enseignants et des élèves qui souhaitent visiter le Fort de Breendonk, un lieu et un musée exceptionnels en Belgique sur les crimes nazis et la résistance. Il est néanmoins souhaitable au préalable de prendre rendez-vous avec le Fort en composant le numéro suivant: 03/886.62.09.

# Concours de dissertation 1994-1995

Le Concours de dissertation a rencontré cette année encore un grand succès, plus de 84 copies nous ayant été adressées par 32 écoles participantes des deux dernières années du secondaire supérieur. Ces dernières ont toutes été invitées à faire parvenir 3 copies aux membres du Jury du Concours (après une sélection opérée par les professeurs des classes participantes).

Le thème de cette année fut la célèbre formule de Saint-Just: «Pas de liberté pour les ennemis de la liberté».

Les lauréats désignés par le jury se voient décernés notre Prix consistant en un diplôme, un chèque de 5.000 francs et une invitation à participer gratuitement à notre prochain voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau. Celui-ci se déroulera durant les prochaines vacances de Pâques. Rappelons qu'un Prix est attribué par Province, un second prix étant décerné conjointement avec l'Assemblée de la Commission Communautaire française pour la Région de Bruxelles-Capitale .

Tout en remerciant les Directions des établissements scolaires qui ont permi à leurs élèves de participer au Concours de cette année, nous tenons à féliciter chaleureusement les lauréats: Mademoiselle Selma BENKHELIFA de l'Athénée Royal Jules Bordet pour la Région de Bruxelles-Capitale; Monsieur Bruno SCHRAM de l'Athénée Royal d'Auderghem pour la Région de Bruxelles-Capitale/Province de Brabant wallon, Monsieur G. MARCHAL de l'Institut Notre-Dame de Beauraing pour la Province de Namur; Mademoiselle Ingrid RONDOU de l'Athénée Royal Ernest Solvay de Charleroi pour la Province de Hainaut; Monsieur David FRANKEN de l'I.P.E.S. Herstal II pour la Province de Liège; Mademoiselle Annick MAZIERS de l'Institut Notre-Dame de Saint-Hubert pour la Province de Luxembourg.

# Bibliothèque spécialisée

Les enseignants, chercheurs, étudiants et toutes autres personnes intéressées peuvent avoir recours à notre bibliohtèque qui comprend plus de 4.000 ouvrages couvrant l'ensemble des problématiques liées à l'entre-deux guerres, au IIIème Reich, à la déportation, à l'antisémitisme, aux crimes et génocides nazis, etc...

# Photothèque spécialisée

La photothèque de la Fondation Auschwitz comprend près de 3.000 photographies originales dont plus d'un millier relevant des camps de concentration et d'extermination nazis.

# Les conférences pédagogiques

Notre cycle de conférences dans les établissements scolaires et les centres culturels se poursuit. Depuis janvier 1995, des membres de notre Fondation et de l'Amicale des Ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau -Camps et prisons de Silésie se sont rendus entre autre à:

L'Institut professionnel de Namur, au Centre Culturel de Woluwé St- Lambert, à l'Athénée Royal Jules Bordet, à l'Ecole Jean XXIII de Tubize, à l'Institut St-Pierre de Champion, au Centre d'Action Laïque de La Hulpe, à l'Athénée Royal Uccle II, à l'Athénée Royal de Bruxelles Ouest, à l'Institut Technique de la Communauté Française de Tournai, à l'Athénée Royal d'Ottignies, à l'Institut St François-Xavier de Verviers, au Centre d'Action Laïque de Milmort, à l'Athénée Royal d'Ixelles, à l'Ecole Communale de la Croix à Ottignies, à l'Athénée Vauban à Charleroi, à l'Institut St Ferdinand à Gemappe, à l'Athénée Royal de Lessines, à l'Athénée Royal de Peruwelz, au Collège Episcopal de St-Vith, à l'Athénée Royal de La Louvière, à l'Athénée Royal de Florennes, à l'Athénée Royal de Ciney, à l'Ecole St François de Salle à Ath, au Collège Don Bosco de Tournai, à l'Athénée Royal de Waterloo, à l'Ecole Provinciale Hôtelière de Namur, à l'Athénée Royal d'Aywaille, à l'Institut St-Michel de Ciney, à l'Ecole Aurore de Jette, à l'Athénée d'Eupen, à l'Université Notre-Dame de la Paix à Namur, au Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve, à l'Institut St-Joseph Van Opré à Namur, les «enfants du Juge» de Wauthier-Braine, au Collège Notre-Dame d'Erpent, à l'Ecole Charles Janssens de Bruxelles, à l'Institut St-Aubain de Namur, à l'Athénée d'Athus, à l'Institut St-Berthuin de Malonne, à l'Institut St-Dominique de Schaerbeek, ainsi que dans de nombreux autres établissements.

Nous tenons une fois de plus à remercier nos conférenciers qui se rendent à travers le pays afin de perpétuer et répercuter notre message auprès des jeunes et des moins jeunes. Merci notamment à René Raindorf, Charles Van West, David Lachman, Marie Lipstadt, Jacob Rotenbach, Richard Sufit....

Nos pensées vont à notre ami, Benjamin Hermelin, qui nous a malheureusement quitté subitement fin août et qui se dépensait sans compter afin que mémoire demeure...

#### **Prix Fondation Auschwitz**

Ont été déposés à la Fondation Auschwitz afin de concourir au **Prix Fondation Auschwitz 1995** les quatre travaux suivants:

Henri DELEERSNIJDER, *L'affaire du «point de détail»*, Université de Liège, Année académique 1993-1994, Liège 1994, 163 p. + LVII p. Thèse de licence en Sciences sociales ;

Suzanne HUYGENS et Marcel FRYDMAN, Souvenirs d'enfants cachés. Etude rétrospective du traumatisme. Mons, 1994, 82 p.

Bernard KROUCK, *Jusqu'aux portes de l'Enfer. Un résistant* (=Victor Martin) *dans l'Europe d'Hitler*, Paris, s.d., 143 p. + addenda.

Marianne WATTICANT, L'Action de la Croix-rouge de Belgique sous l'occupation allemande de 1940 à 1944. Bruxelles, 2 parties, 199 p. + addenda. Université Libre de Bruxelles, thèse de licence en Histoire, Année académique 1993-1994.

Les jurys des différents travaux étaient composés de professeurs des différentes universités belges, de chercheurs scientifiques et de membres du Conseil d'administration de la Fondation Auschwitz.

Le Prix n'a pas été attribué cette année mais une convention de recherche rémunérée a été proposée à Madame Marianne WATTICANT pour une étude - en vue d'une publication éventuelle - sur le fonctionnement de trois sections locales de la Croix Rouge belge pendant l'occupation nazie.

# •Règlement général (\*)

- ART. 1. La Fondation Auschwitz, Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Univers concentrationnaire, institue un **Prix Fondation Auschwitz** en hommage à toutes les victimes des camps de concentration et d'extermination nazis.
- ART. 2. Le Prix Fondation Auschwitz peut être attribué chaque année dans le courant du mois de mars pour récompenser un travail inédit et original qui constitue une importante contribution à l'analyse politique, économique, sociale

et historique de l'Univers concentrationnaire et des processus qui l'ont engendré.

- ART. 3. Le prix Fondation Auschwitz est d'un montant de 50.000 francs belges. Il ne peut être divisé et ne sera pas augmenté s'il n'a pas été attribué pendant une ou plusieurs années. La Fondation Auschwitz se réserve le droit de publier le travail primé.
- ART. 4. Le Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz se réserve la faculté, sous proposition du jury, d'allouer au lauréat un subside supplémentaire pour la poursuite de ses recherches.
- ART. 5. Trois exemplaires des travaux doivent être adressés au Président de la Fondation d'Auschwitz, Paul Halter, 65 rue des Tanneurs à 1000 Bruxelles, au plus tard le 31 décembre de chaque année. Les exemplaires des travaux non retenus seront renvoyés aux auteurs.
- ART. 6. Les travaux seront examinés par un jury constitué à cet effet et comprenant des membres du Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz ainsi que toute autre personne que ce jury estimerait utile de s'adjoindre. Chaque membre du jury présente un rapport sur les candidatures qu'il est appelé à examiner. Après avoir pris connaissance de l'ensemble des rapports, le jury se prononce sur l'attribution du prix. La décision du jury est sans appel.
- ART . 7. Tous les cas non prévus par le présent règlement relèvent de la compétence du Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz .

# THEMES PROPOSÉS:

# 1. Histoire et historiographie

Collaboration, Résistance, Déportation. Travail obligatoire. Mouvements de réfugiés politiques et raciaux vers la Belgique. Politique du gouvernement belge de Londres face à la persécution des Juifs en Belgique. L'attitude de l'appareil administratif, judiciaire et policier belge sous l'occupation envers la politique de déportation. Bilan raisonné des travaux historiques belges consacrés à la Seconde Guerre mondiale - problèmes d'approche et de méthodologie. Mémoire écrite et mémoire orale - les lieux de la mémoire. Le rapatriement. La Croix Rouge belge et internationale. La vie quotidienne en Belgique sous l'occupation...

#### 2. Economie

La crise de 1923 et 1929. Le planisme. L'économie de guerre. Syndicats et patrons sous l'occupation. Le travail et l'économie concentrationnaire. La reconstruction dans l'immédiat après-guerre...

# 3. Sciences sociales, politiques et philosophie

Analyses des systèmes totalitaires et de leurs idéologies. Groupes sociaux, partis politiques, Institutions et Eglises face aux fascismes. Histoire du racisme et de l'antisémitisme. Les spécificités de l'antisémitisme nazi. Les explications causales à l'épreuve des génocides. Ere de masse et modernité. Les intellectuels, les fascismes et les idéologies totalitaires. Philosophie, théologie et morale confrontées à l'après-Auschwitz. Politiques d'épuration et répression de la collaboration en Belgique...

# 4. Psychologie, psychiatrie, médecine

Personnalité autoritaire et facisme. Psychologie de massefoule-propagande. Les mythes mobilisateurs. La figure du chef. Statut et fonction de la médecine et la psychanalyse sous le IIIème Reich. Le programme d'euthanasie nazi. Les statuts de l'expertise scientifique sous le IIIème Reich en matière médicale, hygiéniste et raciale. Psychologie sociale et attitudes d'extrême-droite ou fascistes...

## 5. Histoire de l'art et littérature

L'esthétique nazie et ses productions. Productions esthétiques et littéraires d'exil. L'art concentrationnaire. Littérature de l'Ordre nouveau, de la collaboration et de la Résistance...

#### 6. Droit

De l'Etat de Droit à l'Etat totalitaire. Etat de Droit-Etat d'exception-Dictature-Etat totalitaire. La Justice, le Droit et la Doctrine sous le IIIème Reich. Les crimes contre l'humanité. Les procès - jurisprudence et doctrine. Politiques gouvernementales et instruments juridiques en matière d'extradition des criminels de guerre et des crimes contre l'humanité. La Commission belge des crimes de guerre. Les auditorats belges en matière d'épuration et de répression. Examen de l'attitude des tribunaux belges envers le racisme et le terrorisme d'extrême-droite...

# 7. Communications et journalisme

Analyse de la presse de la collaboration, de la Résistance à Londres et au Congo. Analyse des émissions de la radio belge de Londres. Analyse du fonctionnement de l'INBEL

à Londres. Les «actualités filmées» pendant l'occupation. La politique de distribution des films sous l'occupation. La distribution des films sous l'occupation. La distribution des films en Belgique dans l'immédiat après-guerre portant sur la guerre et les camps de concentration. Analyse des agences de presse en Belgique pendant l'occupation. Le film d'après-guerre sur la résistance, la collaboration, le génocide, le fascisme...

# 8. Arts du spectacle et techniques de diffusion

Médias audio-visuels et transmission de la mémoire des crimes et génocides - Médias audio-visuels et idéologie du national-socialisme.

# 9. Pédagogie

La pédagogie des crimes et génocides de la Seconde Guerre mondiale - La pédagogie de l'anti-racisme.

# 10. Traduction - interprétariat

Traduction critique d'auteurs étrangers traitant de l'un des thèmes ci-dessus.

#### Prix de la Paix

Le Prix de la Paix institué en collaboration avec le Centre de la Paix de la ville d'Anvers a réceptionné pour l'année 1995 le travail de Madame Mieke DEMEULENAER intitulé Nederlands-Indische kamp. Literatuur. Verhalen over een «vergeten» oorlog. (Mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven, 1994). Le jury a décidé cette année de ne pas attribuer le prix mais concluera probablement avec la candidate une convention rémunérée en vue de la rédaction d'un article sur les camps japonais durant la Seconde Guerre mondiale dans lesquels ont été internés des néerlandais.

# Règlement général du concours :

#### Art. 1.

La Fondation Auschwitz -Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Univers concentrationnaire- et le Centre de la Paix de la Ville d'Anvers instituent un Prix de la Paix en hommage à toutes les victimes des camps de concentration et d'extermination nazis.

#### Art. 2.

Le Prix peut être attribué chaque année dans le courant du mois de janvier pour récompenser un travail inédit et original qui constitue une importante contribution à l'analyse des problèmes de la paix.

#### Art. 3.

Le prix est d'un montant de 50.000 francs belges. Il ne peut être divisé et ne sera pas augmenté s'il n'a pas été attribué pendant une ou plusieurs années. La Fondation Auschwitz et le Centre de la Paix de la Ville d'Anvers se réservent le droit de publier le travail primé.

#### Art. 4.

Le Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz et le Centre de la Paix de la Ville d'Anvers se réservent la faculté, sous proposition du jury, d'allouer au lauréat un subside supplémentaire pour la poursuite de ses recherches.

#### Art. 5.

Trois exemplaires des travaux doivent être adressés au Président de la Fondation Auschwitz, Paul Halter, 65 rue des Tanneurs à 1000 Bruxelles, au plus tard le 30 septembre de chaque année.

#### Art. 6.

Les travaux seront examinés par un jury constitué à cet effet et comprenant des membres du Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz et des représentants du Centre de la Paix de la Ville d'Anvers ainsi que toute autre personne que ce jury estimerait utile de s'adjoindre. Chaque membre du jury présente un rapport sur les candidatures qu'il est appelé à examiner.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des rapports, le jury se prononce sur l'attribution du prix. La décision du jury est sans appel.

#### Art. 7.

Tous les cas non prévus par le présent règlement relèvent de la compétence du Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz et des représentants du Centre de la Paix de la Ville d'Anvers.

# **EDITION VIDEO**

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation avec laquelle nous collaborons étroitement vient de produire, dans le cadre des commémorations du cinquantième anniversaire de la Libération, une cassette audiovisuelle VHS intitulée «Les camps de concentration nazis 1933-1945». Nous conseillons vivement l'acquisition de cette édition d'excellente qualité à vocation pédagogique. Elle peut être obtenue à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation: 71 rue Saint-Dominique - 75007 Paris - Tél.: 47.05.31.88 - Télécopie: 44.42.35.62.

# Une distinction significative : Entretien avec le Président de la Fondation Auschwitz Paul HALTER

Fondation Auschwitz: Résistant sous l'occupation, déporté à Auschwitz en septembre 43, libéré en janvier 45, vous rentrez au pays en mars de la même année. Depuis lors, vous n'avez cessé de militer pour la préservation de la mémoire des crimes et génocides nazis. Actif dans le milieu de la déportation, vous devenez Président de l'Amicale des Ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau, Camps et Prisons de Silésie. En 1980, vous créez avec vos camarades la Fondation Auschwitz dont vous présidez la destinée depuis lors. Nous avons déjà eu le plaisir de vous interviewer longuement sur votre parcours de résistant, de déporté et de militant de la mémoire¹.

Nous venons d'apprendre que ce long engagement au service de la mémoire d'Auschwitz vient d'être couronné d'un geste hautement significatif de Sa Majesté le Roi Albert II qui vient de vous accorder le titre de Baron. Pourriez-vous nous parler en tant que survivant de vos rapports avec le Palais ?

Paul Halter: Les premiers rapports que j'ai eus avec le Palais remontent à l'année 1977, date à laquelle nous étions en Pologne pour participer à l'Assemblée Générale reconstitutive du Comité International d'Auschwitz (C.I.A.) qui avait été mis en veilleuse pendant plus de dix ans. Je venais d'être nommé Président de l'Amicale Belge des Ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau - Camps et Prisons de Silésie et avec notre ami Maurice Goldstein et Henri Goldberg, nous étions en délégation à ce Congrès international qui avait lieu à Auschwitz. Il se fit que pendant la session où nous examinions la modification des statuts du C.I.A. -session que j'ai présidée à la demande des camarades de tous les pays représentés- nous avons été interrompus par

<sup>1</sup>Voir Paul Halter, «Ce dont on ne peut parler, il faut le taire», entretien avec Yannis Thanassekos et Jean-Michel Chaumont, Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz, n° 23, janvier-mars 1990. un émissaire qui nous annonçait la visite du Roi et de la Reine des Belges -le Roi Baudouin et la Reine Fabiolaqui désiraient nous rencontrer afin que nous leurs servions de guides pendant leur visite d'Auschwitz-Birkenau.

# F.A.: Vous ne vous attendiez pas à cette visite royale?

**P.H.:** Nous savions qu'ils étaient en visite officielle en Pologne, mais nous ignorions totalement qu'ils pouvaient faire appel à nous. Nous n'avions fait aucune démarche en ce sens et cela nous est tombé dessus vraiment à l'improviste. Alors, avec l'accord unanime des membres de cette assemblée, qui comportait quand même plus ou moins 250 délégués, nous avons pu interrompre la réunion pendant trois heures.

## F.A.: C'était votre première rencontre avec le Roi.

**P.H.**: Pour moi, c'était ma première rencontre avec le Roi Baudouin et la Reine Fabiola et j'ai été impressionné par l'émotion qu'ils manifestaient devant toutes nos explications. Le Roi était accompagné par Monsieur Simonet, Ministre des Affaires Etrangères de l'époque. Ce dernier me connaissait bien puisqu'il était un grand ami de mon frère qui était alors Secrétaire général du Ministère de la Santé Publique. Aussi, le Roi me connaissait-il indirectement, du moins de nom, puisqu'à l'époque il était en rapport constant avec mon frère. Je trouve d'ailleurs que le titre qui m'a été accordé aujourd'hui, mon frère le méritait plus que moi. J'en reviens donc à ce premier contact avec Sa Majesté et je dois dire que dans un mouvement qui m'est assez naturel et dans le cadre de l'agressivité aussi que j'ai vis-à-vis des gens qui m'intimident, la première remarque que j'ai faite à Leurs Majestés le Roi Baudouin et la Reine Fabiola - cela je m'en targue- je leur ai dit que la salle belge du Musée d'Auschwitz n'était pas montrable car elle était dans un état de délabrement total. Le Roi et la Reine ont été très sensibles à mes protestations et se sont tournés vers Monsieur Simonet, en lui demandant comment il était possible qu'une pareille chose puisse se produire. Je crois que mon intervention un peu intempestive a fortement marqué Sa Majesté puisque j'ai appris par la suite -par le Ministre Simonet d'ailleurs et par l'Ambassadeur de Belgique de l'époque- que pendant son voyage de retour vers Cracovie avec l'Ambassadeur de Belgique dans sa voiture, le Roi n'a pas arrêté de faire des observations sur cette négligence des autorités belges compétentes qui ne faisaient vraiment pas honneur à notre pays qui a payé un si lourd tribu à la barbarie nazie. C'est à partir de cette date, en 1977 donc, que commence pour nous, Membres de l'Amicale des Ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau, une nouvelle période d'action qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Ce n'était plus pour nous une affaire de commémorations comme celles que nous menions depuis la Libération. C'était désormais un programme de recherches et d'actions pédagogiques, ce qui était un véritable changement d'orientation. Ce changement était le résultat d'un long débat que nous avons eu avec tous les Membres de notre Amicale belge des Ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau - Camps et Prisons de Silésie, débat qui a abouti à la création en 1980 de la Fondation Auschwitz. A l'époque en effet, nous étions tous des gens actifs au niveau professionnel et nous vivions tous de notre travail. Il fallait donc créer une Fondation que j'ai l'honneur de présider depuis cette date, pour constituer un relais dans la préservation et la transmission de la mémoire des crimes et génocides nazis.

## **F.A.**: Et l'intervention de Sa Majesté pour la réalisation du Mémorial belge à Auschwitz même ?

P.H.: Sa Majesté ne m'avait fait aucune promesse à l'époque à ce sujet mais s'est activement employée à ce que cela se réalise rapidement puisque déjà dès notre retour, nous avions été contactés par Monsieur Dehennin et par le Baron de Posch -respectivement Grand Maréchal de la Cour et Maître de Cérémonies du Palais à l'époque- avec lesquels nous sommes restés en rapport constant pendant des années. L'attention de Sa Majesté s'est aussi polarisée sur plusieurs de nos actions. En 1978 déjà, nous avons organisé un voyage pour jeunes à Auschwitz et à cette occasion là et suite aux sollicitations que nous avions émises auprès du Secrétariat du Palais, nous avions obtenu la mise à disposition de l'avion royal. Je pense qu'il est important d'en parler parce que c'était la première fois qu'on organisait un voyage qui n'était pas un pélerinage. Ce n'étaient donc pas des gens qui allaient s'incliner sur les tombes de ceux qu'ils avaient perdus ou de leurs symboles. C'était tout-à-fait différent. Nous nous adressions vraiment à la jeunesse. Nous v étions d'ailleurs carrément allés avec les massmédias. Nous avons vraiment eu l'aide de tous : unanimement de tous les journaux, l'aide de la télévision et de la radio. Un film a été tourné lors de ce voyage par Lydia Chagoll et Frans Buyens intitulé «Un jour les témoins disparaîtront». A notre appel ont répondu 650 jeunes qui demandaient à participer. Au début, nos possibilités ne nous permettaient d'emmener que cent personnes parmi lesquelles il fallait compter aussi une dizaine de rescapés qui serviraient de guides. Comme les demandes de participation étaient largement supérieures, nous avons dû mener plusieurs actions, comme par exemple des projections de films, des avant-premières théâtrales pour réunir les moyens qui nous permettraient d'emmener 150 jeunes plus bien entendu les rescapés. C'était à l'époque une véritable entreprise qui nous a coûté beaucoup d'énergie et d'effort ; mais nous y sommes parvenus. De plus, comme ce n'était plus un pélerinage mais une semaine d'étude sur place, il a fallu que Sa Majesté accepte de laisser l'avion à notre disposition. Restait la question de savoir comment choisir parmi les 650 candidats les 150 «élus». Nous avons alors organisé, avec l'aide bienveillante des autorités de la Ville de Bruxelles, un tirage au sort solennel. L'urne dans laquelle les conseillers communaux ont l'habitude de voter a servi ce jour là à extraire les 150 noms.

## **F.A.**: L'inauguration du Mémorial du bloc belge a-t-elle eu lieu après le voyage ?

P.H.: Nous sommes restés en contact permanent avec le Ministère des Affaires Etrangères, Monsieur Simonet et son Cabinet. Le Roi, très attentivement, suivait la progression de ces travaux. Le Ministère des Affaires Etrangères a mis à notre disposition à cette occasion les fonds nécessaires pour ériger ce Mémorial. Nous ne nous y attendions pas. Nous avions d'ailleurs déjà obtenu du grand peintre et artiste, homme de théâtre aussi et écrivain, Serge Creuz, qu'il nous fasse un projet de mémorial avec une partie musée et une partie mémorial. Il le fit gracieusement. Je tiens à l'en remercier ici de tout coeur.

## **F.A.:** Pensez-vous que derrière cette aide massive pour créer ce Mémorial, il y avait l'appui du Roi?

**P.H.:** Oui, nous en sommes tout-à-fait certains. Nous sommes convaincus que c'est grâce à l'appui du Palais et à la compréhension de Leurs Majestés qui ont suivi le projet dans toute son exécution que cela a pu se réaliser. C'est tout-à-fait certain. Il faut dire que pour l'époque, c'était un budget assez important puisqu'il s'est monté à plus de 5 millions de francs belges que le Ministère des Affaires Etrangères a sorti de ses caisses. Je dois dire, à ma grande satisfaction, que notre ami Serge Creuz a fait ce geste

extraordinaire de se mettre à notre disposition pour ce travail qu'il avait réalisé avec l'aide de ses collègues de la Cambre. En effet, c'était désormais un projet d'ensemble qui impliquait à la fois la conception artistique, la sculpture, la céramique, le dessin, la peinture, l'usage du bois, les décors... enfin tout y est passé et la Cambre a vraiment été mise à contribution pendant tout ce temps. Cela a été une réalisation extraordinaire.

Comme le Roi ne pouvait pas protocolairement retourner en Pologne après si peu de temps -et il nous l'avait d'ailleurs fait savoir avec grand regret lors d'une entrevue personnelle que nous avions eue avec lui- il ne pouvait inaugurer le Mémorial belge -mémorial et musée- en Pologne même. Sur ses insistances donc, nous avons été amenés à organiser deux inaugurations, une à Bruxelles pour permettre la présence du Roi et l'autre en Pologne. Aussi, le Mémorial et la partie Musée ont été concus de manière à pouvoir être démontés et remontés ensuite sur place. On a alors reconstitué dans le grand hall du Palais des Congrès l'exposition exactement comme elle se trouve à l'heure actuelle dans la salle d'un bloc d'Auschwitz I. Le Roi est venu assister à cette inauguration qui a eu lieu à Bruxelles, si mes souvenirs sont bons, en octobre 1982. L'inauguration s'est faite avec grandes publicités mais sur invitations très limitées et très réservées au Palais des Congrès même. Il était prévu dans le programme du Roi qu'il puisse nous consacrer une demiheure et finalement il a passé deux heures avec la Reine en notre compagnie. Nous en possédons d'ailleurs des photos. Il s'est donné la peine de s'entretenir avec chacun des rescapés séparément et d'apprendre à les connaître. Il avait tellement été marqué par la visite de cet univers inhumain, concentrationnaire et génocidaire d'Auschwitz qu'il n'a cessé de nous porter dans son coeur. Cela a été de même pour la Reine Fabiola. J'ai d'ailleurs eu la joie d'être reçu plus tard lors d'une réunion générale qui avait lieu au Palais de Laeken dans les Serres Royales et où étaient invités des représentants de chaque organisation patriotique de Belgique -prisonniers politiques, prisonniers de guerre, déportés, invalides, etc. A mon avis, nous étions plus de 600 personnes dans les Serres de Laeken. Le Roi et la Reine ont passé disons deux minutes avec chacune des délégations qui se composaient de deux ou trois membres -président, secrétaire et trésorier, etc. Mais, chose significative, le Roi nous avait spécialement écrit -et je crois que nous en avons toujours la copie dans nos archives- pour nous demander de convoquer une vingtaine de rescapés d'Auschwitz avec lesquels il désirait s'entretenir. Ce qu'il a d'ailleurs fait. Il a passé plus d'une demi-heure avec notre délégation, s'est adressé à chacun de nous séparément. Nous avons suscité pas mal de jalousie à la suite de cet événement. Dès que le Roi avait terminé de poser ses questions et d'écouter les réponses avec beaucoup d'attention -ce que j'ai rarement constaté auprès d'un homme politique ou auprès des hommes importants que nous avons eu l'occasion de côtoyer par la suiteil écoutait et manifestement se rappelait de ce qu'on lui avait répondu puisque deux ou trois ans après il en tenait encore compte. A cette occasion, et je pense que c'est important, j'ai eu aussi l'opportunité de m'entretenir assez longuement avec la Reine Fabiola. Lors de cet entretien, elle m'a raconté comment elle avait pris contact, déjà pendant la guerre, avec la Résistance belge puisque sa maison -elle vivait donc à l'époque en Espagne- a servi de relais à pas mal de pilotes et personnalités qui voulaient regagner Londres. Elle nous a raconté comment elle avait suivi tout cela de près et de loin. Je crois qu'il était important de rappeler ces faits.

**F.A.**: Que signifie pour vous -ex-résistant, déporté, survivant et militant de la mémoire des crimes et génocides nazis- une telle distinction nobiliaire?

**P.H.**: Je voudrais d'abord scinder le problème en deux. Votre question comporte un terme que je n'aime pas beaucoup : celui de 'ex-résistant'. Il faut bien admettre que je suis un ex-prisonnier politique. Mais ex-résistant, non. Je suis resté résistant. Et c'est d'ailleurs en tant que résistant que je continue à militer, à résister à tout ce qui se passe d'injuste dans le monde. Le fait de recevoir cette distinction nobiliaire est pour moi un événement fort inattendu. Mais je pense qu'à travers moi, Président de la Fondation Auschwitz, c'est tout un travail, non seulement au service de la mémoire d'Auschwitz mais aussi pour la défense des valeurs démocratiques et humanistes, qui vient d'être reconnu par cette caution morale qui m'a été attribuée par sa Majesté le Roi Albert II de Belgique. Je veux par ces quelques mots lui rendre hommage et le remercier du fond du coeur d'avoir ainsi marqué l'attachement qu'il porte aux activités de la Fondation et de l'Amicale que j'ai l'honneur de présider.

**F.A.:** Pensez-vous qu'une «parcelle» de cette caution morale qui vous a été accordée par le Roi retombe sur vos camarades avec qui vous militez ?

**P.H.**: C'est indéniable. Je ne serais jamais arrivé seul à créer tout ce que la Fondation a pu mettre sur pied. N'oublions pas que la Fondation -et je le répète une fois de plus- est la continuation de l'Amicale. C'est l'Amicale qui continue et qui se perpétue au travers de la Fondation qui s'est entourée d'amis, de relais, de gens qui nous aident maintenant et qui sont devenus des membres actifs euxmêmes concernés par la déportation et par l'univers concentrationnaire et génocidaire. Il m'est impossible de les nommer tous et je les prie de m'en excuser. Je crois que c'est très très important. La presse a d'ailleurs été très sensible à cet aspect des choses. J'ai eu l'occasion de lire le Moniteur où on m'a présenté comme Baron à titre personnel. J'ai remarqué que partout dans toute la presse, il a été signifié que Paul Halter a été baronifié en tant que Président de la Fondation Auschwitz et je tiens vraiment à appuyer ce fait là. C'est très important.

#### **F.A.:** Avez-vous reçu d'autres distinctions honorifiques pour vos activités et vos actions ?

**P.H.**: Dès mon retour de captivité, avec l'établissement des statuts de la Résistance et des Prisonniers politiques, j'ai immédiatement reçu des distinctions honorifiques dont - je l'ai chez moi et je m'en vante !- la médaille de la Résistance de l'U.L.B. Elle m'a été attribuée par l'Université Libre de Bruxelles. Je l'ai même en double exemplaire puisqu'on me l'a donnée deux fois à deux occasions différentes. J'en suis très fier. Ensuite, j'ai reçu, à titre de résistant la Médaille de la Résistance, la Médaille commémorative de la Guerre 40-45, la Croix de Guerre pour faits exceptionnels et pour citations spéciales avec Palmes. Il paraît que c'est une décoration assez rare. J'ai aussi été décoré lors de l'instauration du statut des Prisonniers Politiques et Ayant-Droits, de la Croix du Prisonnier Politique dont le ruban était orné de quatre étoiles -chaque étoile représentant un semestre de déportation. Tous les prisonniers politiques qui ont obtenu cette Croix ont été arrêtés pour faits de Résistance et en sont très fiers car leur nombre est très limité. J'ai aussi été nommé par le Prince Charles qui était à l'époque Régent du Royaume, Chevalier de l'Ordre de Léopold II, ce dont j'étais aussi très fier. A titre d'invalide de guerre à plus de 100%, j'ai été promu Officier de l'Ordre de Léopold II. J'ai maintenant obtenu le statut de la C.R.A.B. C'est un statut qui vient d'être mis sur pied tout récemment et qui était une des revendications primordiales des anciens combattants. Il s'agit des gens qui avaient rejoint les centres de recrutement de l'armée belge en France. Un statut spécial a été créé pour eux et j'ai reçu le Parchemin qui me donnait droit à ces statuts puisque j'ai effectivement rejoint un centre de recrutement de l'armée belge en France. J'ai reçu de la part du Gouvernement polonais la Croix d'Auschwitz. Cette distinction, très rare, est accordée aux rescapés d'Auschwitz qui se sont consacrés, corps et âme, au travail de la mémoire. Je suis aussi titulaire du Statut des évadés.

#### F.A.: Est-ce là que vous avez rencontré Paul Henri Spaak?

P.H.: Non. J'ai rencontré Paul Henri Spaak lors d'un périple. Suite à la reddition de la Belgique et du fait que le gouvernement belge s'était séparé du Roi et avait rejoint Vichy d'abord et Bordeaux ensuite, j'avais cherché à le rejoindre pour me mettre à sa disposition et continuer la lutte à son côté. A cette occasion, j'ai été à Vichy. Je me suis évadé du camp de recrutement belge. J'ai pris la route. J'ai été arrêté trois fois par la gendarmerie française qui m'a chaque fois interné dans d'autres endroits dont je me suis chaque fois échappé et j'ai fini par aboutir à Vichy où j'ai d'ailleurs eu la joie de retrouver mes parents qui s'étaient réfugiés là-bas. C'est lors de ce séjour à Vichy que j'ai rencontré Paul Henri Spaak qui était à l'époque Ministre des Affaires Etrangères de Belgique et avec lequel j'ai eu un entretien assez long. Il avait traît à ce que je voulais faire. Je voulais qu'il m'aide à gagner Londres. Il m'a écouté très attentivement mais comme j'étais à l'époque dirigeant des Jeunesses Socialistes -je dirigeais en fait les Faucons Rouges de la région de Bruxelles- il m'a conseillé de rejoindre Bruxelles de manière à organiser la Résistance en Belgique. Ce que j'ai fait. Voilà l'histoire du début de ma résistance. J'ai passé mes examens terminaux à l'Athénée Royal Jules Bordet, à l'époque Athénée de Bruxelles. Je suis entré à l'Université Libre de Bruxelles. J'y ai réussi ma première candidature en philosophie et lettres, préparatoire au droit. Malheureusement au mois de novembre 1941. suite aux pressions de l'occupant, l'Université Libre de Bruxelles -l'une des rares universités au monde qui ait fait de la résistance active contre l'occupant- a décidé de se saborder et de fermer. J'ai aidé, suite à cet événement, à constituer les cours clandestins dans des locaux qui étaient mis à notre disposition par la Ville de Bruxelles qui s'est montrée très coopérante en la matière. Mais cela ne suffisait pas dans mon esprit de résistance et j'ai rejoint en décembre 41, si je me souviens bien, le Front de

l'Indépendance et sa branche armée : l'Armée belge des Partisans Armés.

#### **F.A.**: Quelles ont été vos réactions quand vous avez appris votre anoblissement ?

**P.H.**: Si je vous disais que c'était une surprise totale, je mentirais. En effet, quelques jours avant mon départ en vacances, j'avais été convoqué au Palais. Je ne savais pas pourquoi. Monsieur van Ypersele de Strihou, chef de Cabinet du Roi avait téléphoné personnellement à mon épouse. Cela m'avait d'ailleurs paru curieux qu'un personnage aussi important se donne la peine de me téléphoner personnellement en me laissant comme message que je pouvais le rappeler à n'importe quelle heure car c'était urgent. Je me suis résolu à emprunter une heure sur mon temps qui était plus que compté et j'ai téléphoné au Cabinet. Sa secrétaire m'avait dit qu'il désirait me rencontrer très très rapidement, le plus vite possible. Il m'a convoqué au Cabinet du Palais le 6 juillet 1995 à 16h30. Je me suis rendu à cette invitation. J'ai été reçu immédiatement par Monsieur van Ypersele de Strihou qui m'a reçu très gentillement. Il s'est mis à bavarder de chose et d'autre avec moi. Il m'a rappelé qu'il était présent lors de l'inauguration du train-exposition qui avait circulé au travers de toute la Belgique en 1986 et qu'il représentait déjà à ce moment là le Palais au côté du Ministre qui avait été appelé à prendre la parole à cette occasion. Evénement assez exceptionnel d'ailleurs parce que ce train-exposition était le résultat de toute une aventure à laquelle je ne peux manquer d'associer mon ami Marcel Foubert qui était à l'époque professeur de mathématique et notre ami Maurice Vassart, à l'époque professeur d'histoire à l'Institut Technique Supérieur de Morlanwelz. Au retour d'un voyage que la Fondation avait organisé à Auschwitz, Marcel Foubert nous avait demandé en quoi il pouvait être utile à la Fondation. Il avait été très sensibilisé par ce séjour qui avait duré une semaine. Sur place, on était vraiment devenu des amis. Cette amitié s'est d'ailleurs poursuivie à travers le temps. A présent Marcel Foubert préside le jury du Concours de Dissertation de la Fondation Auschwitz, ce dont je lui suis extrêmement reconnaissant. Nous étions à l'époque arrivés à la conclusion que Marcel Foubert avec l'aide de Maurice Vassart allait organiser une exposition sur l'univers concentrationnaire et son évolution, la montée du nazisme et du fascisme. Cette exposition a eu lieu à Morlanwelz sous l'égide du Préfet de l'Athénée de l'époque en présence du gouverneur de la province du Hainaut. Cela a été un des grands événements marquants

de la vie de notre Fondation. Par la suite, elle a été améliorée avec l'aide de Yannis Thanassekos qui est actuellement le Directeur de notre Fondation. C'est aussi elle qui fut enrichie, améliorée avec la participation active de notre ami Serge Creuz. Rendue vraiment très pédagogique, elle a circulé dans le train-exposition de la SNCB en 1986. Ce train avait été mis à notre disposition encore une fois avec l'aide du Palais. Vous voyez donc que le Palais d'une manière très discrète mais efficace a continué à veiller sur nos aspirations et projets. Nous sommes très conscients de tout ce que nous lui devons. Mais nous devons aussi un grand merci à Monsieur Herman Decroo qui à l'époque était Ministre des Communications et qui avait été la cheville ouvrière de la mise à notre disposition par une société - qui était d'ailleurs privée - de ce train-exposition. C'était la première fois qu'un train entier était autorisé à circuler dans un but humanitaire et dans un but de formation et d'éducation vis-à-vis des écoles. des jeunes et du public en général et ce, d'une manière gratuite.

#### **F.A.**: Monsieur van Ypersele de Strihou se rappelait-il cette manifestation?

P.H.: Monsieur van Ypersele de Strihou m'a rappelé sa présence. Et à ma grande honte, je dois vous dire que je ne me rappelais pas bien de lui. Quand il me l'a rappelé, cela m'est revenu... Je commence à prendre de l'âge et, malgré mes efforts mes cellules grises commencent sans doute à disparaître. Toujours est-il que Monsieur van Ypersele de Strihou avait été très marqué par cet événement. D'autant que cette exposition a circulé à un moment tout à fait extraordinaire de la vie de la SNCB car tout son personnel était en grève à ce moment là -une grève dure- qui s'est prolongée un mois. Eh bien, le seul train à voyager pendant toute la durée de cette grève était le train-exposition Auschwitz! Il a circulé à travers tout le pays en s'arrêtant dans les gares des principales villes belges durant quelques jours à chaque fois. Toutes les écoles avaient été averties et nous étions reçus en fanfare par les cheminots des différentes gares, qui étant en grève, avaient du temps disponible. Ils constituaient nos premiers visiteurs. Ils déposaient chaque fois des fleurs dans le wagon qui était une réplique d'un des wagons qui avait servi à la déportation et qui avait été orné de photos assez importantes représentant les personnages déportés avec la paille, les seaux, etc.

#### F.A.: Revenons à Monsieur van Ypersele de Strihou. Comment vous a-t-il annoncé votre distinction?

**P.H.:** Justement vous avez tort de m'interrompre, car cette conversation a duré plus d'une heure sur des choses qui n'avaient rien à voir du tout avec le fait de la baronnie. J'en étais arrivé au point de me dire que le Palais à l'occasion de l'avènement de Sa Majesté Albert II voulait refaire une opération du genre de celle qui avait déjà été faite précédemment, c'est-à-dire mettre à notre disposition son avion ou mettre à notre disposition son staff pour organiser l'une ou l'autre chose. C'est vraiment à cela que je pensais durant l'entretien que j'avais avec Monsieur van Ypersele de Strihou. Ce n'est qu'à la fin de cette conversation, disons à bâtons rompus, de ces souvenirs mutuels dont nous nous faisions part, que Monsieur van Ypersele de Strihou m'a demandé si cela m'intéressait de devenir Baron. Je l'ai regardé vraiment interloqué. Je n'en croyais pas mes oreilles. Je lui ai demandé s'il pensait vraiment que j'étais digne d'un tel honneur. Il m'a dit : «Mais oui, mais oui, mais oui». Je lui ai même dit qu'il aurait mieux fait de nommer Baron mon frère qui avait tellement fait pour la Belgique pendant la guerre, après la guerre et dont on a si peu parlé après son décès. Il a passé outre ce petit incident de parcours et m'a dit qu'il me parlait très sérieusement et qu'il devait savoir si oui ou non j'acceptais cet honneur. J'ai alors répondu oui.

# **F.A.**: Cette distinction vous stimulera-t-elle dans la poursuite de vos projets et activités ?

**P.H.**: C'est une question un peu bizarre de votre part. Vous me connaissez suffisamment pour savoir que je n'ai pas besoin d'être stimulé pour remplir les fonctions et les buts que je me suis assignés. C'est volontairement et bénévolement que je me suis mis à la disposition de la Fondation Auschwitz. Me consacrant entièrement au travail de la Fondation, certains m'ont même reproché d'avoir négligé quelque peu mes camarades de camps. Franchement, je ne le crois pas puisque je n'ai cessé de les solliciter, mais vraiment tous, pour la réalisation de nos projets. Il y avait une raison fondamentale pour faire passer en priorité la vie de la Fondation sur celle de l'Amicale. Nous gagnons tous de l'âge et il nous faut par conséquent préparer la relève. Le but de la Fondation est précisément celui-là. Il est possible que j'ai exagéré un peu et que j'ai mis «tout le paquet» sur la Fondation. Si tel est le cas, je fais mon mea culpa et j'essayerai à l'avenir de consacrer un peu plus de temps à d'autres tâches. Précisément, je voudrais vous rappeler en passant que je suis le Président fondateur du Centre Européen du Civisme dont les actions étaient complémentaires aux nôtres. Il a fallu tout un travail pour mettre ce Centre sur pied. Par la suite, c'est avec joie que j'ai démissionné de cette fonction et cédé la place à Monsieur Hervé Hasquin, Président du Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles et actuel Ministre de la Région bruxelloise qui préside désormais aux destinées de ce Centre. Il va de soi qu'il pourra, mieux que moi, apporter un nouvel élan à cet organisme européen. A sa demande, je continue d'ailleurs d'y apporter ma contribution en tant qu'administrateur. Je tenais donc à mettre ces choses là au point et surtout présenter mes excuses auprès des membres de notre Amicale qui pourraient se sentir un peu négligés. Sachez que je n'ai jamais reproché à aucun membre de notre Amicale d'entreprendre quoi que ce soit qui allait dans d'autres sens. Je pense par exemple à notre amie Sarah Goldberg qui a organisé toute une série d'activités à la mémoire de Mala Zimetbaum avec déplacement à Auschwitz. C'est de tout coeur que j'étais avec elle et si je n'étais pas présent à ses côtés, c'est parce que i'étais présent ailleurs et que cela m'était impossible.

Je voudrais terminer cette interview en rappelant toute l'aide inconditionnelle que m'a apportée notre Secrétaire général, Henri Goldberg, sans qui rien n'aurait pu être réalisé et je l'en remercie de tout coeur.

#### Notes de lectures

Rebekka GÖPFERT, Ich kam allein. Die Rettung von zehntausend jüdischen Kindern nach England 1938/39. Aus dem Englischem von Susanne Röckel. The Book Guild Ltd, Lewes, England, 1990 / DTV, München, 1994.

Le 2 décembre 1938, le premier transport d'enfants accoste à Harwich; à bord 196 enfants qui avaient quitté Berlin 30 heures plus tôt; ils avaient traversé la Hollande jusqu'à la Mer du Nord. Jusqu'en septembre 1939, les transports se succédèrent; le dernier quitta Ymuiden le jour de la capitulation hollandaise, le 14 mai 1940, sous les bombes, avec 80 enfants à bord. Environ 10.000 enfants, venus d'Allemagne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie furent ainsi sauvés; ils avaient de 3 à 17 ans et quittaient le pays seuls; deux tiers d'entre-eux ne revirent pas leurs parents.

La Grande-Bretagne est le pays qui accueillit le plus d'enfants non accompagnés; 2.000 furent accueillis par les Etats-Unis. De 1933 à 1945, environ 60.000 Juifs ont fui en Grande-Bretagne; un sixième d'entre-eux arriva par les transports d'enfants. C'est un fait relativement peu connu.

En 1938, il était devenu à peu près impossible pour les Juifs allemands et autrichiens d'obtenir un visa ou un passeport pour l'étranger. La Jewish Agency projeta alors de sauver un maximum d'enfants en les envoyant en Palestine; le gouvernement britannique s'y opposa. Après la Nuit de Cristal, les 9 et 10 novembre 1938, la pression de l'opinion publique britannique se fit de plus en plus forte et le 16 novembre, le Cabinet Chamberlain décida l'accueil illimité d'enfants juifs des pays sous le régime nazi ; la seule condition pour l'obtention d'un visa était une garantie de 50 livres anglaises par enfant, payée par des parents résidant en Grande-Bretagne ou par une organisation. Cette somme était destinée à payer une nouvelle émigration, on estimait en effet que pour la plupart de ces enfants, la Grande-Bretagne ne serait qu'une étape intermédiaire. Du côté nazi, Eichmann marqua son accord, mais les humiliations

et les tracasseries administratives ne cessèrent pas pour autant.

En quatre jours, tous les préparatifs de transport et d'accueil furent mis en place en Angleterre et aux Pays-Bas. La priorité fut donnée aux enfants les plus menacés : ceux dont les parents avaient déjà été emprisonnés, les enfants qui avaient été incarcérés eux-mêmes et ensuite libérés ; on essaya le plus possible de ne pas séparer les fratries. Sur place, les préparatifs se faisaient en toute hâte, avec l'angoisse, toujours, que les nazis refusent l'autorisation au dernier moment. La plupart des jeunes enfants percevaient cette angoisse, mais ne la comprenaient pas. Souvent les parents avaient hésité à les prévenir, même prévenus d'une séparation, d'un départ, les jeunes enfants ne pensaient pas un seul instant qu'ils partiraient seuls.

A la gare, les hommes en uniforme étaient là, parfois les parents n'avaient pas accès aux quais. La séparation et le voyage étaient vécus différemment par les enfants ; tous étaient tristes, angoissés. Certains étaient soulagés d'échapper à la menace constante, aux humiliations quotidiennes ; pour d'autres, c'était un événement excitant - la plupart d'entre-eux n'avaient jamais vu la mer ; tous ont été profondément marqués.

A la frontière hollandaise, tout un pan d'angoisse tombait. La chaleur de l'accueil, la gentillesse détendue, souriante, la liberté.

A l'arrivée en Angleterre, de nouvelles angoisses surgissaient. Imaginez l'arrivée, pour certains au coeur de l'hiver, souvent de nuit d'une centaine d'enfants bousculés, traumatisés. Où allaient-ils être dirigés ? Sur des homes, des familles d'accueil -juives ou non-juives ? Selon quel critère ? Leur âge, leur sexe, leur frimousse ? Leur capacité de travail aussi...

Imaginez ces enfants de 3 à 17 ans, coupés de tout environnement familial, affectif, traditionnel, religieux, linguistique, scolaire. Des non-Anglais, des Allemands - c'est-à-dire dès septembre 1939... des ennemis. Des Juifs - qu'est-ce que cela voulait dire pour beaucoup de non-Juifs, enfants surtout, en 1938? Des étrangers, habillés curieusement avec des prénoms inconnus qui mangeaient autrement, parlaient autrement, écrivaient autrement, comptaient autrement, saluaient autrement. De vrais étrangers quoi : en '38, il n'y avait pas de télévision, peu de radios,

pas ou peu d'émigrés, même en Angleterre. D'étranges enfants, tout seuls et qui lors des bombardements devront faire face à de nouvelles séparations, de nouvelles adaptations; à partir de septembre '39, tout lien avec leurs parents seront coupés. Parmi ces jeunes, 10 % de non-croyants, ceux-là étaient des étrangers parmi leurs compagnons d'infortune.

Cinquante ans après, en '88, un de ces «enfants des transports» organise une réunion en Angleterre ; 1.000 d'entre-eux répondent à l'appel. En '90, «I came alone» réunit environ 240 témoignages. L'édition en allemand de '94 en comporte 43.

Ces textes sont toujours empreints d'émotion, souvent d'humour, parfois de drôlerie enfantine naïve.

Ces enfants qui sont devenus adultes avec beaucoup de difficultés de tout ordre, expriment leur reconnaisance envers leurs parents qui «leur ont donné deux fois la vie d'abord à la naissance et puis une fois encore en les faisant partir vers un avenir inconnu». Ils expriment leur reconnaissance envers leurs familles d'adoption, leur pays d'accueil, même s'il y a parfois des restrictions. Actuellement, quelques-uns vivent en Israël, la plupart d'entre-eux sont restés en Grande-Bretagne, très peu sont retournés en Allemagne.

Gaby MOONENS

Léon ARDITI, Vouloir vivre. Deux frères à Auschwitz. Ouvrage réalisé en collaboration avec Michel Levie. Ed. L'Harmattan, Collection: Mémoires du XXe Siècle, Paris,190 p.

«Vivre l'un pour l'autre ; survivre l'un pour l'autre» : telle sera la devise tacite des deux frères Arditi.

Aux moments les plus insoutenables vécus dans l'univers concentrationnaire d'extermination d'Auschwitz, ils renforceront de plus belle leur lien fraternel.

Malgré leur extrême épuisement physique, dans ce milieu de la barbarie systématique de leurs bourreaux nazis, Léon et Oscar se relaieront pour se soutenir l'un l'autre et pour résister au naufrage de leur identité.

Coûte que coûte, heure par heure, ils vont animer et ranimer leur conscience brimée.

De leur enfance, de leur éducation, ils ne voudront retenir que l'enseignement tiré de la «Maxime des Pères»

(Talmud) : «La vie est une passerelle très étroite, l'important c'est de vaincre la peur».

Cette biographie poignante, relatée dans un langage dépouillé, est portée par le souffle chaleureux d'un sens humain sauvegardé au prix d'efforts inouïs.

Un souffle qui trouve également sa source dans l'enseignement de l'hébreu qui leur fut dispensé à l'âge de leur «Bar-Mitzvah»; cette langue dans laquelle les mots Fraternité et Responsabilité procèdent sémantiquement d'une même racine.

En effet, la lecture de cet ouvrage ancre fièrement le lien entre Fraternité et la Responsabilité qui distingue l'être humain de l'animal.

Yilona NEJSZATEN

Entre 1933 et 1945, il n'y eut jamais en Allemagne de réel mouvement de résistance, mais bien des activités d'opposition individuelles de natures différentes. Parfois ces opposants pouvaient coopérer ponctuellement et pendant un temps très bref. Ces groupuscules étaient cantonnés dans une région, dans un milieu social, professionnel, très étroit et méfiant vis-à-vis de qui venait d'un autre milieu. Ils ne rencontrèrent qu'incompréhension dans l'ensemble de la population. Le régime de terreur systématique mis en place dès janvier 1933 les a écrasés impitoyablement.

Ce livre reprend des articles de différents spécialistes qui tentent de présenter objectivement les problèmes et les tendances qui ont animé les opposants depuis 1933 jusqu'à l'attentat de juillet 1944. Les auteurs retracent la biographie des opposants, étudient leur milieu - militaire, diplomatique, étudiant, religieux, syndical. A quoi les Allemands s'opposèrent-ils? Avaient-ils un projet d'avenir allemand, et alors lequel?

Le livre s'efforce d'analyser la dimension politique de l'opposition, la part de révolte de conscience de certains.

Gaby MOONENS

Hermann GRAML, Widerstand im Dritten Reich. Probleme, Ereignisse, Gestalten, Fisher Verlag, Frankfurt am Main, 1994, 267 p.

André LEYSEN, Derrière de miroir, Une jeunesse dans la guerre, Ed. Racines, Bruxelles, 1995, 239 p. (traduit du néerlandais par Jean-Pierre Vandenberghe).

C'est avec une vive attention que j'ai parcouru le livre de Monsieur Leysen. Lorsque mes amis m'ont offert ce livre, je l'avais ressenti comme une provocation, mais venant d'eux, cela m'avait d'abord étonné puis comme ils me le demandaient en tant que service je me suis contraint à en prendre connaissance immédiatement. Ce que je pensais devoir être un pensum, m'est apparu très rapidement comme une lecture passionnante et cela à plus d'un titre. Quelques phrases mal formulées ou mal traduites m'ont un petit peu gênées mais l'intérêt de l'histoire me les ont fait oublier. C'est bien la première fois que je réagis de cette manière devant une telle lecture. Je l'ai faite pourtant dans des conditions difficiles puisqu'il s'agissait de moments volés à mon univers concentrationnaire.

Faisons abstraction de ce que représente l'individu. Je préfère la personne que je cherche à vous présenter après l'avoir découverte dans ce livre qui représente en fait son testament politique dédié d'ailleurs à ses enfants et petitenfants.

Je ne vous cache pas que certains propos ont pu me choquer mais ils semblaient formulés avec une telle pureté et honnêteté qu'ils en étaient devenus attendrissants.

Son histoire résume bien ce que peut devenir un homme, que celui-ci porte en lui le meilleur et le pire. Qu'une propagande bien étudiée et un endoctrinement journalier pouvent modifier le comportement de nombreux individus (pensons aux expériences de Milgram). Ce que j'ai trouvé remarquable c'est l'analyse qui en est faite et l'honnêteté qui préside à sa présentation. Dans un autre contexte, j'ai toujours trouvé que le livre publié par le Musée d'Auschwitz et comportant les mémoires de trois S.S. éminents constituait le meilleur argument à soumettre à la réflexion des jeunes. Le livre de Monsieur Leysen constitue à mes yeux un témoignage équivalent et une argumentation dont je ne manquerai pas de faire usage.

Il faut faire lire ces textes aux membres du Vlaams Blok, du Front National et d'Agir. Ils ne pourront plus dire qu'ils ne savaient pas. Et le plus grand avantage de ce livre c'est qu'il est passionnant.

Paul HALTER.

Après de multiples discussions, des controverses et même des polémiques, voici enfin l'ouvrage tant attendu! Grâce aux efforts des Archives générales de France et des chercheurs de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, l'historien dispose désormais d'un guide et d'un bilan de sources historiques conservées en France, relatives à la Seconde Guerre mondiale du 3 septembre 1939 au 2 septembre 1945. En tête de chaque notice sont indiquées les conditions de consultation des documents propres à chaque institution. Il s'agit d'un recensement général de sources et documents - quelque soit leur support : papier, photographie, microfilm, film, vidéocassette ou cassette - dont sont dépositaires en France aussi bien les institutions publiques (archives, bibliothèques, musées) que de multiples centres privés.

La Seconde Guerre Mondiale. Guide des sources conservées en France 1939-1945, Archives Nationales, Paris 1994.

L'ouvrage est introduit par Alain Erlande-Brandenburg, Directeur des Archives de France, Brigitte Blanc, Conservateur en chef aux Archives nationales, Henry Rousso, Directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS), et Chantal de Tourtier-Bonazzi, Conservateur général aux Archives nationales.

Un aperçu succinct de la destinée des membres du gouvernement de la République de Weimar, victimes de la prise de pouvoir des Nazis en 1933.

Martin SCHUMACHER, M.d.R. Die Reichtagsabgeordneten der Weimarer Republik in der Zeit des National-sozialismus. Politische Verfolgung, Emigration und Aubürgerung 1933-1945, Droste Verlag, Düsseldorf, 1994, 655 p.

Dix-sept écrits politiques et philosophiques à la fois sur le National-socialisme, la Résistance, l'univers concentrationnaire et le rôle de la commémoration rédigés par dix-sept auteurs dont Rita Süssmuth, Présidente du Bundestag, Ralph Giordano, journaliste et Harold Marcuse, historien.

Wolfgang BENZ et Barbara DIS-TEL (Ed.), Erinnern oder Verweigern, Deutscher Taschenbuch Verlag, München, 1994, 239 p.

Une compilation de plus de 70 documents rédigés par des écrivains, principalement allemands, durant les années 1933 à 1945, retraçant l'histoire du National-Socialisme.

Christoph STUDT, Das Dritte Reich - Ein Lesebuch zur Deutschen Geschichte, C. H. Beck München 1995, 346 p. Ziva AMISHAI-MAISELS, Depiction and Interpretation, The Influence of the Holocaust on the Visual Arts, Pergamon Press, 1993, 567 p.

Un ouvrage de référence indispensable, enrichi de 650 illustrations, pour mieux comprendre l'art concentrationnaire et ses influences sur l'art contemporain.

Hans SAFRIAN, Eichmann und seine Gehilfen (Eichmann et ses commis), Fisher, Frankfurt a M. 1995, 362 p.

Eichmann et ses hommes débutèrent leurs sinistres carrières à l'Office central de l'Emigration juive à Vienne au moment de l'Anschluß. Ce livre nous décrit leurs parcours jusqu'au moment de l'organisation de la «Solution finale».

Jean-Philippe SCHREIBER, Politique et religion, Le Consistoire Central Israélite de Belgique au 19è siècle, Ed. de l'Université de Bruxelles, Spiritualités et pensées libres, 425 p. Cet ouvrage très documenté constitue une véritable histoire du judaïsme belge entre 1830 et 1914 et une contribution importante à l'histoire des querelles politico-religieuses en Belgique.

Peter SCHÖTTLER (éd.), *Lucie Varga, Les Autorités invisibles*, Ed. du Cerf - Paris 1991, 246 p.

Sont réunis ici les textes critiques de Lucie Varga, une historienne juive autrichienne qui collabora à la critique de l'Allemagne nazie dès son arrivée à Paris en 1934.

Hervé MAURAN, Les lieux de Mémoire de la Résistance Espagnole, C. Lacour Ed., Nîmes, 1995, 150 p. Contraints à l'exil durant la guerre civile espagnole, les Républicains qui se réfugièrent dans les Cévennes, se souviennent et organisent des manifestations commémoratives depuis la fin des années 70.

# Nouvelles acquisitions de la bibliothèque

**Ayla AGLAN**: *Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy*, Ed. du Cerf, 1940-1944, Paris 1994, 339 p.

**Pierre ALPHANDERY, Pierre BITOUN, Yves DUPONT**: *L' équivoque écologique*, La Découverte, Paris, 1991, 278 p.

**Jean AMERY**: Par-delà le crime et le châtiment. Essai pour surmonter l'insurmontable, Actes Sud, Arles, 1995, 165 p.

**Erich ANGERMANN**: Die Vereinigten Staaten von Amerika seit 1917, DTV, Munich, 1995, 553 p.

**Hannah ARENDT**: *Vita activa. De mens : bestaan en bestemming*, Uitg. Boom, Amsterdam, 1994, 399 p.

**Philippe ARIES**: *Un historien du dimanche*, Ed. du Seuil, Paris, 1980, 219 p.

**Philippe ARIES**: Les temps de l'histoire, Ed. du Seuil, Paris, 1986, 256 p.

Auschwitz. Camp de concentration et d'extermination, Musée d'Etat d'Oswiecim, 1994.

Claire AUZIAS: Mémoires libertaires Lyon 1919-1939, L'Harmattan, Paris, 1993, 316 p.

Edgar BAMBERGER (éd.): Der Völkermord an den Sinti und Roma in der Gedenkstättenarbeit.

Dokumentations- und Kulturzentrum deutscher Sinti und Roma, Heidelberg, 1994, 74 p.

**David BARNOUW**: Rost van Tonningen. Fout tot het bittere eind, Walburg Pers, Amsterdam, 1994, 153 p.

**Charles BARRAND**: Berlijn tegen elke prijs en raadsels rondom Hitlers lijk, Strengholt, La Haye, 1995, 176 p.

**Katja BEHRENS**: Salomo und die anderen. Jüdische Geschichten, Fischer Verl., Frankfort a.M., 1995, 195 p.

**Peter BENDER**: *Die neue Ostpolitik und ihre Folgen. Vom Mauerbau bis zur Vereinigung.*, DTV, Munich, 1995, 369 p.

**Wolfgang BENZ** (Hg.): Antisemitismus in Deutschland. Zur Aktualität eines Vorurteils., DTV, Munich, 1995, 235 p.

Wim BERKELAAR: De schaduw van de bevrijders. Geallieerde oorlogsmisdaden tijdens de tweede wereldoorlog, Walburg Pers, Zutphen, 1995, 176 p.

**George E. BERKLEY**: Theresienstadt. De geschiedenis van het 'modelkamp' van de nazi's, De Kern, Baarn, 1995, 308 p.

**Albrecht BETZ**: Exil et engagement. Les intellectuels allemands et la France 1930-1940, Ed. Gallimard, Paris, 1991, 409 p.

**Marc BLOCH**: Les rois thaumaturges, Ed. Gallimard, Paris, 1983, 542 p.

**Alexandre BORTCHAGOVSKI**: L'holocaust inachevé ou comment Staline tenta d'éliminer les juifs d'URSS, Éd. Jean-Claude Lattès, 1995, 382 p.

**Mies BOUHUYS**: *Anne Frank is niet van gisteren*, Uitg. Bert Bakker, Amsterdam, 1994, 142 p.

**Bertolt BRECHT**: *Dialogues d' exils*, L' Arche, Paris, 1972, 141 p.

**Pierre BRODER**: *Des juifs debout contre le nazisme*, EPO, Bruxelles, 1994, 240 p.

Peter BROWN: Macht und Rhetorik in der Spätantike. Der Weg zu einem «christlichen Imperium», DTV, Munich, 1995

Henry BRUNNINGHAUSEN de HAVREN: *Mémoire d'un autre monde*, (Dossier 355) - *St Gilles* - *Aix-la-Capelle - Oranienburg - Sachsenhausen - Dachau*, Foxmaster & Prozit Press Belgium, Verviers, 1994, 240 p.

**Phillipe BURRIN**: *La France à l'heure allemande* 1940-1944, Ed. du Seuil, Paris, 1995, 560 p.

Les cahiers d' Abram Cytrin. Récits du ghetto de Lodz, Ed. Albin Michel, Paris, 1995, 198 p.

Contact Mari Team: Hr. Ms. Isaac Sweers. Ontwerp, bouw en levensloop van een succesvolle torpedobootjager, Van Soeren & Co, Amsterdam, 1994, 72 p.

**Hans COPPI**: Harro Schulze-Boysen. Wege in den Widerstand. Eine biographische Studie, Verlag Dietmar Fölbach, Coblence, 1993, 253 p.

**Dachauer Hefte**: Erinnern und Verweigern, DTV, Munich, 1994, 239 p.

**Dachauer Hefte**: *Täter und Opfer*, Verlag Dachauer Hefte, Dachau, 1994, 242 p.

**Ebbo DEMANT** (éd.): Auschwitz- «Direkt von der Rampe weg». Kaduk, Erber, Klehr: Drei Täter geben zu Protokoll, Rowohlt, Hambourg, 1979, 142p.

Démocratie ou barbarie:... 50 ans après. La dérive nationaliste d'une fin de siècle (volume 1), Actualquarto, Gerpinnes, 1994, 127 p.

Sylvie COURTINE-DENAMY: Hannah Arendt, Belfond, Paris, 1994, 435 p.

**Jürgen DANYEL:** Die geteilte Vergangenheit. Zum Umgang mit dem Nationalsozialismus in beiden deutschen Staaten, Akademie Verlag, Berlin, 1995, 266 p.

**Simon DUBNOV**: *Histoire moderne du peuple juif*, Ed. du Cerf, Paris, 1994, 1792 p.

**Louis DUPEUX**: *Histoire culturelle de l'Allemagne* 1919-1960, PUF, Paris, 1989, 365 p.

**Louis DUPEUX** (éd.): *La «révolution conservatrice»* dans l' Allemagne de Weimar, Ed. Kimé, Paris, 1992, 437 p.

**George EISEN**: Spielen im Schatten des Todes. Kinder und Holocaust, Piper Verlag, Munich, 1993, 221 p.

**Hans-Magnus ENZENBERGER (onder redaktie van)**: Europa in Ruinen. Augenzeugenberichte aus den Jahren 1944-1948, DTV, Munich, 1995, 301 p.

**Karl Dietrich ERDMANN**: *Handbuch der deutschen Geschichte, Band 21- Der Zweite Weltkrieg*, DTV, Munich, 1994, 191 p.

**Guy FABRY**: Zepperen in twee Grote Oorlogen, Remacluskring, Zepperen, 1994, 344 p.

**Lucien FEBVRE**: *Combats pour l'histoire*, A. Colin, Paris, 1992, 455 p.

**Vera FEYDER** (éd.): *Reflets de Maurice Federmann*, Ed. Tirésias, Paris, 1995, 47 p.

**Jerzy FICOWSKI** (éd.), *Letters and drawings of Bruno Schulz*, Fromm International Publishing Corporation, New York, 1988, 256 p.

**Alain FINKIELKRAUT**: *L' avenir d' une négation. Réflexion sur la question du génocide*, Ed. du Seuil, Paris, 1982, 181 p.

**Norbert FREI**: *L'État hitlérien et la société allemande 1933-1945*, Ed. du Seuil, Paris, 369 p.

Varian FRY: Auslieferung auf Verlangen. Die Rettung deutscher jüdischer Emigranten in Marseille 1940/1941, Fischer, Frankfort a.M., 1995, 346 p.

**Saul FRIEDLANDER**: *Histoire et psychanalyse*, Ed. du Seuil, Paris, 1975, 234 p.

**Gudrun FÜLLE**: Sind Soldaten potenzielle Mörder? Innenansicht eines Prozesses, VAS, Frankfort a.M., 1994, 119 p.

Naftali FUSS: Als ein anderer leben. Erinnerungen an die Nazizeit in Polen, Fischer Verlag, Frankfort a.M., 1994, 191 p.

**Manfred GANGL/Hélène ROUSSEL**: Les intellectuels et l'état sous la république de Weimar, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1993, 263 p.

**Hugo GIJSELS**: Ouvrez les yeux! Le Vlaams Blok déshabillé, Ed. Lucpire, Bruxelles, 1994, 174 p.

**Raoul GIRADET**: *Mythes et mythologies politique*, Ed. du Seuil, Paris, 1986.

**Hermann GLASER**: *1945. Ein Lesebuch*, Fischer, Frankfort a.M., 1995, 396 p.

**Denis GOEDEL**: *Moeller van den Bruck (1876-1925)*, Peter Lang, Frankfort a.M., 1984, 614 p.

**Rebecca GÖEPFERT** (ed.): *Ich kam allein. Die Rettung von zentausend jüdischen Kindern*, DTV, Munich, 1994, 177 p.

**Andrew GOWERS** et **Tony WALKER**: *Arafat. Hinter dem Mythos*, DTV, Munich, 1994, 670 p.

**Jacques GRIPPA**: Chronique vécue d'une époque 1930-1947, EPO, Bruxelles, 1988, 383 p.

**Felix GUTMACHER**: *A Frieda. Témoignage*, Félix Gutmacher édition privée, Bruxelles, 1994, 43 p.

**Deborah HERTZ**: *Die jüdischen Salons im alten Berlin 1740-1806*, DTV, Munich, 1995, 317 p.

**Julien HERVIER**: Entretiens avec Ernst Jünger, Gallimard, Paris, 1965, 161 p.

**Raul HILBERG** (Textes réunis par Joël KOTEK) : L'insurrection du ghetto de Varsovie, Ed. Complexe, Bruxelles, 1994, 150 p.

**Luc HUYSE** et **Steven DHONT:** *La répression des collaborateurs 1942-1945. Un passé toujours présent,* CRISP, Paris, 1993, 345 p.

I have not seen a butterfly around here. Chidren's drawings and poems from Terezin, The Jewish Museum Prague, 1993, 85 p.

**Institute of Jewish Affaires**: *Antisemitism World Report 1994*, Londres, 1994, 252 p.

**Hans JONAS**: Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique, Ed. du Cerf, Paris, 1993, 336 p.

**Aad JONGBLOED**: Standort Holland. Duitse soldaten hun oorlogstijd in Nederland, Walburg Pers, Zutphen, 1995, 144 p.

**Jacob KATZ**: Juifs et francs-maçons en Europe 1723-1739, Ed. du Cerf, Paris, 1995, 366 p.

**Jürgen KOCKA**: Les employés en Allemagne 1850-1980. Histoire d'un groupe social, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Paris, 1989, 220 p.

Hans-Michael KÖRNER et Katharina WEIGAND (éd.): Hauptstadt. Historische Perspektiven eines deutschen Themas, DTV, Munich, 1995, 277 p.

**Paul KOHL**: Der Krieg der deutschen Wehrmacht und der Polizei 1941-1944. Sowjetische Überlebende berichten, Fischer Verlag, Frankfort a.M., 1995, 348 p.

**Serge KLARSFELD**: *Le mémorial des enfants juifs déportés de France*, FFDJD, Paris,1994, 1551 p.

**Siegfried KRACAUER**: *De Caligari à Hitler*, Ed. L'Age d'Homme, Lausanne, 1973, 409 p.

**Blandine KRIEGEL**: *La politique de la raison*, Ed. Payot et Rivages, Paris, 1994, 270 p.

**Zaki LAIDI**: *Un monde privé de sens*, Ed. Fayard, Paris, 1994, 333 p.

**Salcia LANDMANN**: *Die Juden als Rasse*, Ullstein, Frankfort a.M., 1992, 375 p.

**Primo LEVI**: *Histoires naturelles suivies de Vice de forme*, Ed. Gallimard, Paris, 1994, 457 p.

**Phillipe LEVILLIAIN**: La mécanique politique de Vatican II. La majorité et l'unanimité dans un concile, Ed. Beauchesne, Paris, 1975, 468 p.

**Bernhard LEWIS**: Treibt sie ins Meer. Die Geschichte des Antisemitismus, Ullstein, Frankfort a.M., 1989, 342 p.

Constance LIEGEOIS: Saint-Gilles, Waldheim, Cottbus, Ravensbrück, Mauthausen, Calvaire de femmes. Edition privée, 1995, 124 p.

**Hans-Martin LOHMANN** (éd.): Extremismus in der Mitte. Vom rechten Verständnis deutscher Nation, Fischer Verlag, Frankfort a.M., 1994, 269 p.

**Hans-Martin LOHMANN** (éd.): *Psychoanalyse und Nationalsozialismus. Beiträge zur Bearbeitung eines unbewältigten Themas*, /Fischer Verlag, Frankfort a.M., 1994, 284 p.

**Thomas MANN**: Ein Appel an die Vernunft. Essays 1929-1933, Fischer Verlag, Frankfort a.M., 1994, 513 p.

**Michael R. MARRUS**: Les juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus, Ed. Complexe, Bruxelles, 1985, 348 p.

Une mémoire pour l'avenir. 1945-1995 - 50ème Anniversaire de la libération des camps. Répertoire d'outils pédagogiques audovisuels, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1994, 228 p. Gilbert MERLIO: Oswald Spengler. Témoin de son temps, Akademischer Verlag H. Dieter Heinz, Stuttgart, 1982, 1015 p. (2 volumes).

**G. MIEDZIANAGORA en G. JOFER**: *Objectif Extermination*, Ed. Labor, Collection La Noria, Bruxelles, 1994, 135 p.

Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation. Direction Générale de l'Organisation des Études en collaboration avec la Fondation Auschwitz: Auschwitz et le Troisième Reich, Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, 1995, 172 p.

**Armin MOHLER**: Die konservative Revolution in Deutschland 1918-1932. Ein Handbuch, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1994, 131 p.

**Armin MOHLER**: Le révolution conservatrice en Allemagne 1918-1932, Pardès, Puiseaux, 1993, 894 p.

**Jean-Maurice MONNOYER**: *Ecrits français par Walter Benjamin*, Ed. Gallimard, Paris, 1989, 389 p.

**Jean MOUSSE**: *Libre à Buchenwald. Leçon de la vie pour aujourd'hui*, Bayards Ed. Centurion, Paris, 1995, 175 p.

Oorlogsdocumentatie '40-45 Zesde jaarboek van het Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie, Walburg Pers, Zutphen,1995, 304 p.

Partisans au Pays noir. Yvonne Ledoux, Benoît Michiels, Ivan Mokan, EPO, Bruxelles, 1995, 221 p.

**Beate RUHM VON OPPEN**: Helmut J. von Moltke. Briefe an Frya 1939-1945, DTV, Munich, 1995, 683 p.

**Jean-Marie PAUL**: *Dieu est mort en Allemagne. Des lumières à Nietzsche*, Ed. Payot & Rivages, Paris, 1994, 320 p.

**Jobst PAUL**: *Im Netz der Bioethik*, DISS, Duisburg, 1994, 84 p.

**Franciszek PIPER:** *Die Zahl der Opfer von Auschwitz*, Verlag Staatliches Museum in Oswiecim, 1993, 248 p.

**Renée POZNANSKI**: Etre juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale, Ed. Hachette, Paris, 1994, 859 p.

**Fiorano RANCATI et Annita VENERI**: *Isegni dell' Offesa. Guida alla Lettura sui Temi dell' Antisemitismo, dell Immigratione, del Razzismo*. Ed. Junior, Bergamo, 1994, 185 p.

**Brigitte RASKIN**: *De eeuw van de ekster*, Kritak/Meulenhoff, Amsterdam, 1994, 485 p.

Rassismus und kulturelle Identität. Ausgewählte Schriften 2, Argument-Verlag, Hambourg, 1994, 240 p.

Gerard RAULET et Josef FÜRNKAS: Weimar. Le tournant esthétique, Anthropos, Paris, 1988, 339 p.

**Bob DE GRAAF:** Schakels naar de vrijheid. Pilotenhulp in Nederland tijdens de Tweede Wereldoorlog, Bob de Graaf, Sdu-uitg. Rotterdam, 1995, 203 p.

Martin SCHUHMACHER: Die Reichstagsabgeordneten der Weimarer Republik in der Zeit des Nationalsozialismus. Politische Verfolgung, Emigration und Ausbürgerung 1933-1945. Eine biographische Dokumentation, Droste Verlag, Düsseldorf, 1994, 654 p.

**Addie SCHULTE (éd.)**: Oorlogsreportages uit Nederland en Nederlands-Indië. De Tweede Wereldoorlog in ooggetuigenverslagen, Prometheus, Amsterdam, 1995, 199 p.

**Fred SCHWARZ**: *Treinen op dood spoor*, De Bataafsche Leeuw, Amsterdam, 1994, 296 p.

**Jorge SEMPRUN**: *L'écriture ou la vie*, Ed. Gallimard, Paris, 1994, 318 p.

**Georg SIMMEL**: *Philosophie de la modernité* (volumes I en II), Ed. Payot, Paris, 1990, 295 p.

**Docteur Lucien SIMON**: Les juifs à Nîmes et dans le Gard durant la Deuxième Guerre mondiale de 1939 à 1944, Ed. Lacour, Nîmes, 1987, 52 p.

Wictoria SLIWOWSKA: Dzieci holocaustu mowia..., Nakladem Stowarzyszenia Dzieci Holocaustu Polsce, Varsovie, 1993, 291 p.

**Joshua SOBOL**: *Ghetto*, Nick Hern Books, Londres, 1989, 96 p.

**Wolfgang SOFSKY**: *L'organisation de la Terreur,* Ed. Calmann-Levy, Paris, 1995, 436 p.

#### Wolf STEGEMANN/S. Johanna EICHMANN:

Der Davidstern. Zeichen der Schmach-Symbol der Hoffnung. Ein Beitrag zur Geschichte der Juden, Dokumentationszentrum für jüdische Geschichte und Religion, Dorsten, 1991, 206 p.

**Günter STERNBERGER**: *Jüdische Religion*, C.H. Beck, Munich,1995, 114 p.

Jens STÜBEN et Winfried WOESLER (éd.): Wir tragen den Zettelkasten mit den Steckbriefen unserer Freunde. Beiträge jüdischer Autoren zur deutschen Literatur seit 1945, Verlag J. Häusser, Darmstadt, 1993, 380 p.

André TAETS: Debout dans la nuit. Un prisonnier politique ordinaire, Quorum, Ottignies, 1995, 192 p.

**Yves TERNON**: *L'état criminel. Les génocides au XXème siècle*, Ed. du Seuil, Paris, 1995, 443 p.

**Klaus THEWELEIT**: Das Land, das Ausland heißt. Essays, Reden zu Politik und Kunst, DTV, Munich, 1995, 201 p.

Klaus THEWELEIT: Männerphantasien, DTV, Munich, 1995. Volume 1: Frauen, Fluten, Körper, Geschichte, 508 p.; volume 2: Männerkörper. Zur Psychoanalyse des weißen Terrors, 480 p.

**Alexander TISMA**: *De Kapo*, Meulenhoff , Amsterdam, 1995, 334 p.

Traditie en breuk. Wittgenstein en de kritiek van de moderne wereld, La Lettre volée, Essais, Bruxelles, 1990, 113 p.

François de TROYER: Une vie de militant 1930-1994. 64 années d'un idéal de justice et de liberté, Cercle local d'éducation populaire de Rixensart et Présence et Action Culturelles du Brabant Wallon, Bruxelles, 1993, 336 p.

**Hans USKE**: Das Fest der Faulenzer. Die öffentliche Entsorgung der Arbeitslosigkeit, DISS, Duisburg, 1995, 257 p.

**Emile VELGHE**: *Mes activités et ma captivité*, 1940-1945, Ed. E.V., Tilff, 1982, 23 p.

**Etienne VERHOEYEN**: *La Belgique occupée. De l'an 40 à la libération*, De Boeck-Université, Bruxelles, 1994, 611 p.

**Guiseppe VICO**: *L'educazione frammentata*, Ed. La Scuola, Brescia, 1993, 319 p.

**Fred WANDER**: *Ein Zimmer in Paris. Erzählung*, Fischer Verlag, Frankfort a.M., 1995, 167 p.

**James E. YOUNG**: *Mahnmale des Holocaust. Motive, Rituale und Stätten des Gedenkens*, Prestel Verlag, Munich, 1993, 171 p.

1938. Le Leggi contro gli Ebrei. La Rassegna mensile di Israel, Vol. LIV, nr 1-2, Communita Israelitche Italiane, Rome, 1988, 518 p.

#### In Memoriam

Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de notre camarade de combat, René Joseph PAQUAY, Commandant des Partisans armés, né à Ougrée le 20 février 1910 et décédé à Ottignies le 22 septembre 1995.

Les activités de la Fondation Auschwitz sont soutenues par : la Ville de Bruxelles, le Ministère de la Communauté Française, le Service de l'Education permanente de la Communauté Française, le Commissariat Général aux Relations Internationales, le Fonds National de la Recherche Scientifique, le Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation (Communauté Française de Belgique), le Ministère de l'Enseignement et de la Formation (Exécutif de la Communauté Française), le Collège de la Commission Communautaire Française (Région de Bruxelles-Capitale), l'Assemblée de la Commission Communautaire Française, le Secrétariat Général de la Commission des Communautés Européennes, le Parlement Européen, le Ministère de l'Emploi et du Travail, le Ministère de la Justice, le Ministère des Relations Extérieures, le Ministère des Communications et le Secrétariat aux P.T.T., le Cabinet du Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Transports de la Région Wallonne, le Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et du Logement de l'Exécutif Régional Wallon, le Ministère des Finances, la Loterie Nationale, le Ministère de la Santé Publique et l'administration des Victimes de la guerre, le Ministère de l'Intérieur, le Secrétariat d'Etat pour la Politique Scientifique, la Province du Brabant wallon, la Province du Luxembourg, le Cabinet du Ministre de la Région Wallonne, de la Rénovation Rurale, de la Conservation de la Nature, des Zonings Industriels, de l'Emploi, P&V Assurances et Belgacom. Nous les en remercions vivement. G